

Commune de Chardonne



Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes

Exercice 2017



R A P P O R T

SUR LA GESTION PENDANT L'EXERCICE 2017

PREAVIS N° 10/2017-2018

Monsieur le Président du Conseil Communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c),
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34),
- du règlement du Conseil communal de Chardonne (art. 108),

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur la gestion de la Commune pendant l'exercice 2017 et de vous soumettre les comptes de la Commune, de même que divers rentiers arrêtés au 31 décembre 2017.

Table des matières

Conseil Communal.....	3
Sommaire des décisions du Conseil Communal	5
Votations et Elections	12
Initiatives et Référendums.....	13
Administration générale	14
Municipalité	14
Régionalisation.....	15
Population résidente comparée depuis 2000	15
Activités des Sociétés	16
Personnel communal et prestataires extérieurs	18
Greffé Municipal	19
Bourse communale	19
Bibliothèque intercommunale.....	19
Réception des nouveaux habitants.....	20
Affaires sociales	20
Course des aînés	20
100 ^{èmes} et 90 ^{èmes} Anniversaires.....	20
Entraide familiale	20
Comité de la Layette.....	21
Préparation à la retraite	21
Passeport Vacances	21
Ondine – Service d'accueil extrascolaire à midi.....	21
Agence intercommunale des Assurance sociales	21
Participation communale aux dépenses sociales cantonales	22
Finances.....	22
Bâtiments.....	22
Domaines.....	22
Vignoble.....	22
Forêts	24
Travaux	24
Travaux généraux	24
Les tâches de la voirie sont :	25
Chantiers importants en cours de réalisation.....	25
Nettoyage du lac	25
Gestion des déchets.....	26
Déchèterie Intercommunale « En Praz-Libon »	26
Police des constructions	26
Aménagement du territoire.....	27
Police.....	27
Contrôle des Habitants	27
Répartition de la population	27
Protection civile.....	28
Service du feu.....	28
Conclusions	29
Annexes.....	30

CONSEIL COMMUNAL (50 membres)

Bureau du Conseil au 1^{er} juillet 2017 :

Président :	Heinz Wernli
1 ^{er} vice-président :	Jean-Marc Ducret
2 ^{ème} vice-président :	Baptiste Marmy
Scrutateurs :	Bernard Groves et Marcel Currat
Scrutateurs suppléants :	Monique Treier-Denizot et Joey Horacsek
Secrétaire :	Lisa Virchaux
Huissier :	Sébastien Mercier
Huissier suppléant :	Jean-François Neyroud

Liste des Conseillères et Conseillers – Législature 2016-2021 (au 1^{er} juillet 2017)

PLR Les Libéraux-Radicaux (21 membres)

Birchler	David	Morel	Delphine
Currat	Marcel	Mouron	Jean-Philippe
Ducret	Anne	Neyroud	Jonas
Ducret	Fabrice	Pritchard	Raymond
Ducret	Jean-Marc	Rosset	Philippe
Flückiger	Amélie	Ryter	Jean-Philippe
Forestier	Jean Paul	Staub	Jürg
Genton	Aude	Treier-Denizot	Monique
Jordan	Caroline	Troxler	Josef
Maïkoff	Pierre-Alain	Volet	Charles
Michel	Laurent		

Viennent ensuite :

Mahoudeau Gérard

Chardonne sans parti (17 membres)

Berger	Martine	Philipona	Zoé
Blanc	Olivier	Ramseier	Jean-Pierre
Chibrac	Catherine	Reymond	Maria Alice
Décorvet	Pascal	Roy	Jean
Groves	Bernard	Siegrist	Sean
Horacsek	Joey	Stergiou	Grégory
Marmy	Baptiste	Turin	Michel
Neyroud	Carine	Vallotton	Yannik
Neyroud	Jean-Philippe		

Viennent ensuite :

Prêtre	Daniel
Burdet	Liliane
Scordato	Barbara
Grünenfelder	Loïc

Groupement des Citoyens Indépendants de Chardonne (G.C.I.) (12 membres)

Besson Verdan Emmanuelle	Pelot	Jean-David
Durnat Philippe	Reich	Liselotte
Gilliéron Anne	Tribolet	Pierre-Yves
Marclay Catherine	Wernli	Heinz
Mayor Patrick	Wirthner	Valérie
Mercier Philippe	Zapf	Valentin

Viennent ensuite :

Gaynor	Kimberley
Di Meo	Dario
Barral	Marc
Jobé	Jean Philippe
Groux	François
Marion	Jean-Paul

Commission de gestion pour l'année 2017

Président :	M.	Pierre-Alain Maïkoff
Membres :	M.	Olivier Blanc
	M.	Pascal Décorvet
	M.	Patrick Mayor
	Mme	Delphine Morel
	Mme	Carine Neyroud
	Mme	Aude Genton

Commission des finances pour l'exercice 2017 - 2018

Président :	Mme	Anne Ducret
Membres :	M.	Jean-Philippe Ryter
	M.	Pierre-Yves Tribolet
	M.	Michel Turin
	M.	Josef Troxler
	Mme	Martine Berger
	Mme	Emmanuelle Besson Verdan

SOMMAIRE DES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil Communal a siégé 6 fois en 2017

Présidence de M. Yannik Vallotton (CSP), du 01.07.2016 au 30.06.2017

Première séance

mardi 28 mars 2017 - 45 conseillers présents

1. **Préavis n° 12/2016-2017** – relatif à une demande de crédit de CHF 65'900.- pour la consolidation de rochers sis au lieu-dit « Maison-Jean », secteur des « escaliers en fer », sur le tracé du sentier pédestre communal.

Le Conseil communal décide à la majorité des voix (1 abstention) :

1. d'autoriser la Municipalité, à entreprendre les travaux de consolidation des rochers sis au lieu-dit Maison-Jean, secteur des « escaliers de fer », sur le tracé du sentier pédestre communal,
2. de lui accorder à ce effet un crédit de CHF 65'900.-,
3. d'amortir cette dépense sur 30 ans, sauf mieux,
4. d'autoriser la Municipalité à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant de CHF 65'900.-, aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2016-2021, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes.

Commission des finances
Commission ad hoc

Rapporteur : Martine Berger

Président : Jean-David Pelot

Rapporteur : Catherine Chibrac

Membres : Monique Treier-Denizot, Zoé Philipona, Jonas Neyroud

2. **Préavis n° 13/2016-2017** – relatif à une demande de crédit de CHF 321'800.- pour le remplacement de luminaires à vapeur de mercure et l'actualisation de différents autres points lumineux (village et hors localités), sur l'ensemble du territoire de la Commune de Chardonne.

Le Conseil communal décide à la majorité des voix (1 abstention) :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 321'800.- pour le remplacement de luminaires à vapeur de mercure et l'actualisation de différents autres points lumineux (village et hors localités), sur l'ensemble du territoire de la Commune de Chardonne,
2. d'amortir cette dépense sur 10 ans, sauf mieux,

3. d'autoriser la Municipalité à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant de CHF 321'800.-, aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2016-2021, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes.

Commission des finances
Commission ad hoc

Rapporteur : Martine Berger

Président : Jean-Pierre Ramseier

Rapporteur : Pierre-Yves Tribolet

Membres : Gregori Stergiou, Fabrice Ducret, Aude Genton

3. **Préavis n° 14/2016-2017** – relatif à une demande de crédit de CHF 122'000.- pour la réfection du sentier de Péroset et le remplacement de son éclairage public.

Le Conseil communal décide à la majorité des voix (40 oui, 1 non et 4 abstentions) :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 122'000.- pour la réfection du sentier de Péroset et le remplacement de son éclairage public,
2. d'amortir cette dépense sur 30 ans, sauf mieux,
3. d'autoriser la Municipalité à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant de CHF 122'000.-, aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2016-2021, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes.

Commission des finances
Commission ad hoc

Rapporteur : Martine Berger

Président : Jean-Paul Forestier

Rapporteur : Joey Horacsek

Membres : Bernard Groves, Philippe Durnat, Amélie Flückiger, Jean-Philippe Mouron

4. **Postulat** pour une « procédure pour des contrôles financiers réguliers des préavis et des postes au budget ». Un rapport-réponse à ce postulat rédigé par la Municipalité a été distribué.

Deuxième séance
mardi 9 mai 2017 - 40 conseillers présents

1. **Préavis n° 15/2016-2017** – relatif à une demande de crédit de CHF 56'300.- pour la mise en place d'une infrastructure au Collège de Chardonne, selon les prescriptions cantonales en la matière.

Le Conseil communal décide à la majorité des voix (2 abstentions) :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 56'300.- pour la mise en place d'une infrastructure au Collège de Chardonne, selon les prescriptions cantonales en la matière,
2. d'amortir cette dépense sur 10 ans, sauf mieux,
3. d'autoriser la Municipalité à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant maximum de CHF 56'300.- aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2016-2021, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes.

Commission des finances
Commission ad hoc

Rapporteur : Jean Philippe Ryter

Présidente : Anne Ducret

Rapporteur : Valentin Zapf

Membres : Raymond Pritchard, Maria Alice Reymond, John Schmitt, Amélie Flückiger

2. **Préavis n° 16/2016-2017** – relatif à une demande de crédit de CHF 97'000.- pour le remplacement du chauffage à mazout au Collège de Chardonne, par un chauffage à gaz.

Le Conseil communal décide à la majorité des voix (3 abstentions) :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 97'000.- pour le remplacement du chauffage à mazout au Collège de Chardonne, par un chauffage à gaz,
2. d'amortie cette dépense sur 10 ans, sauf mieux,
3. d'autoriser la Municipalité à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant maximum de CHF 97'000.- aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2016-2021, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes.

Commission des finances
Commission ad hoc

Rapporteur : Jean Philippe Ryter

Présidente : Valérie Wirthner

Rapporteur : Baptiste Marmy

Membres : Philippe Rosset, Laurent Michel, Jean-Philippe Neyrouds

Troisième séance
mardi 13 juin 2017 - 40 conseillers présents

1. Assermentation de M. Michel Turin, en remplacement de M. John Schmitt (CSP).
2. **Préavis n° 17/2016-2017** – sur la gestion et les comptes communaux pour l'exercice 2016

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'approuver les comptes de la caisse communale, exercice 2016, tels que présentés,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion durant l'année écoulée.

Commission de gestion
Commission intercommunale

Rapporteur : Carine Neyroud
Rapporteur : Alain Debétaz

3. **Préavis n° 18/2016-2017** – sur la gestion et les comptes 2016 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'approuver les comptes et le bilan de la CIEHL pour 2016,
2. de donner décharge au Conseil administratif de son mandat pour l'exercice 2016.

Commission intercommunale de la CIEHL

Rapporteur : Alain Imhof

4. **Préavis n° 19/2016-2017** – relatif aux comptes 2016 du Fonds Culturel Riviera

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'adopter les comptes 2016 du Fonds Culturel

Commission de gestion du Fonds Culturel Riviera

Rapporteur : Valérie Wicht

Quatrième séance

vendredi 8 septembre 2017 au chalet Buttica - 36 conseillers présents

1. Assermentation de de M. Jean-Philippe Jobé, en remplacement de Mme Liselotte Reich (GCI).
2. **Préavis n° 01/2017-2018** – relatif à une demande de crédit de CHF 96'700.- pour la mise en œuvre de l'étude en relation avec l'assainissement des chemins de la Pérose et de l'Encouralaz.

Le Conseil communal décide à la majorité des voix (29 oui, 5 non et 2 abstentions)

1. d'autoriser la Municipalité à mettre en œuvre l'étude pour la réalisation de l'assainissement des chemins de la Pérose et de l'Encouralaz,
2. de lui accorder à cet effet un crédit de CHF 96'700.-
3. d'amortir cette dépense sur 10 ans,
4. d'autoriser la Municipalité à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant maximum de CHF 96'700.- aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2016-2021, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes.

Commission des finances

Rapporteur : E. Besson Verdan

Commission ad hoc

Présidente : Jean-Pierre Ramseier

Rapporteur : Jonas Neyroud

Membres : Jean-Philippe Neyroud, Laurent Michel, Philsippe Durnat

3. **Préavis complémentaire n° 02/2017-2018** – relatif à une demande de crédit complémentaire de CHF 288'200.- pour les travaux de démolition et reconstruction du trottoir de la route de Baumaroché au Mont-Pèlerin (secteurs 1 et 2).

Le Conseil communal décide à la majorité des voix (16 oui, 18 non et 2 abstentions):

1. de refuser le préavis.

Commission des finances

Rapporteur : Jürg Staub

Cinquième séance
mardi 24 octobre 2017 - 37 conseillers présents

1. Assermentation de M. Stefano Bertolini, en remplacement de Catherine Chibrac (CSP).
2. **Préavis n° 03/2017-2018** – relatif à une demande de crédit de CHF 204'000.- concernant l'achat d'un véhicule pour le service de voirie, en remplacement du véhicule Egholm 2200, mis en circulation en automne 2011.

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'autoriser la Municipalité à acquérir un véhicule Pony P3 de la maison Boschung, avec divers accessoires, pour le prix global de CHF 204'000.-,
2. de lui accorder à cet effet un crédit de CHF 204'000.-, à amortir partiellement par prélèvement d'un montant de CHF 50'000.- sur la réserve portée au bilan sous no 9282.7 « Fonds de renouvellement véhicules et matériel de voirie », le solde de CHF 154'000.- étant à amortir sur 10 ans, sauf mieux,
3. d'autoriser la Municipalité à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant maximum de CHF 204'000.- aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2017-2021, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes,
4. d'autoriser d'ores et déjà la Municipalité à résister à toutes prétentions excessives et à plaider devant toutes instances au cas où la commune serait actionnée par suite de l'adoption de cette acquisition.

Commission des finances
Commission ad hoc

Rapporteur : Michel Turin

Présidente : Laurent Michel

Rapporteur : Grégory Stergiou

Membres : Amélie Flückiger, Catherine Marclay, Alice Reymond

3. **Préavis n° 04/2017-2018** – relatif au projet d'arrêté communal d'imposition pour 2018.

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'adopter, tel qu'il est présenté, le projet d'arrêté d'imposition de la Commune de Chardonne pour 2018.

Commission des finances

Rapporteur : Michel Turin

Sixième séance
vendredi 8 décembre 2017 - 41 conseillers présents

1. Assermentation de M. Daniel Prêtre (CSP), en remplacement de M. Sean Siegrist (CSP).

2. **Préavis n° 05/2017-2018** – relatif au budget 2018 de la Communauté intercommunale du Haut-Léman (CIEHL)
 Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :
 1. d'adopter le budget 2018 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

Commission intercommunale de gestion : Rapporteur : Pascale Yoakim

3. **Préavis n° 06/2017-2018** – relatif au budget 2018 du Fonds culturel Riviera.
 Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :
 1. d'approuver le budget 2018 du Fonds culturel Riviera tel que présenté

Commission intercommunale du Fonds Culturel Riviera
Rapporteur : Yves Depallens

4. **Préavis n° 07/2017-2018** – sur le projet de budget communal pour 2018.
 Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :
 2. d'adopter le budget communal 2018 tel que modifié par la Municipalité (voir rapport final)

Commission des finances Rapporteur : Pierre-Yves Tribolet

5. **Communication de la Municipalité**
 Deux corrections faites sur le budget 2018 – Préavis n° 07/2017-2018 de la Commune de Chardonne. Budget de l'Association scolaire du cercle de Corsier.

UTILISATION DES COMPETENCES MUNICIPALES

1. Travaux dans la forêt de protection – Route de Baumaroché
 Travaux pour des privés subventionnés par le Canton fr. 55'834.90.-

2. Participation aux frais de déploiement réseau
 Haut-débit Mont-Pèlerin fr. 24'840.-

- Total :** **fr. 80'674.90**

VOTATIONS ET ÉLECTIONS

					Electeurs		
					Inscrits	Votants	%
<u>12 février – votation fédérale et cantonale</u>							
1.	LPPPL				1'850	998	53,95
	<u>Chardonne</u> :	OUI	513	NON 446			
2.	Naturalisation facilitée				1'850	1'028	55,57
	<u>Chardonne</u> :	OUI	784	NON 230			
3.	FORTA				1'850	1'028	55,57
	<u>Chardonne</u> :	OUI	757	NON 238			
4.	RIE III				1'850	1'026	55,46
	<u>Chardonne</u> :	OUI	517	NON 448			
<u>30 avril – élection du Conseil d'Etat et du Grand Conseil</u>							
1.	Conseil d'Etat – 1 ^{er} tour				1'891	873	46,17
2.	Grand Conseil				1'891	852	45,06
<u>21 mai – votation fédérale + élection du Conseil d'Etat</u>							
1.	Conseil d'Etat – 2 ^{ème} tour				1'853	785	42,36
2.	Loi sur l'énergie				1'852	941	50,81
	<u>Chardonne</u> :	OUI	693	NON 241			
<u>24 septembre – votation fédérale</u>							
1.	Pour la sécurité alimentaire				1'866	979	52,47
	<u>Chardonne</u> :	OUI	906	NON 62			
2.	Financement additionnel de l'AVS				1'866	978	52,41
	<u>Chardonne</u> :	OUI	413	NON 525			
3.	Prévoyance vieillesse 2020				1'866	978	52,41
	<u>Chardonne</u> :	OUI	733	NON 196			

INITIATIVES ET REFERENDUMS

Signatures valables

Initiatives fédérales

- | | |
|--|----|
| • Davantage de logements abordables | 64 |
| • Pour une baisse d'impôts pour la classe moyenne | 37 |
| • Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage | 23 |
| • Stop aux excès de Via Sicura | 1 |
| • Pour plus de transparence dans le financement de la vie politique | 49 |
| • Pour un congé de paternité raisonnable - en faveur de toute la famille | 40 |

Initiatives cantonales

- | | |
|--|----|
| • Pour un canton de Vaud sans extraction d'hydrocarbures | 57 |
|--|----|

Référendum fédéral

- | | |
|--|----|
| • Contre la loi sur l'énergie | 9 |
| • Contre la réforme prévoyance vieillesse 2020 | 43 |

ADMINISTRATION GENERALE

Municipalité
au 1^{er} juillet 2017

Syndic : M. Fabrice Neyroud

Séances hebdomadaires : le lundi à 15h00

Vice-Syndic : M. Laurent Cossy
du 01.07.2017 au 31.12.2017

Dicastère	Municipal(e)	Suppléant(e)
Administration générale	M. Fabrice Neyroud	le vice-syndic
Aménagement du territoire	M. Fabrice Neyroud	M. Jean Luc Ducret
Police des constructions	M. Fabrice Neyroud	M. Jean Luc Ducret
Travaux	M. Laurent Cossy	Mme Elise Neyroud
Domaines	M. Laurent Cossy	M. Fabrice Neyroud
Voirie	Mme Elise Neyroud	M. Laurent Cossy
Bâtiments	Mme Elise Neyroud	M. Laurent Cossy
Gestion des déchets	Mme Elise Neyroud	M. Laurent Cossy
Finances	M. Jean Luc Ducret	M. Gilbert Cavin
Bancs rocheux	M. Jean Luc Ducret	M. Gilbert Cavin
Développement durable	M. Jean Luc Ducret	Mme Elise Neyroud
Fonds culturel Riviera	M. Jean Luc Ducret	-
Sécurité (Police, PCi, SDIS)	M. Gilbert Cavin	M. Laurent Cossy
Ecoles	M. Gilbert Cavin	Mme Elise Neyroud
Affaires sociales	M. Gilbert Cavin	M. Laurent Cossy
Bibliothèque	M. Gilbert Cavin	-
Cultes	M. Gilbert Cavin	-

La Municipalité a tenu 43 séances ordinaires et 16 séances extraordinaires en corps ou en délégation pour lesquelles des procès-verbaux ont été établis. Les principaux objets traités ont été entre autres les suivants : nouveau PGA – zone réservée – Résidents secondaires – nouvelle organisation de la voirie – changement de Secrétaire au greffe – véhicule de voirie – Rochers – dangers naturels – Amélioration des chemins vicinaux – maintien de la poste – Signalisation routière et LCR – organisation scolaire – éclairage public – concept énergétique de la commune – ordre public – port de la Pichette.

Régionalisation

Conférence des Municipalités du Cercle - les Municipalités du Cercle se sont réunies une seule fois en 2017, le 12 juin 2017 à Jongny pour traiter des enjeux et de l'évolution de la structure Ondine, de la déchetterie intercommunale, de la politique de stationnement Chardonne-Jongny, du groupe de fusion des communes du Cercle, du fonctionnement du Bureau technique intercommunal, de la CORAT Riviera et de l'avenir de La Poste.

Conférence des syndicats du district - Présidence pour l'année 2017 : M. Laurent Wehrli, syndic de Montreux, jusqu'au 30 juin 2017 et M. Alain Bovay, syndic de St-Légier, dès le 1^{er} juillet 2017. Les syndicats se sont retrouvés les 18 janvier à Veytaux, 15 février à Blonay, 5 avril à Chardonne, 17 mai à Corseaux, 21 juin à Montreux, 30 août à Corsier, 4 octobre à Jongny et 15 novembre à Montreux.

Ont été traités notamment les objets suivants : information sur le projet de nouvelle STEP régionale – CORAT/Agglo – conférence régionale des transports publics – PROMOVE, stratégie régionale – ASR, axe de développement – Fermeture des offices postaux – Transports publics de la Riviera – Fonds sportifs, installation sportives régionales – UCV – ADCV – construction hors zone à bâtir.

Population résidente comparée depuis 2000

<u>Communes</u>	<u>2000</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>Différence par rapport à 2000</u>
Blonay	4773	6049	6110	6132	6116	6183	+ 1'410
Chardonne	2611	2818	2835	2889	2916	2921	+ 310
Château-d'Oex	3034	3320	3440	3408	3477	3433	+ 399
Corseaux	2077	2131	2172	2172	2212	2289	+ 212
Corsier-sur-Vevey	3097	3300	3393	3427	3403	3396	+ 299
Jongny	1289	1452	1475	1493	1488	1549	+ 260
Montreux	21895	25440	26072	26283	26402	26653	+ 4'758
Rossinière	487	543	552	565	546	545	+ 58
Rougemont	933	915	882	881	892	882	- 51
St-Légier	3966	5100	5084	5071	5130	5167	+ 1'201
La Tour-de-Peilz	10104	10974	11207	11421	11637	11779	+ 1'675
Vevey	15364	18854	18838	19217	19605	19829	+ 4'465
Veytaux	835	843	845	854	850	870	+ 35
Totaux	70465	81739	82905	83813	84674	85496	+ 15'031

ACTIVITES DES SOCIETES

a) **Société Chorale "Le Pèlerin"**

15 février	Assemblée générale
10 au 12 mars	Sortie à Ski
20 et 21 mai	49 ^{ème} Fête Cantonale des Chanteurs Vaudois
27 mai	Participation au Marché des Vins
9 juin	Accueil des nouveaux habitants
2 et 3 septembre	Sortie à Evian
17, 18 et 19 novembre	Soirées annuelles
<u>Effectif :</u>	72 membres.

b) **Fanfare municipale**

3 février	Soirée annuelle à Chardonne
4 février	Soirée annuelle à Jongny
3 mars	Assemblée générale
27 mai	Marché des vins à Chardonne
3-4 juin	Giron des Musiques de la Veveyse
6 juin	Nouveaux habitants à Chardonne
25 juin	Fête cantonale de lutte au Mont-Pèlerin
29 juin	Concert d'été à Chardonne
1er aout	Fête nationale au Mont-Pèlerin
20 aout	Journée familiale - Broche de la fanfare
18 novembre	Caves Portes ouvertes à Chardonne
24 décembre	Tournée de Noël
<u>Effectif :</u>	39 membres.

c) **FSG Chardonne-Jongny**

8 janvier	Apéro du petit Nouvel An à Chardonne
14 janvier	Concours à ski, Les Mosses
10 février	Loto d'hiver à Jongny
19 au 25 février	Camp de ski à Grimentz
25 mars	Coupe Fleurie à Jongny
13 et 14 mai	Coupe des Bains à Yverdon
20 et 21 mai	Journée vaudoise individuels Jeunesse à Burier
27 mai	Marché des Vins à Chardonne
10 juin	Journée Vaudoise société Jeunesse
17 juin	Championnat Vaudois de sociétés Adultes
25 et 24 juin	Championnats Romand de sociétés à Neuchâtel
9-10 septembre	Championnat Suisse de sociétés à Schaffhouse
16-17 septembre	Championnat Vaudois agrès individuel à Lausanne
7-8 octobre	Championnat Romand Agrès individuel à Genève
10 novembre	Loto d'automne à Jongny
1-2 décembre	Soirées annuelles à Chardonne/Jongny
<u>Effectif :</u>	adultes : 45 - enfants : 120.

d) **Marché des Vins, 27 mai 2017**

La 37ème édition du Marché des Vins a connu son habituel succès. L'animation était assurée par la Fanfare de Chardonne-Jongny, le Cor des Alpes, le duo « Anonyme Unplugged », « Macadam Jazz Band », et « Musikverein Harmonie Rickenbach ».

e) **Société de développement de Chardonne – Mont-Pèlerin**

11 janvier	Soirée « Fêtes des vignerons 1905 et 1927 »
8 février	Soirée « Fêtes des vignerons 1955 »
16 février	Film « Vinorama » et dégustation, avec tous les vignerons de Chardonne
8 mars	Soirée « Fêtes des vignerons 1977 et 1999 »
6 mai	Journée « Coup de balai »
1 ^{er} août	Organisation de la Fête Nationale
23 septembre	Vente des barquettes de raisin
27 octobre	Soirée dessinateurs de presse
10 novembre	Soirée « Lavaux d'Or »
13 novembre	Soirée avec la Municipalité
17 novembre	Balisage du « Sentier raquettes »
18 novembre	Stand pour les Caves ouvertes
6 décembre	Saint-Nicolas au Mont-Pèlerin
17 décembre	Organisation avec la paroisse pour des contes de Noël

Expositions :

Logis de Chardonne

du 10 au 26 mars, peinture acrylique de Mme Pierrette Gilliéron

du 28 octobre au 12 novembre, peintures de Mme Patricia Maret

f) **Jumelage**

15 au 20 mai

lundi :	Echange scolaire : Voyage à Barbezieux.
mardi :	Visite de l'école, du Marché et de la Mairie.
mercredi :	Visite de la maison des gabarriers à Saint-Simon et promenade sur une gabarre sur la Charente.
jeudi :	Visite du Musée de la bande dessinée à Angoulême.
vendredi :	Visite de l'Île d'Aix.
samedi :	Retour à Chardonne.

26 au 28 mai

vendredi :	Apéritif de bienvenue devant la Maison de Commune.
samedi :	Marché des vins / 34 personnes dont 14 pompiers.
dimanche :	Brunch et visite au Musée Nest à Vevey.

1^{er} au 3 septembre

Foire agricole de Barbezieux. 17 membres se sont déplacés à Barbezieux pour tenir le stand de Chardonne à la foire.

PERSONNEL COMMUNAL ET PRESTATAIRES EXTERIEURS

Secrétariat

Administration générale
Police des constructions
Naturalisations

M. Michel Pethoud, secrétaire municipal à 100%

Mme Leila Hondzo, adjointe à 80%

Mme Léa Mayr à 100%

Mme Phyllis Weiss, apprentie (**dès le 01.08.2017**)

Ouverture du guichet :

du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30

du mardi au jeudi de 14h00 à 16h30

Contrôle des habitants, Bureau des étrangers

Mme Joana Almeida, préposée à 100%

Ouverture du guichet :

du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30

mardi et mercredi de 14h00 à 16h30

le jeudi de 14h00 à 19h00

Bourse communale

Mme Florence MOURON, boursière à 100%

Mme Marie-Line Blanc-Baechler, aide-boursière à 40%

Ouverture du guichet :

du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30

du mardi au jeudi de 14h00 à 16h30

Bibliothèque communale

Mme Mélody Rossel, bibliothécaire à 50%

Mme Chrystelle Schmocker, aide-bibliothécaire à 20%

Jours et heures d'ouverture :

lundi de 15h00 à 17h00

mardi de 10h00 à 12h00

mercredi de 14h00 à 17h00

jeudi de 15h00 à 20h00

Service voirie et bâtiments

M. Stéphane Baud, chef du service

(jusqu'au 31.10.2017)

Pionniers

MM. Guy-François Genton, Pierre Fischer,
Osman Halimi, Raffaello Audétat,
Mickaël Matthey-de-l'Endroit (jusqu'au 30.06.2017),
James Ferro (dès le 01.09.2017)

Concierges

MM. Philippe Berger, Avdyl Hyseni

Eglise de Chardonne

Mme Christine Marti, concierge

Police Riviera, Vevey

M. Christian Hertzeisen, agent de proximité

Service des forêts

M. Reynald Keller, inspecteur forestier

Garde forestier

M. Eric Monachon

Responsable « Végétalisation »

M. Jean-Philippe Mouron

Vignes

M. Charly Neyroud-Pierrot, vigneron-tâcheron

Cave

M. Olivier Ducret, caviste

Greffes Municipal

1'531 lettres ont été écrites au nom de la Municipalité, ainsi que de nombreux ordres de service ou circulaires. 59 procès-verbaux, divers préavis et attestations ont été rédigés.

De nombreuses autres tâches incombent au bureau du Greffe municipal, dont les principales sont : La préparation des séances de Municipalité et la gestion de celles-ci – Le suivi des dossiers ouverts par la Municipalité – La gestion du personnel – L'établissement des dossiers de naturalisation – Les réservations des salles communales – La gestion en collaboration avec une entreprise spécialisée du site internet – La gestion en collaboration avec les entreprises VISION 2 ACTION, OFISA et CANON de l'informatique communale – L'élaboration du bulletin "Le Chardonneret" – La gestion des votations et élections en collaboration avec le Contrôle des habitants – L'archivage – La gestion électronique des documents (GED) – La délivrance des permis de construire, d'habiter ou d'utiliser – La gestion du secrétariat de l'Association Plein-Ciel – La gestion du secrétariat du Syndicat d'améliorations foncières « En Couralaz » – L'application de la Loi sur les résidences secondaires et de la LFAIE, etc.

Il est à relever que si le nombre de lettres envoyées reste constant depuis plusieurs années, même si 2017 a vu une légère augmentation (2016 : 1'390, 2015 : 1'203, 2014 : 1'211, 2013 : 1'252), le nombre de courriels reçus et envoyés a quant à lui à nouveau très fortement augmenté, d'une façon exponentielle passant de 450 à plus de cinq cent courriels par mois à traiter !, soit en moyenne 130 courriels par semaine, auxquels il faut ajouter une moyenne de 30 à 40 demandes papiers par semaine.

D'une manière générale, l'administratif se complique chaque année, en raison notamment des nouvelles lois mises en œuvre, amenant autant de contraintes et de mise à niveau des règlements communaux, sans parler des exigences toujours plus pressantes des citoyens. A noter également un fort développement des demandes de naturalisation malgré la nouvelle Loi.

Bourse communale

S'occupe de la gestion financière de la commune, soit la comptabilité débiteurs, créanciers, la gestion des liquidités, les salaires, la facturation des taxes et impôts communaux (taxe déchets, taxe égouts, impôt foncier) et du contentieux.

Elle s'occupe également de la gérance des bâtiments communaux et de la gestion des clés de ceux-ci ainsi que de la location des places de parc. La gestion de la comptabilité du Syndicat d'améliorations foncières « En Couralaz », de celle de la Commission Intercommunale de Lavaux (CIL), la vente des cartes journalières CFF, la vente des vins communaux, etc. font également partie des multiples activités de la bourse communale.

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE

- Voir rapport d'activité de la Bibliothèque, en annexe

Réception des nouveaux habitants

Le mardi 6 juin, la Municipalité a reçu les nouveaux habitants, les jeunes citoyens de 18 ans et les nouveaux bourgeois. 56 nouveaux habitants et 8 jeunes étaient présents. La réception s'est réalisée dans le cadre du concept mis en place en 2012 prévoyant d'accueillir les participants dans le préau du collège de Chardonne pour la partie officielle. En l'occurrence, la partie officielle s'est déroulée dans la salle de gymnastique du bâtiment de Chenaux, suivi d'une agape.

Mme Florence Siegrist, Préfet, s'est adressée aux nouveaux citoyens, et M. Yannick Vallotton, Président du Conseil communal, a eu les paroles de circonstance pour les nouveaux habitants.

La famille de M. Van Cauwenberghe Geert, Mme Conchita Delva, M. Derouane Jean-Marie, M. et Mme Santos Jorge et Otilia, M. Santos Daniel, M. Santos Tiago, M. Guiot-Bourg Luciano, M. et Mme Leventhal Ben Gerald et Charlotte, M. et Mme Machado Francisco et Dora et ses enfants, M. Marinelli Massimo, M. Parker Roslyn ainsi que Mme Watrin Maritta ont reçu le diplôme de bourgeois de la Commune. La fanfare municipale Chardonne-Jongny a anivé cette soirée avec brio.

AFFAIRES SOCIALES

Course des aînés

La traditionnelle sortie des vétérans s'est déroulée le 13 septembre 2017.

Déplacement en car jusqu'au Papiliorama Swiss Tropical Gardens et l'après-midi direction le lac de Neuchâtel pour une croisière.

97 personnes ont pris part à cette journée.

100^{èmes} et 90^{èmes} Anniversaires

Onze nonagénaires ont été fêtés :

- à l'EMS La Maison du Pèlerin : Mme Josephine Rol le 5 juin, M. Reymond Roncardi le 10 juin, Mme Ana Moreillon le 26 juin et Mme Raymonde Chollet le 16 décembre.
- à la Résidence Emeraude : Mme Herta Büsching le 10 février et M. Albert Favre le 4 juillet.
- à leur domicile : M. Thaddäus Häfliger le 25 avril, Mme Marie Hélène Roulin le 7 mai, M. André Vauterin le 13 mai et Mme Nelly Mouron le 19 mai.
- au Rabten Choeling : M. Pu Xia le 29 janvier.

Une délégation municipale portant tourtes, fleurs et bouteilles, a rendu visite à ces heureux jubilaires.

Entraide familiale

Le service de la distribution des repas à domicile de la Commune de Chardonne est dirigé par l'Association des repas à domicile de La Tour-de-Peilz.

L'Entraide familiale Chardonne-Jongny, dont une bonne partie des personnes oeuvre bénévolement, notamment pour la distribution des repas, est présidée par Mme Ruth Rinsoz.

Notre Commune faisant partie du secteur Chardonne-Jongny, 5'837 repas préparés par l'EMS La Maison du Pèlerin, ont été distribués en 2017.

Les chauffeurs bénévoles ont effectué 2'710 trajets représentant 29'339 km.

Comité de la Layette

Depuis la dissolution du Comité de la Layette, la Municipalité a maintenu l'accueil des nouveau-nés. Le suivi des naissances est assuré par le Contrôle des habitants et une lettre municipale est adressée par le Greffe municipal à chaque famille ayant un nouveau-né, avec un bon d'achat en cadeau. 27 enfants, domiciliés à Chardonne, ont vu le jour en 2017.

Préparation à la retraite

L'Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite organise plusieurs cours proposés à deux catégories de personnes, celles approchant l'âge légal de la retraite et celles pour qui cette échéance se réalisera dans 10 ans.

Une lettre de la Municipalité encourage chacun à y participer afin de pouvoir résoudre au mieux tous les changements découlant de cette nouvelle situation.

Les principaux thèmes sont les suivants :

- la vie après le travail,
- le bénévolat,
- systèmes relationnels, couple, famille, réseau,
- finances : les ressources de la retraite, succession, relations bancaires,
- gérer ses revenus et produits financiers,
- assurances sociales et prévoyance vieillesse,
- cultiver sa mémoire,
- hygiène de vie,
- aménagement du temps libéré,
- la santé dans l'assiette.

Passeport Vacances

Les activités du Passeport-Vacances ont eu lieu en juillet et en août 2017.

De nombreuses activités ont été proposées aux enfants et 540 passeports ont été vendus dont 24 pour les enfants de Chardonne. A relever une augmentation de la fréquentation.

Ondine – Service d'accueil extrascolaire à midi

- Voir rapport d'activité du service d'accueil extrascolaire « ONDINE », en annexe

Agence intercommunale des Assurance sociales

L'état des affiliés de notre commune se présente comme suit au 31 décembre 2017 :

- ayants droit aux allocations familiales	88
- ayants droit aux rentes AVS/AI	375
- ayants droit aux prestations complémentaires AVS/AI	119
- ayants droit aux prestations complémentaires famille	3
- ayants droit aux rentes-pont	2
- affiliés de condition indépendante	127
- affiliés sans activité lucrative	104
- affiliés employeurs y c. agriculture et viticulture	117
- bénéficiaires du subside à l'assurance maladie	<u>389</u>

Total

1'324

====

Participation communale aux dépenses sociales cantonales

Le canton de Vaud fait bénéficier certaines catégories de sa population des régimes sociaux principaux suivants : prestations complémentaires AVS/AI – prévoyance et aide sociales – protection de la jeunesse – enseignement spécialisé. Les communes participent à ce financement selon la classification des communes.

Régimes sociaux 2017

Prestations complémentaires à domicile et hébergement
Assurance maladie
RI + participation cantonale à l'assurance chômage
Subventions et aides aux personnes handicapées
Prestations pour la famille et autres prestations sociales
Bourse d'étude et d'apprentissage

Acomptes 2017

fr. 1'065'392.-
fr. 317'938.-
fr. 1'156'728.-
fr. 488'811.-
fr. 194'651.-
fr. 139'385.-

Participation communale

fr. **3'362'905.-**

=====

FINANCES

Voir documents au début de la deuxième partie regroupant les comptes

BATIMENTS

Travaux d'entretien principaux

Rue du Village 5-7

- Achat de deux armoires de congélation pour la boulangerie

Collège et Bâtiment de Chenaux

- Travaux dans l'appartement du concierge
- Installation du Wi-Fi

Grande salle

- Remplacement du brûleur

Temple et Chapelles

- Remplacement du système de frappe des cloches du temple de Chardonne

Voirie

- Achat d'un véhicule léger pour le service de la voirie
- Remplacement de l'épareuse

DOMAINES

Vignoble

L'année 2017 restera inscrite dans nos mémoires comme une année particulièrement qualitative. Un début d'année quelque peu inquiétant, occasionnant des gelées importantes du côté du Valais, Genève et le Vully laissait présager une saison difficile.

Fort heureusement, Lavaux a été épargné grâce à la réverbération du lac, ainsi que de la présence de ses nombreux murs. Les fameux 3 soleils. A la suite de cet épisode, nous avons eu quelques précipitations accompagnées de soleil et de chaleur, notamment lors de la floraison, moment toujours critique dans l'année. Ces éléments étaient de bon augure pour la suite. La saison avançant, une bonne gestion des plans de traitement a permis d'éviter les maladies sur le vignoble de Chardonne. Le 9 juillet, une tornade s'abat sur la commune, laissant derrière elle une averse de grêle qui occasionnera des dommages jusqu'à 50% sur certaines parcelles. Les mois qui suivent sont magnifiques et nous permettent d'espérer des vendanges précoces, tout en assurant une maturité du raisin optimale.

Les vendanges très chaudes ont demandé beaucoup d'attention aux vigneron, pour éviter des départs en fermentations trop précoces.

En ce qui concerne la commune, nous sommes très satisfaits d'avoir atteint le rendement 1,25 kg/m² dans le chasselas. Il s'agit de la limite fixée par le canton pour les AOC de Lavaux. Nous avons également obtenu un rendement d'1kg/m² dans le doral.

Pour les rouges, nous avons récolté 1kg/m² dans le gamay et 900g/m² dans le merlot.

Ces quantités maîtrisées nous permettront d'élaborer des vins de grande qualité. Aujourd'hui, la vinification se déroule très bien, les deuxièmes fermentations arrivant à leur terme. Nous nous réjouissons de pouvoir vous faire découvrir ce millésime riche, proche de 2015, mais avec une acidité légèrement plus présente, conférant au 2017 un équilibre idéal.

Le rendement des vignes communales est le suivant :

BLANC

Chasselas :

Récolte encavée en 2017 :

10'840 lt.

d'où un rendement moyen de :

1,25 kg/m²

=====

Pour la troisième fois, une mise d'une partie de la récolte a eu lieu à Chexbres, regroupant les communes de Chexbres, Rivaz et Chardonne et à cette occasion 7'555 kg de raisin de Chasselas ont été vendus à Obrist SA et 4'765 kg Aux Frères Dubois SA. (7'399 kg supplémentaires ont été vendus à Arc en Vins SA et à Obrist SA lors des vendanges)

Doral :

Récolte encavée en 2017 :

245 lt.

d'où un rendement moyen de

0,87 kg/m²

=====

ROUGE

Gamay :

Récolte encavée en 2017 :

1'150 lt.

représentant un rendement moyen de :

0,99 kg/m²

=====

Merlot :

Récolte encavée en 2017 :

1'015 lt.

représentant un rendement moyen de :

0,87 kg/m²

=====

Forêts

- Voir rapport d'activité du garde forestier, en annexe

TRAVAUX

Travaux généraux

Rapport d'activité 2017 de Monsieur Laurent Cossy

a) Canalisations :

La campagne de curage et contrôle préventif a été réalisée comme chaque année. Elle a permis de nettoyer les canalisations et de se tenir au courant de l'état de celles-ci, afin d'anticiper d'éventuels problèmes futurs. Ces contrôles ont mis en évidence que la canalisation d'eaux claires de la Confrary nécessitait un gros travail de curage pour éliminer le calcaire et que les collecteurs du haut de la Pérose nécessitaient une réhabilitation. Ces travaux devront être planifiés à court terme.

Diverses réparations ponctuelles ont été effectuées et des regards ont été créés pour les tronçons inaccessibles au contrôle et au curage.

b) Cours d'eau :

Les études pour l'étanchéification du lit de la Salenche sont en cours. Un préavis devra être présenté en 2018 au conseil communal.

c) Routes :

Les campagnes de pontage de fissures, de reflachage par la méthode « PATA » ou Mini-Mac permettent de maintenir l'étanchéité et un niveau correct du revêtement routier.

Des réfections ponctuelles telles que des reprises d'accotement routier, ont été réalisées sur les chemins de Mivy, Pérose, Baumaroché et Bois de Ruz.

Des tronçons de route jugés trop dégradés ont été changés au chemin de la Troille et à la Pérose.

Le sentier du Peroset a été totalement réfectionné suite au préavis accepté par le conseil communal.

Quelques regards de visite ont également dû être remplacés.

d) Projets en cours :

Route de Baumaroché :

Les travaux de réfection de la route sont quasi terminés, il reste des travaux de retouche et la pose du tapis bitumineux en 2018.

Chemins de Pérose et Ecouralaz :

L'étude de la réfection du bas de la Pérose et du bas du chemin de l'Ecouralaz a été réalisée afin de présenter un projet au conseil communal ce qui permettrait une exécution en 2018.

Route à intérêt agricole :

Un dossier de demande de subvention est en cours d'élaboration pour la réfection des chemins à intérêt agricole. Ce type de subvention permet de refaire des routes en bénéficiant de fortes aides de la part du canton et de la confédération.

Divers :

La commune de Chardonne a été consultée dans le cadre d'un audit sur la gestion de l'entretien constructif des routes par la cour des comptes de l'état de Vaud. Ce rapport relève une gestion et une planification répondant aux critères de bonnes pratiques mais il signale un manque d'investissement par rapport à la taille du réseau. Les budgets d'entretien ont été maîtrisés.

Les tâches de la voirie sont :**Tâches régulières :**

- entretien général des chemins et balayage, y compris les trottoirs et passages publics,
- nettoyage et entretien des murs et des talus,
- émondage et élagage des arbres,
- participation à la journée « coup de balai »,
- fauchage et entretien des parcelles communales, places de jeux et parcs publics,
- pose des numéros sur les bâtiments et des noms de rues et chemins,
- transport et mise en place des sapins de Noël, y compris la coupe en forêt,
- pose, enlèvement, réparation des barrières à neige et des piquets de balisage,
- déblaiement de la neige, salage, etc.,
- mise en place, entretien et arrosage de la décoration florale, y compris les seilles,
- préparation des différentes manifestations (Marché des Vins, Jazz au caveau, 1^{er} août, Caves ouvertes, etc.)
- collecte du PET, entretien des poubelles publiques et Roby dog,
- entretien du cimetière, services funèbres,
- pose et dépose des drapeaux pour les manifestations, aide à la signalisation,
- mise en place et enlèvement des compteurs d'eau dans les vignes et entretien des vannes,
- réparation ponctuelle du revêtement des routes et chemins,
- contrôle périodique des déversoirs,
- nettoyage des fontaines,
- maintenance et réparation des véhicules, engins, outillage, etc.

Certains travaux, comme la creuse des tombes, la fourniture des fleurs et l'entretien de quelques plates-bandes, sont confiés à des entreprises spécialisées, ainsi que l'élagage de certains arbres. L'entretien périodique des immeubles communaux, collèges, salle de sports, w.c. publics, etc, est effectué par les concierges. En 2017 la voirie a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule pour un montant de Fr. 204'000.00, conformément au préavis N° 03/2017-2018.

Chantiers importants en cours de réalisation

Préavis no 08/2014-2015. Demande de crédit de CHF 3'870'500.-- pour l'assainissement complet de la route de Baumaroche au Mt-Pèlerin, étape 2, soit du tronçon situé entre la Place du Funiculaire et l'entrée dans la zone boisée à la hauteur de la Résidence du Parc, création d'un trottoir, mise en séparatif, constitution et adaptation de servitudes.

Durant l'année 2017, Fr.1'757'062.46 ont été sortis de la caisse communale, portant le montant des dépenses pour ce chantier à Fr.2'633'312.07 à ce jour.

Nettoyage du lac

Ce travail est effectué par le SIGE pour toutes les communes riveraines.

Gestion des déchets

a) Ramassage au porte à porte :

904'560 kg d'ordures ménagères ont été ramassés en 2017 (incinérables + papier + compost), représentant une moyenne de 75'380 kg par mois et environ 310 kg par habitant.

On constate depuis maintenant 3 ans un volume constant d'ordures ménagères ramassées et une diminution du compost ramassé.

Ramassage du verre : 142'000 kg de verre ont été récupérés, soit environ 48,70 kg par habitant.

Tableau récapitulatif – évolution des 10 dernières années (en kg)

Année	Ordures ménagères incinérables	Déchets encombrants	Papier	Verre	Déchets compost	Total
2007	621'690	146'780	213'460	129'155	285'790	1'396'875
2008	642'710	128'900	227'928	129'904	323'910	1'518'718
2009	611'680	108'990	214'520	129'922	328'720	1'393'832
2010	616'210	111'250	197'850	141'030	311'000	1'377'340
2011	670'080	128'000	200'810	135'000	207'000	1'340'890
2012	641'050	137'000	206'200	136'000	375'000	1'495'250
2013	635'360	149'000	212'490	140'000	417'350	1'554'200
2014	431'000	--	227'360	142'000	287'630	1'087'900
2015	402'240	--	194'970	139'320	308'190	1'044'720
2016	403'110	--	241'470	140'240	273'790	1'058'610
2017	403'970	--	234'630	142'000	265'960	1'046'560

Déchèterie Intercommunale « En Praz-Libon »

- Voir rapport d'activité SATOM, en annexe

POLICE DES CONSTRUCTIONS

- Voir rapport d'activité du Bureau technique intercommunal, en annexe

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

(Quelques informations et chiffres)

- La Commission consultative d'urbanisme s'est réunie à trois reprises en 2017, pour examiner des dossiers en relation avec la police des constructions. Une délégation de cette Commission, appelée « CCU réduite » a été activée à trois reprises également pour traiter de dossiers complexes avec un groupe d'expert afin de prendre des décisions en respect des normes légales et esthétiques.
- 5 projets ont été soumis à la CCL
- Durant l'année 2017, 51 cas ont été examinés par le BTI pour Chardonne uniquement.
- 18 dossiers ont été soumis à l'enquête publique
- 47 permis d'habiter ont été délivrés
- Une zone réservée a été définie, elle-même soumise à l'enquête publique du 22 avril au 22 mai 2017.

POLICE

Voir rapport de gestion de l'Association Sécurité Riviera sur le site internet : www.police-riviera.ch ou www.securite-riviera.ch

Contrôle des Habitants

Le total de la population de notre Commune au 31 décembre 2017 est de 2'921 habitants, soit 5 personnes de plus qu'en 2016.

1'535 fiches de mutations arrivées, départs, déménagements, mariages, séparations, divorces, naissances ou décès ont été établies par le Contrôle des habitants.

Il y a eu 27 naissances et 57 décès.

Les documents suivants ont été délivrés :

- 107 cartes d'identité, pour un montant total de fr. 6'125.-
- 419 permis pour étrangers, représentant une part communale de fr. 7'892.-

Répartition de la population

	Hommes	Femmes	moins de 16 ans		Total
			Garçons	Filles	
Total population suisse	895 -26	1'038 +17	154 +8	135 +10	2'222 +9
Total population étrangère	316 +6	301 +12	40 -10	42 -12	699 -4
Total général de la population	1'211 -20	1'339 +29	194 -2	177 -2	2'921 +5
Bourgeois	100 -7	123 +4	20 +1	19 -1	262 -3

Effectif des étrangers

Nationalité	Total	H	F	Nationalité	Total	H	F
Afghanistan	4	1	3	Iran	3	1	2
Afrique du Sud	3	1	2	Irlande	7	5	2
Allemagne	44	18	26	Israël	2	2	0
Angola	1	1	0	Italie	40	27	13
Arabie saoudite	1	1	0	Kosovo	1	1	0
Argentine	2	2	0	Lettonie	2	1	1
Australie	6	3	3	Liban	2	1	1
Autriche	8	5	3	Malaisie	1	0	1
Belgique	26	14	12	Maroc	1	1	0
Bosnie et Herzégovine	1	1	0	Mexique	2	0	2
Brésil	5	3	2	Moldova	4	1	3
Bulgarie	2	2	0	Népal	1	1	0
Cameroun	1	0	1	Norvège	2	2	0
Canada	12	4	8	Pakistan	1	1	0
Chili	2	1	1	Pays-Bas	10	7	3
Chine	8	4	4	Pérou	2	1	1
Colombie	1	0	1	Philippines	4	2	2
Congo (Brazzaville)	1	0	1	Pologne	5	3	2
Congo (Kinshasa)	1	1	0	Portugal	46	25	21
Croatie	3	2	1	République tchèque	3	2	1
Danemark	3	0	3	Roumanie	6	1	5
Espagne	34	14	20	Royaume-Uni	67	34	33
Etats-Unis	13	6	7	Russie	13	7	6
Finlande	1	0	1	Serbie	1	1	0
France	251	124	127	Seychelles	1	0	1
Grèce	9	7	2	Suède	6	3	3
Hongrie	1	0	1	Thaïlande	1	0	1
Inde	6	5	1	Turquie	3	2	1
Indonésie	2	2	0	Ukraine	8	2	6
				Venezuela	2	1	1

Protection civile

Voir rapport de l'organisation régionale sur les sites internet :

www.securite-riviera.ch

www.pci-vd.ch/regions/riviera/html/accueil.htm

Service du feu

Voir rapport de l'organisation régionale sur le site internet :

www.sdis-riviera.ch

CONCLUSIONS

Au terme de ce rapport, nous tenons à exprimer notre gratitude à tous ceux qui, à un titre quelconque, nous ont accordé leur confiance et leur appui.

En conclusion, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président du Conseil Communal, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHARDONNE

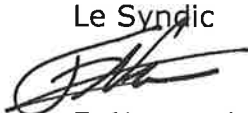
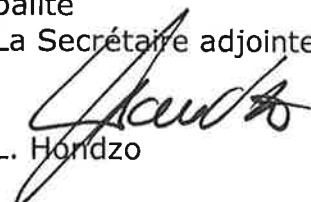
VU le rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes de l'année 2017,

OUI le rapport de la Commission de gestion sur cet objet,

d é c i d e

1. d'approuver les comptes de la caisse communale, exercice 2017, tels que présentés ci-après,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion durant l'année écoulée.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic		La Secrétaire adjointe
 F. Neyroud		 L. Hondzo

Chardonne, le 23 avril 2018
10.02/LH/ja

ANNEXES

Rapports d'activités suivants :	N° page
➤ de la Bibliothèque intercommunale	1 à 10
➤ du Service d'accueil extrascolaire « ONDINE »	11 à 23
➤ du Garde Forestier, M. Eric Monachon	24 à 26
➤ de la Déchèterie intercommunale « En Praz-Libon »	27 à 28
➤ du Bureau technique intercommunal	29 à 38

**Chardonne-Jongny****Bibliothèque intercommunale de
Chardonne-Jongny****Rapport d'activité 2017**

Chardonne, le 28 décembre 2017

Introduction

La bibliothèque intercommunale de Chardonne-Jongny est une bibliothèque vivante, beaucoup fréquentée, un lieu social important au sein des communes. Elle rassemble des lecteurs de tout âge, de tout horizon et offre un cadre propice aux rencontres humaines et littéraires. Une grande satisfaction de la part des lecteurs se fait ressentir, au travers des échanges que Mme Schmocker et moi-même avons avec eux.

Une bibliothèque n'est pas un lieu sacré, poussiéreux et vieux. Au contraire, c'est plein de vie ! En témoignent les mercredis après-midi lorsque les enfants y viennent... En tant que bibliothécaires, nous devons faire en sorte de donner une image vivante, entraînant et colorée de la littérature et la culture alors que de moins en moins de personnes lisent. Pour cela, outre les nouvelles acquisitions qui doivent se faire tout au long de l'année, les animations sont essentielles. Elles attirent en effet un public pas toujours acquis à la cause des bibliothèques. De même, suivre les tendances est important : prêter des ebooks, être présent sur internet, sur les réseaux sociaux est primordial.

Voilà ce que nous essayons de faire tout au long de l'année, ne pas rester sur nos acquis mais chercher à toujours plus coller aux attentes, besoins et désirs de nos lecteurs pour leur offrir ce qu'il y a de mieux ! C'est donc un défi de chaque instant, mais un défi passionnant.

Grâce au soutien des communes de Chardonne et Jongny, nous avons pu avancer dans ce sens durant l'année 2017.

Statistiques de l'année écoulée

Lecteurs

Au 31 décembre 2017, il y a 1'338 lecteurs inscrits à la bibliothèque.

Ce chiffre n'est cependant pas représentatif du nombre de lecteurs qui y viennent réellement. En effet, nous conservons les comptes de tous les lecteurs, actifs ou inactifs, tant que ceux-ci ne nous signalent pas expressément vouloir supprimer leurs comptes.

Ainsi, sur l'ensemble des lecteurs, 541 (40%) sont des lecteurs actifs, c'est-à-dire que des documents ont été empruntés sur leurs comptes au moins une fois au cours de l'année 2017. Mais là encore, ce chiffre ne reflète pas totalement la réalité, puisque de nombreuses

familles empruntent des documents sur un seul compte, alors que tous les membres de la famille sont inscrits et en possèdent un. Des lecteurs viennent donc à la bibliothèque et empruntent des documents, mais leur compte n'est pas « actif » car ils les empruntent sur celui de leurs frères/sœurs/parents.

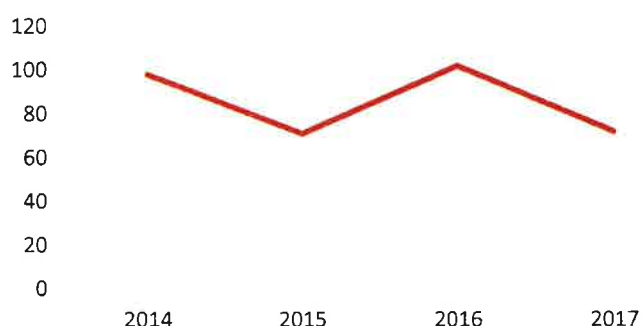
Le nombre de lecteurs qui fréquentent aujourd'hui la bibliothèque est donc difficile à calculer précisément, mais nous pouvons l'estimer à 560 personnes.

A noter encore que j'ai tout de même effectué un léger tri cette année et ai supprimé les comptes des lecteurs qui ne sont pas venus depuis 2008. Au total, avec les lecteurs qui se sont désinscrits¹, 36 comptes ont été supprimés en 2017.

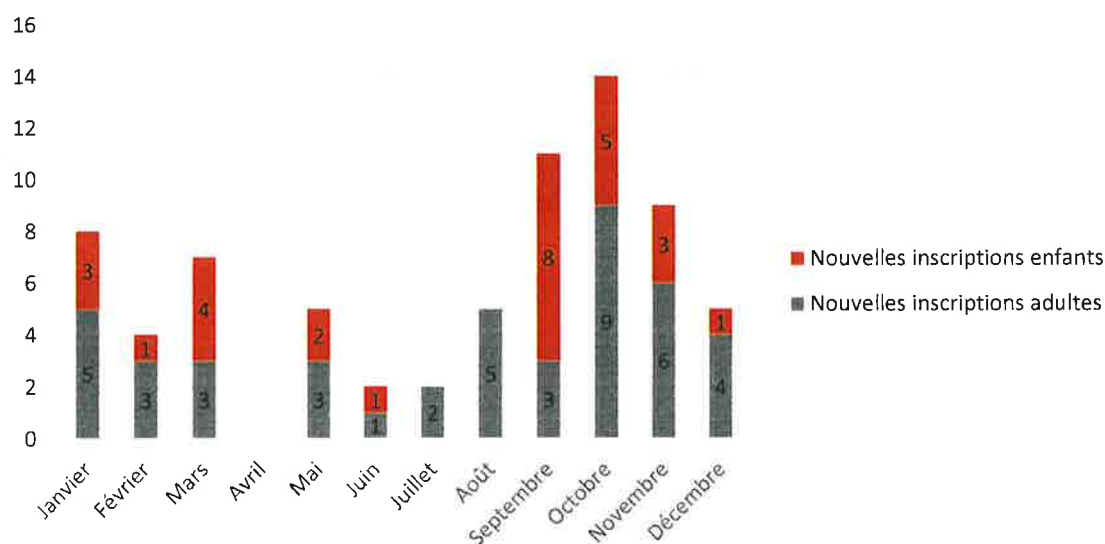
Durant l'année écoulée, il y a eu 72 nouvelles inscriptions. En 2016, il y en avait eu 102, il y a donc eu une petite baisse par rapport à l'année passée, baisse qui n'affecte en rien le nombre de prêts ! (cf. Prêts, p. 4).

Les nouveaux inscrits de 2017 se répartissent ainsi : il y a 44 adultes et 28 enfants. Les familles qui viennent s'inscrire privilégient toujours plus la création d'un seul compte pour toute la famille, plutôt qu'un à chaque nom. C'est une première explication à la baisse du nombre d'inscriptions.

Evolution des nouvelles inscriptions



Nouvelles inscriptions en 2017



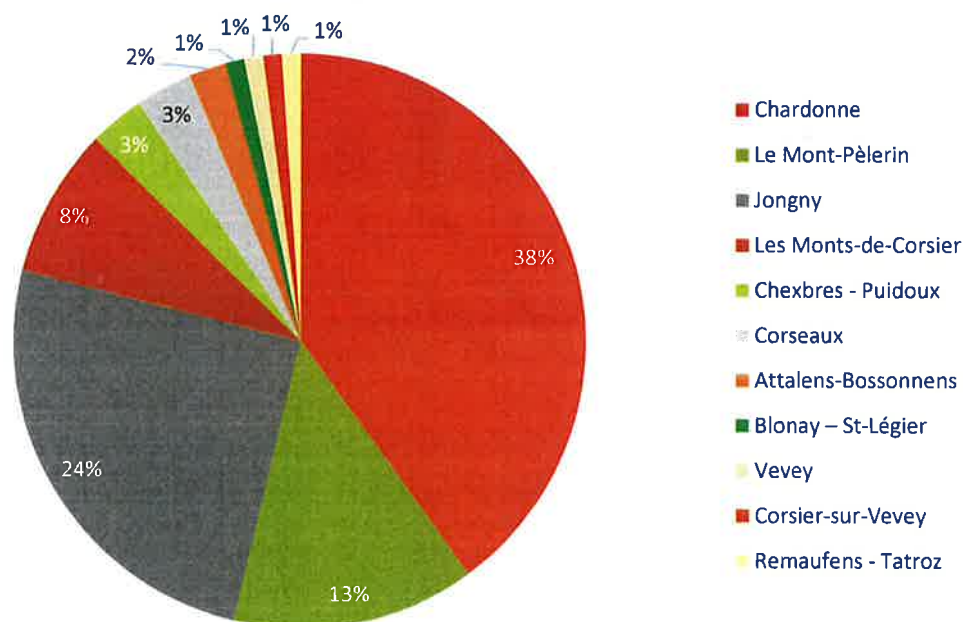
Comme le montre le graphique ci-dessus, les nouvelles inscriptions se font surtout pendant la deuxième moitié de l'année (60%). Sans doute, la reprise des animations scolaires en août incitent les enfants à revenir à la bibliothèque avec leurs parents. De plus, en début d'année scolaire, tous les parents des enfants de 5-6-7P reçoivent une circulaire présentant la bibliothèque et proposant d'y inscrire leurs enfants qui y

¹ Pour cause de déménagement.

viendront durant l'année avec leurs classes. En général, de nombreux parents inscrivent leurs enfants à ce moment-là. Cette année cependant, et contrairement aux années précédentes, presque tous les enfants de 5-6-7P étaient déjà inscrits à la bibliothèque, il n'y a donc pas eu un aussi grand pic d'inscription en septembre que l'année dernière², ce qui explique aussi la baisse des inscriptions.

Au 31 décembre 2017, la répartition totale des lecteurs se fait ainsi : il y a 656 adultes, dont 25 comptes « enseignant », 672 enfants, et 10 comptes pour la gestion de la bibliothèque. La majorité des lecteurs (76%) viennent de Chardonne, du Mont-Pèlerin et de Jongny. Le graphique suivant détaille la répartition des lieux de provenance :

Répartition de la provenance des lecteurs



A noter également que sur toutes les personnes venues en 2016, il y en a 166 qui ne sont pas revenues en 2017. Pour être plus précis, il faut à nouveau ne pas compter les personnes qui sont en fait venues mais qui ont emprunté des documents sur le compte d'un/e frère/sœur/parent. En faisant ce tri, on arrive à environ 140 lecteurs « perdus ». Le départ des jeunes pour l'école de Corsier et pour le Gymnase y est pour beaucoup. Ces structures ayant des bibliothèques, il est plus facile pour ces jeunes de les fréquenter.

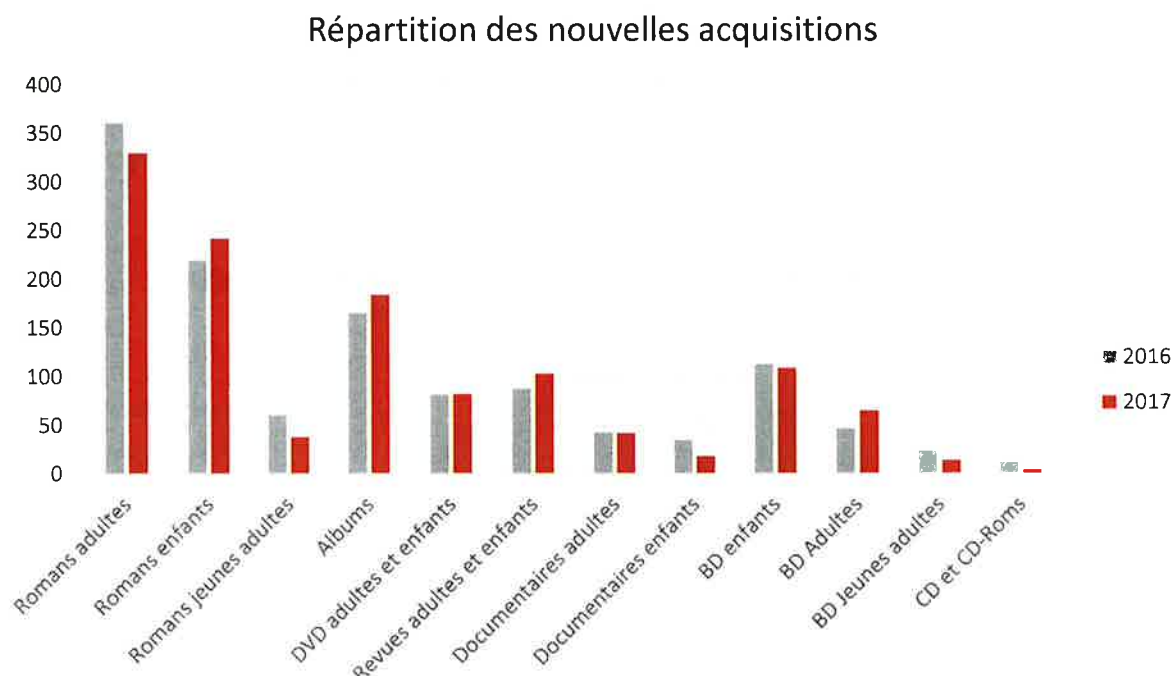
Documents

Au 31 décembre 2017, il y a 20'190 documents empruntables à la bibliothèque, dont 1'231 documents acquis durant l'année. Parmi ces nouveautés, 126 sont des dons de lecteurs. Les dons sont très appréciés et de plus en plus fréquents, mais ils sont à double tranchant. De nombreux livres offerts sont en trop mauvais état pour être intégrés aux collections de la bibliothèque, ou plus d'actualité. En général, $\frac{3}{4}$ des livres offerts ne sont pas intégrés à notre catalogue et sont soit offerts plus loin, soit jetés s'ils sont en trop mauvais état.

² Il y avait eu 33 inscriptions en septembre 2016 !

En outre, chaque année, plusieurs documents doivent être rachetés car ils sont trop détériorés et la réparation n'est pas possible. Ces documents-là ne sont pas comptés dans le total des acquisitions de 2017.

Les nouveaux documents sont répartis ainsi :



Pour les locaux à disposition, un total de 19'000 documents environ est souhaitable. Pour garder ce total-là tout en acquérant des nouveaux documents, il est indispensable de trier les collections. Idéalement, le nombre de livres retirés des collections doit égaler le total des nouveautés pour avoir suffisamment de place. Actuellement, nous dépassons cet objectif, il faudra donc faire un désherbage un peu plus conséquent en 2018. En 2017, environ 900 documents ont été retirés des collections sur des critères tels que leurs statistiques d'emprunt, leur état général, ainsi que la pertinence du contenu.

Prêts

Il y a eu 37'323 prêts cette année, ce qui représente une augmentation de 928 prêts par rapport à 2016. Cela fait maintenant 3 ans que nous avons chaque année une augmentation des prêts !

Les prêts sont répartis de la manière suivante :

Les livres³ sont les documents les plus empruntés avec 24'265 prêts. Ils sont suivis par les bandes dessinées avec 8'482 prêts. Bien que la bibliothèque propose d'autres documents, notamment audiovisuels, la majorité des prêts restent donc des « documents papier ».

Les DVD ne sont cependant pas en reste avec 2'552 prêts sur toute l'année.

Depuis février 2016, nous mettons également à disposition des livres électroniques grâce à la fondation Bibliomedia, à Lausanne. 42 de nos lecteurs y sont inscrits, dont 12 au cours de cette année. Malheureusement, les statistiques actuellement à notre disposition sont

³ Sont compris dans cette catégorie : les romans, les documentaires et les albums, adultes et enfants confondus. Pour les statistiques, il n'est malheureusement pas possible de les séparer.

partielles et ne prennent en compte que les prêts de janvier à septembre. Il manque donc 3 mois, mais nous pouvons imaginer que les prêts de 2017 ont dépassé ceux de 2016 puisque de janvier à septembre, 74 ebooks ont été empruntés contre 78 sur toute l'année 2016.

Le « point noir » des prêts est le nombre grandissant de personnes ramenant leurs documents en retard, voire ne les ramenant pas du tout. Afin d'essayer de diminuer ce nombre-là, les taxes de retard seront augmentées en 2018, ceci pour créer un plus grand effet dissuasif.

	Taxes 2017	Taxes 2018
1^{er} rappel	2.-	3.-
2^e rappel	4.-	5.-
3^e rappel	8.-	10.-
4^e rappel	12.-	15.-

Au-delà du 4^e rappel, tous les livres sont facturés au lecteur en plus des taxes de rappel.

Animations

Animations scolaires

Les classes de Chardonne et Jongny (1-7P) viennent régulièrement à la bibliothèque pour des animations. Celles-ci sont faites pendant les heures de fermeture de la bibliothèque et durent en général une heure. Les animations sont facultatives ; chaque enseignant a le choix d'y participer avec sa classe ou non. Au début de l'année scolaire, ils reçoivent le programme d'animations pour toute l'année et choisissent de s'inscrire à celles qui les intéressent. Cette année, toutes les classes y participent sauf deux de Chardonne et une de Jongny. Ces trois classes sont les mêmes qui ne souhaitaient pas participer aux animations les années précédentes.

Les enseignants ont beaucoup de plaisir à venir à la bibliothèque, de même que les élèves qui sont toujours très motivés. Cela permet de les familiariser avec la bibliothèque et le monde des livres, et de créer des liens avec la lecture qui sont très importants. De plus, de nombreux enfants reviennent ensuite avec leur famille, ce qui est donc un bon moyen de toucher les habitants des communes.

Comme ces dernières années, le jardin d'enfants de Chardonne (Les Frimousses) a souhaité venir en décembre. Je les ai donc intégrés au programme scolaire, détaillé ci-dessous.

Mois	Degré	Nombre de classes	Animation
Année scolaire 2016-2017			
Janvier	1-2P	3	Lecture d'un album
	4P	3	Présentation de romans
Février	3P	1	Jeu autour d'un album et découverte des niveaux de lecture
	5P	2	Présentation de romans
	6P	1	Présentation de romans
Mars	1-2P	5	Lecture d'un album
	4P	3	Jeu autour d'un album et découverte des niveaux de lecture
	7P	2	Présentation de romans et découverte de ses goûts
Avril	5P	1	Présentation et explication de la BD
	6P	1	Jeu autour des genres de livres
Mai	1-2P	4	Kamishibai
	3P	1	Kamishibai
	5P	1	Présentation et explication de la BD
	7P	2	Comment donner envie de lire ?
Année scolaire 2017-2018			
Septembre	1-2P	2	Présentation ludique de la bibliothèque et lecture d'un album
	4P	2	Présentation d'une collection de romans
	5P	1	Présentation de romans
	6P	2	Présentation de romans
Octobre	1-2P	2	Présentation ludique de la bibliothèque et lecture d'un album
	3P	2	Jeu autour de livres
Novembre	4P	2	Jeu autour de livres
	5P	1	Définition du « livre »
	6P	2	Découverte de la classification en bibliothèque
Décembre	1-2P	4	Contes de Noël
	3P	2	Contes de Noël
	Frimousses	1	Contes de Noël

Né pour lire

L'animation Né pour lire est proposée aux enfants jusqu'à 4 ans chaque premier mercredi du mois. Elle est organisée par Mme Schmocker et a pour but de créer un éveil aux livres chez le petit enfant. Mme Schmocker le fait depuis des années avec plaisir et implication. Les parents sont très heureux de ce rendez-vous régulier qui leur permet de passer un moment privilégié avec leur enfant.

Au début de l'année scolaire, un courrier est adressé à toutes les familles des deux communes qui ont des enfants entre 1 et 4 ans, les invitant personnellement à l'animation. De nombreuses personnes découvrent la bibliothèque par ce biais et s'y inscrivent.

Depuis 2017, Mme Schmocker tient un décompte de la fréquentation et a remarqué ainsi une hausse de fréquentation depuis la rentrée scolaire. Au total, 29 enfants ont participé à cette animation en 2017.



1,2,3 Comptines et jeux de doigts

En février, mars et mai, nous avons accueilli Mme Liz Moscarola pour des ateliers d'éveil musical pour les enfants de 1 à 4 ans. Pendant une heure, elle a éveillé 9 enfants aux sons, aux instruments et aux comptines avec douceur et humour. Ces petits moments « cocons » ont été très appréciés par les parents et les enfants, si bien que cette animation sera reconduite en 2018.

Heures du conte

En mars, avril et mai, Mme Claire-Anne Magnollay est revenue charmer petits et grands avec des contes sur le thème « Êtres merveilleux... ou pas ! » lors de trois sessions d'une heure. Mme Magnollay est déjà venue à de nombreuses reprises conter à la bibliothèque et a un grand succès auprès de nos lecteurs qui la redemande chaque année. Lors de ces trois heures de contes, il y a eu entre 30 et 40 personnes à chaque fois. Cependant, comme Mme Magnollay demande un prix certain pour ces contes, nous ne sommes pas en mesure de l'inviter chaque année, ceci afin de diversifier les animations.

Rencontre littéraire avec Quentin Mouron

Le 22 septembre a eu lieu le grand événement littéraire de l'année (pour la bibliothèque), puisque l'écrivain Quentin Mouron, originaire de Chardonne, est venu partager un moment convivial avec nos lecteurs. La soirée a eu lieu à la Grande salle de Chardonne où 32 personnes étaient rassemblées. La rencontre s'est bien passée, le public s'est montré très intéressé en posant des questions et M. Mouron a été fort sympathique et ouvert. Après le moment « officiel » où nous avons pu en savoir plus sur lui et sur ses méthodes d'écriture, ses inspirations, le verre de l'amitié a été partagé, plusieurs autographes signés et quelques selfies pris.

Cet événement a permis de faire connaître un peu plus la bibliothèque puisque sur les 32 personnes présentes, moins d'une dizaine étaient inscrites à la bibliothèque.



Nuit du conte

La Nuit du conte a eu lieu en novembre comme chaque année. Cet événement est proposé par l'Institut Jeunesse et médias à Lausanne et des bibliothèques dans toute la Suisse y participent autour d'un même thème.

Pour cette année, il s'agissait du thème « Courage ». Nous avons donc organisé une pyjama party pendant laquelle les enfants ont participé à une chasse au trésor dans le noir avant d'écouter des contes racontés par Mme Gaëlle Brändli.

Cette soirée a eu un succès fou puisque 160 personnes sont venues ! Evidemment nous avons été un peu débordées, d'autant plus que nous attendions une cinquantaine de



personnes (en tablant sur les années précédentes). Au final, cela a été une soirée mémorable dans une très bonne ambiance. Suite à cela, nous organiserons un peu différemment la Nuit du conte 2018...

Expositions

Dans la vitrine du rez-de-chaussée se sont succédées quelques expositions :

- Janvier : décoration pour les fêtes (suite de décembre 2016)
- Février à juin : exposition sur le thème « C'est quoi le bonheur pour toi ? » créée avec l'aide d'une classe de 6P
- Juillet à septembre : proposition de lectures d'été et décoration estivale
- Octobre à novembre : « Des livres, toujours plus de livres » : exposition de documents qui parlent de livres ou de littérature (romans, BD, DVD)
- Décembre : décoration pour les fêtes

En plus de cela, pendant le mois d'avril, une exposition spéciale sur le thème de l'autisme a été mise en place en lien avec la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.

Informatique

L'année 2017 a vu la création du site internet de la bibliothèque⁴. Créé par Ideepub sur Wordpress, il permet une meilleure visibilité de la bibliothèque sur le web. Il a été mis en ligne en mai et est toujours plus visité depuis lors.

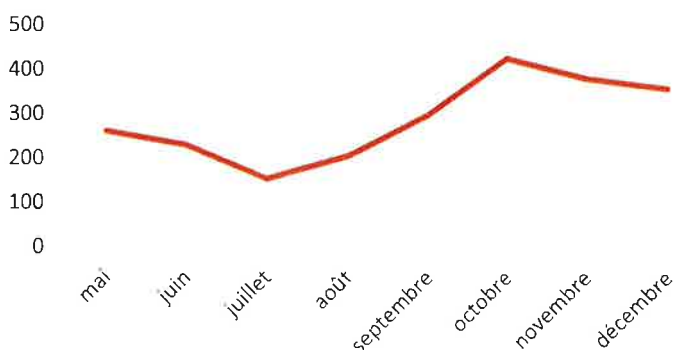
Le site permet à la fois de donner les informations utiles et pratiques telles que les horaires, les moyens de nous contacter ou d'accéder à la bibliothèque, le programme des animations..., et à la fois de mettre en avant les collections par des coups de cœur et des critiques littéraires. Il permet aussi d'accéder au catalogue en ligne et aux collections de la bibliothèque.

L'ordinateur de la bibliothèque a également été changé cette année, changement grandement apprécié !

Le logiciel Bibliomaker répond parfaitement aux besoins de la bibliothèque. De même, le catalogue en ligne fonctionne bien et toujours plus de lecteurs l'utilisent pour consulter, réserver et prolonger leurs prêts. Ils apprécient pouvoir faire tout cela depuis chez eux.

Notre page Facebook est régulièrement visitée. Nos nouveautés, coups de cœur, livres du mois et toute autre information pratique y sont publiées. 23 personnes de plus s'y sont abonnées en 2017 (203 au 31 décembre 2017, contre 180 en 2016) et ont pris l'habitude d'interagir avec nous par ce biais⁵.

Nombre de visiteurs par mois sur le site internet



⁴ <https://bibliochardonnejongny.ch/>

⁵ <https://www.facebook.com/bibliothequedechardonnejongny/>

Réparations des livres

Mme Anne Ducret s'occupe de la réparation de livres. Elle fait du bon travail de rafistolage et permet aux livres de durer plus longtemps. Si les réparations faites conviennent très bien aux BD et albums, ce n'est pas optimal pour les romans, documents qui se « cassent » facilement. C'est pourquoi pas mal de romans doivent être rachetés.

Nettoyages

Mme Sandrine Delhay-Monnin effectue toujours un excellent travail à la bibliothèque. Elle vient chaque semaine pendant une heure et est toujours de bonne humeur et flexible dans ses horaires.

Conclusion

L'année 2017 a été une année riche pour la bibliothèque ! Riche en animations, riche en rencontres, riche en lectures. Avec une moyenne de 66 prêts par lecteur en une année, elle remporte un vif succès. Malgré une baisse du nombre d'inscription et de comptes actifs, elle a une bonne fréquentation qui se fait ressentir toute la semaine : le jeudi est toujours le plus gros jour, du fait de son ouverture plus large, mais le lundi et le mercredi suivent de près. Le mardi est le jour le plus calme mais permet à un autre public de venir puisque l'ouverture se fait le matin, sans les enfants.

La satisfaction des lecteurs se fait ressentir de par leur plaisir à venir, leurs remarques, leur fidélité, l'augmentation du nombre de prêts ainsi que celle de la fréquentation des animations. Ils ne viennent pas uniquement chercher des livres mais ils s'impliquent dans la vie de la bibliothèque et viennent aussi papoter et rencontrer du monde, ce qui fait de la bibliothèque un lieu de vie important.

Bien sûr, la bibliothèque a ses contraintes et ses limites, et il est important de les connaître pour évoluer au mieux avec elles. L'espace disponible en est la principale, et c'est pourquoi le tri et le désherbage sont essentiels pour continuer d'offrir une collection actuelle aux lecteurs, et un espace chaleureux qui ne soit pas surchargé.

Le travail fourni par Mme Chrystelle Schmocker, ainsi que son amitié et sa grande implication, sont d'un grand soutien.

Je remercie chaleureusement les communes de Chardonne et de Jongny pour la confiance qui m'est accordée.

Mélody Rossel



SERVICE D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

RAPPORT DE GESTION 2017

1. Organisation

Une convention signée par les quatre communes du cercle de Corsier stipule qu'elles sont associées pour organiser un service commun d'accueil extrascolaire, sous forme d'unités d'accueil pour écoliers (UAPEs). Chaque commune possède sa propre UAPE représentant une seule entité nommée ONDÎNE.

1.1 Comité de direction

Le comité de direction ONDÎNE est composé de quatre Municipaux comprenant un-e Municipal-e par commune signataire, ainsi que de la Directrice de ONDÎNE pour voix consultative.

Pour l'année 2017, le comité de direction était composé des membres suivants :

- M. Sébastien EIENBERGER, Président du Comité de direction, Municipal de Jongny
- Mme Ursula BUCHER, Municipale de Corsier-sur-Vevey
- M. Gilbert CAVIN, Municipal de Chardonne
- M. Patrick MICHAUX, Municipal de Corseaux
- Mme Séverine TISSOT, Directrice de ONDÎNE

2. Alimentation

Depuis le mois de février 2015, c'est la société BG Gastronomie qui assure la livraison des repas auprès des UAPes de ONDÎNE.

Cette société est active sur différents sites parascolaires pour la livraison des repas, notamment sur le Canton de Fribourg.



Le label « Fourchette verte » a été réattribué, suite à une mise en conformité du fournisseur. Une nouvelle cuisine de production a été inaugurée à Bossonnens en date du 7 décembre 2017.

La transmission des informations entre le secrétariat ONDÎNE et BG Gastronomie est très efficace. Un lien de qualité a pu être établi avec le fournisseur.

3. Fréquentation des UAPes

418 enfants sont enregistrés et inscrits au 31 décembre 2017 contre 329 enfants au 31 décembre 2016, soit une augmentation de la fréquentation d'environ 27%.

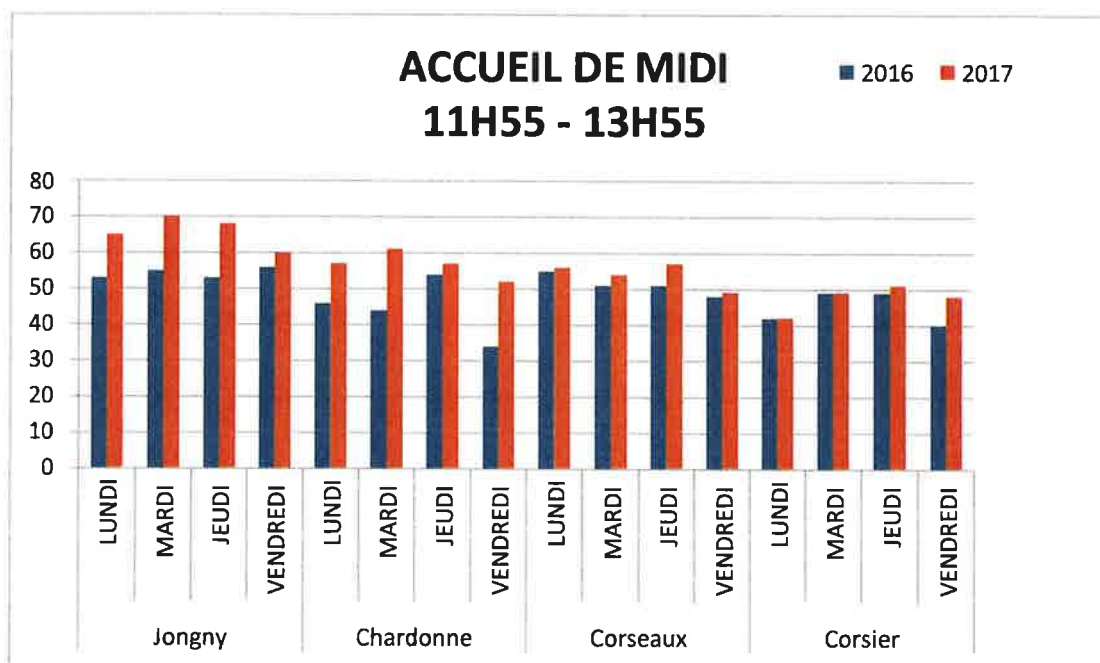
Les tableaux ci-après illustrent les fluctuations de fréquentation au sein des différentes structures.

Statistiques et graphiques (situation au 31 décembre 2017)

ACCUEIL DE MIDI

	Jongny	Chardonne	Corseaux	Corsier
Lundi	65	57	56	42
Mardi	70	61	54	49
Jeudi	68	57	57	51
Vendredi	60	52	49	48

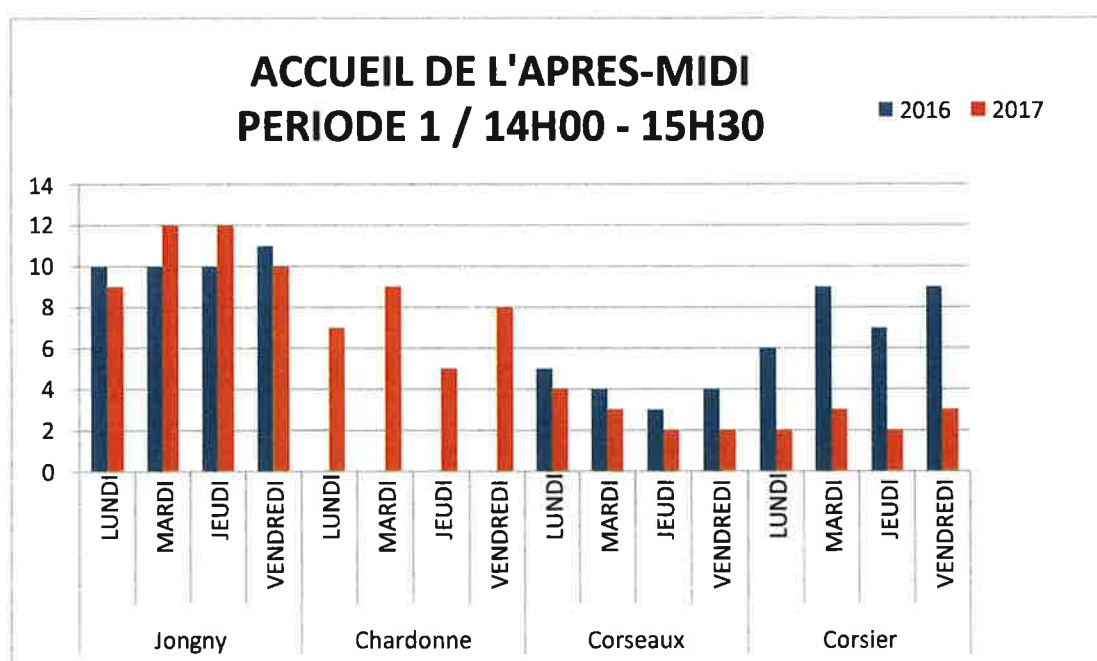
TABLEAU COMPARATIF 2016 - 2017



ACCUEIL DE L'APRES-MIDI – PERIODE 1 (DE 14H00 A 15H30)

	Jongny	Chardonne	Corseaux	Corsier
Lundi	9	7	4	2
Mardi	12	9	3	3
Jeudi	12	5	2	2
Vendredi	10	8	2	3

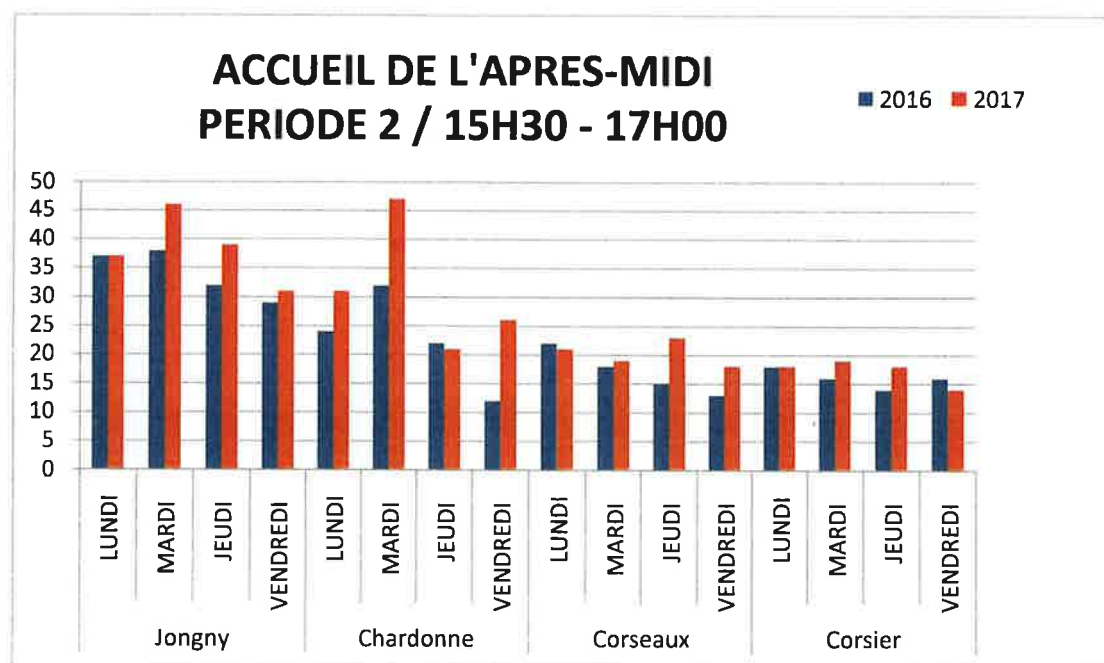
TABLEAU COMPARATIF 2016 – 2017



ACCUEIL DE L'APRES-MIDI – PERIODE 2 (DE 15H30 A 17H00)

	Jongny	Chardonne	Corseaux	Corsier
Lundi	37	31	21	18
Mardi	46	47	19	19
Jeudi	39	21	23	18
Vendredi	31	26	18	14

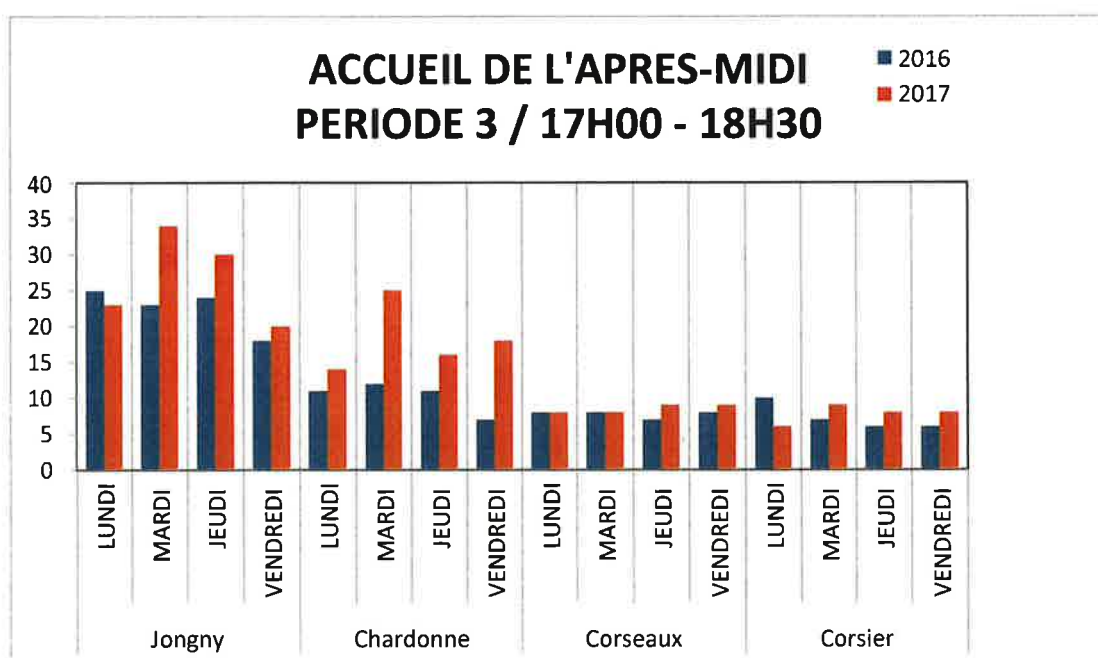
TABLEAU COMPARATIF 2016 – 2017



ACCUEIL DE L'APRES-MIDI – PERIODE 3 (DE 17H00 A 18H30)

	Jongny	Chardonne	Corseaux	Corsier
Lundi	23	14	8	6
Mardi	34	25	8	9
Jeudi	30	16	9	8
Vendredi	20	18	9	8

TABLEAU COMPARATIF 2016 – 2017



3.1 Explications des données

Après lecture de ces données, une hausse significative de la fréquentation peut être observée dans les 4 UAPEs.

Cette hausse du nombre de demandes pourrait en partie s'expliquer à la fois par la professionnalisation des prestations et par une meilleure continuité temporelle (l'accueil du midi combiné avec celui de l'après-midi, permet désormais de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle).

Il est également à préciser qu'en 2016, la période 1 (14h00 – 15h30) avait été fermée sur la structure de Chardonne par manque d'inscriptions.

4. Aspect financier

Avec 54% de participation des parents sur les deux dernières années, ONDÎNE se situe bien au-dessus de la moyenne en comparaison avec le réseau REVE (Réseau Enfance Vevey & Environs, 31%), voire même le réseau REBSL (Réseau Enfance Blonay – St-Légier, 34% en 2016).

Ces résultats s'expliquent probablement par la conjugaison de facteurs liés à la politique tarifaire et à la capacité contributive des ménages concernés.

4.1 Tarification

La tarification des prestations d'ONDÎNE est restée inchangée pour l'année scolaire 2016-2017 et le sera également pour 2017-2018 (cf directives à l'attention des parents).

4.2 Extension des horaires

Durant le mois d'avril 2017, ONDÎNE a reçu deux pétitions signées par des habitants des Monts-de-Corsier et de Jongny qui demandaient l'ouverture des structures pour la rentrée scolaire 2017-2018. Ces pétitions comportaient environ 50 signatures.

En vertu de la réforme de la LAJE signifiant l'obligation d'ouverture le mercredi midi et après-midi pour les enfants scolarisés de la 1^{re} à la 4^{ème}, dès le 1^{er} janvier 2018, ainsi que de l'obligation d'ouvrir les structures le matin à compter de 2020, le Comité de direction a saisi l'opportunité de ces pétitions pour présenter un projet d'extension des horaires d'accueil.

Ce projet a été présenté aux Municipalités et les décisions suivantes ont été prises, avec effet au 1^{er} janvier 2018 :

- Ouverture des matins si 6 enfants inscrits au minimum
- Accueil du mercredi midi pour les 1^{re} à 11^{ème}
- Accueil du mercredi après-midi réservé pour les 1^{re} à 4^{ème}

La décision des Municipalités d'élargir les horaires en milieu d'année scolaire a eu pour conséquence que les inscriptions auraient été certainement plus nombreuses si les UAPes avaient pu offrir cette prestation dès la rentrée scolaire, en août 2017. Les principaux motifs de cette décision étaient d'ordre financier, puisque n'ayant pas été budgétisé pour l'année 2017.

4.3 Etude d'opportunité

Alors que le réseau REVE menait depuis quelques mois une réflexion destinée à optimiser sa gouvernance, les communes du Cercle se sont questionnées sur les modalités d'organisation du dispositif d'accueil extrascolaire qu'elles ont progressivement mis en place.

Ces questionnements se sont encore renforcés par les enjeux qui se profilent en rapport à l'art. 63a Cst-Vd (mis en œuvre de la journée continue).

Dans cette perspective, le Comité de direction d'ONDÎNE a mandaté Mme Barbara De Kerchove (consultante et économiste de formation), afin d'analyser différentes options, telles qu'une adhésion au réseau REVE ou à un autre réseau d'accueil de jour, la création d'un réseau propre, le statu quo ou toute autre alternative qui pourrait être envisagée.

De cette étude il en ressort les points suivants :

- Il s'avère qu'il n'est vraisemblablement pas dans l'intérêt des communes, ni de leur population, de constituer leur propre réseau d'accueil de jour des enfants ;
- Compte tenu des particularités socio-économiques de la région et de son dynamisme, la mutualisation actuelle, à l'échelle du réseau REVE, semble conserver tout son sens et servir les intérêts des citoyens concernés.
- Les Municipalités ont probablement intérêt à agir en plusieurs temps :
 - 1) Soutenir et accompagner la restructuration du réseau REVE, afin d'en améliorer la gouvernance, le pilotage politique et le fonctionnement interne
 - 2) Dès janvier 2018, fusionner les dicastères accueil de jour et écoles dans les communes qui ne l'ont pas encore fait
 - 3) Intégrer ONDÎNE dans l'ASIC (Association scolaire intercommunale du Cercle de Corsier) et questionner les modalités d'organisation opérationnelle qui incombent à la Commune de Jongny

- 4) Renforcer les équipes éducatives par l'engagement de personnel tertiaire et par l'engagement d'un responsable adjoint, tel que prévu
- 5) Renforcer le staff administratif

Suite à cette étude les Municipalités des communes du Cercle adhèrent à l'idée d'intégrer ONDÎNE dans l'ASIC afin d'y intégrer l'accueil comme un de ses buts et soutiennent la modification des statuts de l'ASIC.

4.4 Investissement

Investissement UAPE de Jongny



Sur la base d'un projet réalisé en partenariat avec l'équipe éducative et la direction, les Municipalités de Jongny et Corsier ont donné leur approbation pour l'achat de mobilier plus adapté aux besoins des enfants et correspondant à la somme de CHF 19'064.55 pour Jongny et CHF 10'175.10 pour Corsier. Ces montants sont imputés dans les comptes communaux de chaque commune respective.

5. Ressources humaines

5.1 Personnel de ONDÎNE

Le personnel est engagé par la commune de Jongny et au 31 décembre 2017 se composait de :

- Mme Séverine Tissot, Directrice (80%)
- Mme Marisa D'Agostini, Secrétaire administrative (100%)
- M. Bijan Kaveh, Boursier communal (10%)
- 27 éducatrices (y compris auxiliaires, secondaires, tertiaires, remplaçantes)

Le personnel suivant a été engagé à ONDÎNE en 2017 :

- Mme ROTHEN-PINEDA, ASE
- Mme BERSET, éducatrice tertiaire
- Mme PERRET Aline, ASE
- Mme PERRET Sandra, éducatrice tertiaire
- Mme IALACCI, éducatrice auxiliaire
- Mme BESSON, éducatrice auxiliaire remplaçante
- Mme MANFREDI, éducatrice auxiliaire remplaçante

Le personnel suivant a terminé son activité à ONDÎNE en 2017 :

- Mme MATZ, ASE

5.2 Mot de la Directrice

« Un projet se construit, se pense, s'évalue. Il crée une dynamique. Il relie notamment les savoir-faire et les savoir-être »

Réaliser un projet accueil, SCHUHL Christine



Au mois de juin 2017, les éducatrices en formation ont obtenu les résultats liés à leurs examens pratiques et théoriques.

Une employée a pris la décision, après la réussite de ses examens pratiques, de ne pas se présenter aux examens théoriques. Elle conserve, dès lors, son statut d'éducatrice auxiliaire.

8 employées ont brillamment réussi leurs examens finaux et ont acquis ce précieux sésame qui les certifie en tant qu'éducatrice secondaire.

Deux employées ont échoué et ont pris la décision de se représenter en examen pour l'année 2018. La Directrice, de même que les équipes éducatives, les soutiennent pleinement dans ce choix et les accompagnent dans cette démarche.

Les résultats desdits examens ont été communiqués au mois de juin 2017 et, afin d'équilibrer les équipes éducatives entre personnel formé et auxiliaire, nous avons dû procéder à des changements de structure pour différentes personnes. Les changements de structures sont notamment liés au respect des normes parascolaires, édictées par le SPJ.

Le contexte a fait que, bien que les éducatrices soient conscientes de la possibilité de changer de sites, les éducatrices concernées, de même que la

directrice, n'ont eu que très peu de temps pour s'y préparer. Sur le plan humain, l'acceptation de ces changements ne fût pas simple.

Personnel tertiaire

En lien avec les exigences de l'OAJE et les normes parascolaires édictées par le SPJ, nous avons été dans l'obligation d'engager du personnel tertiaire.

Grâce à différents facteurs, telles que des inscriptions supplémentaires, une éducatrice supplémentaire que le SESAF nous paie pour l'accompagnement d'un enfant, des rocadés d'heures, nous avons effectué ces engagements sans péjorer le personnel éducatif déjà en poste et en ne faisant pas de doublons dans les horaires, ce qui a pour finalité de ne pas créer des surcoûts.

En conclusion, nous respectons les normes en matière de personnel encadrant pour nos 4 UAPes.

6. Bilan et perspectives

Durant l'année écoulée, ONDÎNE a dû faire face à de nombreux changements notamment liés :

- à la formation des éducatrices auxiliaires
- aux exigences imposées par l'OAJE (Office de l'accueil de jour des enfants) quant aux autorisations d'exploiter
- à la réforme de la LAJE (Loi sur l'accueil de jour des enfants)
- à la hausse significative des fréquentations des UAPes

Exigences de l'OAJE

Comme mentionné dans le précédent rapport de gestion, les UAPes de Chardonne et Jongny, bien que détentrices des autorisations d'exploiter, devront s'implanter dans de nouveaux locaux qui correspondent entièrement aux normes en vigueur dans le Canton de Vaud.

Sur la base d'un dossier de renouvellement réalisé par la directrice, l'autorisation d'exploiter a été renouvelée pour 1 an, soit au 31 août 2018, pour les sites de Corseaux, Corsier et Chardonne. L'OAJE a fixé ce délai à une année afin de nous

mettre en conformité avec les directives cantonales (personnel encadrant et taux de direction).

Concernant l'UAPE de Jongny, une autorisation d'exploiter a été établie en date du 14 juillet 2015 avec validité au 31 août 2020.

En vue de la prochaine intégration d'ONDÎNE dans l'ASIC, l'année 2018 se profile également sous l'hospice du changement. Afin d'en assurer une transition progressive, ONDÎNE souhaite stabiliser ses équipes éducatives et mettre davantage de liens entre les familles et son service d'accueil extrascolaire.

S'il est vrai que l'aspect des coûts consenti dans ce domaine peut paraître conséquent, ces derniers paraissent néanmoins indispensables si une certaine qualité veut être maintenue.

En conclusion, à l'heure actuelle où de nombreux défis sont à venir, il serait peut-être judicieux de considérer ces dépenses comme étant un investissement dans l'avenir, plus concrètement dans le capital humain de notre société.



Route du Village 45
 CP 12
 1807 Blonay
 021 926 82 92
 079 239 82 65
eric.monachon@vd.ch

Rapport de gestion des forêts, année 2017

Sur le plan météorologique, année fidèle aux précédentes mis à part le dimanche 9 juillet qui vaut localement un grand chambardement pour les arbres fruitiers et la forêt. En effet ce jour-là une minitornade traverse la région du Mont-Pèlerin montant de Cremières en passant par Paully, le Sommet du Pèlerin avant de plonger sur Mivy, Enchironnaz et continuer sa route en terre fribourgeoise.

Le résultat par endroit est affligeant, les fruitiers sont cassés de toute part ou déracinés, il en va de même en forêt où certains épicéas sont courbés formant une voute prête à s'effondrer, des sapins centenaires sont décapités à 7-8m de hauteur. Résultat final pour les forêts communales 230 m3 pulvérisés au sommet du Mont Pèlerin et 1100m3 à Enchironnaz dans les forêts du Dévin. Grâce à la rapidité d'intervention de 2 entreprises forestières régionales Daniel Ruch de Corcelles le Jorat et Pasches et Cie d'Oron la Ville, les bois sont exploités au plus vite pour éviter une propagation de bostryches, la période étant des plus favorable au développement de ces petits ravageurs.

Début juillet n'est pas le moment le plus facile pour commercialiser des bois de service, les scieries ont généralement fait leur stock et attendent le début septembre pour commencer leur recherche d'achat en bois fraîchement abattu. Heureusement grâce à La Forestière et son agent régional, Alexandre Magnin, contact est rapidement pris avec les deux plus grosses scieries régionales Despond à Bulle et Zahnd à Ruyères, qui acceptent d'acheter les bois de sciage et ceci à des prix tout à fait correct pour la saison.

Ce genre d'événement engendre une grosse quantité de déchets forestiers, beaucoup de bois étant cassés. Ceux-ci ne pouvant être utilisés pour être sciés, sont stockés et seront déchiquetés courant 2018 pour le chauffage à distance de Vevey.

Le résultat économique final de cette minitornade s'avère neutre pour la commune. La vente des bois ainsi qu'un aide à l'entretien des forêts dévastées octroyées par le la Confédération et le Canton permettent de couvrir les frais engendrés par cette intervention non planifiée.

Janvier 2017, au bois Dévin, secteur Enchironnaz, une coupe de recul de lisière permet de mettre en lumière le rajeunissement naturel déjà en place, celui-ci sera en partie dévasté par la chute du solde des arbres en juillet.



Le printemps humide suivi de belles périodes chaudes est à nouveau bénéfique pour la forêt, celle-ci peut se développer de manière très dynamique, l'on voit des pousses annuelles de près d'un mètre sur les jeunes tiges.

Avril 2017, plantation de 275 mélèzes sur une surface du Sommet du Pèlerin où un solde de gros bois a été exploité en décembre 2016. Les plants sont protégés de la dent du gibier par 3 piquets qui entourent le jeune mélèze.

En juillet des soins culturaux s'exécutent sur la forêt de Maison Jean ravagée en 2000 par l'ouragan Lothar. Une sélection et un dégagement des meilleures tiges se fait sur les jeunes arbres qui font maintenant 6-7m de haut et ont un diamètre moyen d'une quinzaine de centimètre. Un fauchage est également nécessaire dans les plantations de 2015 et 2016 afin de sortir les jeunes plants de la ronce.

La demande de bois est en augmentation. Le bois redevient un matériau très prisé, qui plus est durable et écologique. Malgré cela, les prix de vente restent bas et une hausse n'est pas encore au goût du jour pour les scieurs car les charpentiers et menuisiers ont toujours beaucoup de peine à vouloir travailler avec les bois suisses.

Lors de vos futurs projets pensez au bois et surtout exigez l'utilisation de bois suisse bien sûr. Pour garantir la provenance suisse, le label COBS, certificat d'origine suisse est à disposition.



Le garde-forestier

Eric Monachon

Rapport d'activité 2017

Déchèterie intercommunale « En Praz-Libon »

Dans le cadre de la mise en place en 2014 de la taxe au sac sur les communes du Cercle de Corsier-sur-Vevey, les quatre communes (Chardonne, Corseaux, Corsier-sur-Vevey et Jongny) ont uni leurs efforts pour l'exploitation d'une déchèterie provisoire sur le site En Praz-Libon, à Fenil-sur-Corsier, propriété de la Commune de Corsier-sur-Vevey.

Afin de régler l'aspect contractuel de cette exploitation, les communes ont signé un contrat de droit administratif pour la mise à disposition de cette déchèterie provisoire au début 2015.

La commune de Corsier-sur-Vevey exerce donc le leadership dans ce dossier. Elle a signé avec SATOM SA une convention pour la gestion de la déchèterie provisoire et la mise en place de son personnel. Le contrat a également été signé début 2015.

La structure mise en place a permis de réceptionner durant l'année 2017 les déchets suivants :

Type de matière	Tonnage 2017	Tonnage 2016	Tonnage 2015	Exutoire
Benne encombrants	356.96	313.19	265.6	SATOM Monthey
Benne papier	57.54	60.98	43.6	Retripa Crissier SA
Benne bois	248.43	238.35	218.4	SATOM Monthey
Benne inerte	241.39	234.18	228.7	Carrière d'Arvel
Benne verre trié	43.32	28.18	28.2	Vetropack St-Prex
Déchets verts – branches - gazon	361.98	273.20	234.5	SATOM Villeneuve
PET (bigbags)	3.74	3.42	4.5	Petrecycling Roche
Textiles	23.08	22.30	10.9	Valtex Monthey
Fer léger	112.86	110.29	114.1	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Fil isolé cuivre 40-50 %	0.91	1.19	1.6	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Aluminium, boîtes	0.41	0.41	1.8	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Aluminium ramassages commune	0.45	0.45	0.2	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Métaux ferreux	0	0	0.6	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Carton paille en vrac	39.51	35.75	39.7	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Appareils Swico	13.04	16.57	16.7	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Petits appareils S.EN.S	12.78	13.57	13.8	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Frigos	7.32	6.64	6.94	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Lave-vaisselle, four	7.44	13.08	12.11	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Déchets spéciaux	5.77	11.15	10.9	Cridec SA Eclépens / SATOM
Huiles	2.18	1.35	1.5	SATOM Monthey
Divers (amiante, etc.)	2.20	1.95	0.0	Divers
Tonnage total	1'533.45	1'386.20	1'254.35	

En 2017 et par rapport à 2016, il a été récupéré 147,25 to de plus (+10,62%) et le total moyen ramené par habitant est de 153,05 kg (138,88 kg en 2016), ce qui provoque une augmentation importante du nombre d'évacuation à réaliser.

De plus et par rapport à l'année précédente, le nombre enregistré de passages a représenté 18'889 entrées (+12.37%) pour 10'019 citoyens concernés (+0.38%). Il y a eu 233 retraits de cartes d'accès. Pour rappel, chaque ménage est au bénéfice d'une carte citoyenne « ménage ». Les entreprises locales doivent par contre absolument obtenir une carte citoyenne « entreprise » auprès de chaque administration concernée.

Les informations et directives relatives à la déchèterie de Praz-Libon sont disponibles sur www.dechetscerclecorsier.ch.

Les résultats après quatre ans de fonctionnement de la déchèterie provisoire sont jugés bons pour tout ce qui est du fonctionnement dans son ensemble, ceci avec une bonne acceptation de la population. L'adaptation et le cumul des horaires d'ouverture (citoyens-entreprises) introduits dès 2015 ont amélioré le service offert à la population. La mise en place d'une barrière d'accès a également facilité l'accueil sur le site.

Par contre, force est de constater que trop d'usagers se présentent régulièrement avec des matières qui doivent normalement être jetées avec les sacs taxés. La moyenne des kilos livrés par passage représente (81,18 kg/passage) un poids relativement important. Ce phénomène provient principalement du fait que la Déchèterie intercommunale se trouve à une certaine distance, donc que les usagers ne se déplacent pas pour rien, et que les entreprises peuvent venir y déposer des déchets, qui sont en principe payants pour certaines matières.

Il y a aussi le cas des petites entreprises qui se présentent avec une carte citoyenne « ménage » alors qu'elles devraient utiliser une carte « entreprise ». Ce point est difficile à traiter et délicat pour le personnel en place, car il n'est pas formé pour faire le travail de la police. Le personnel n'est d'ailleurs pas assermenté. Par contre, les cas suspects sont signalés aux Autorités locales.

Afin de réduire les coûts, certains équipements qui avaient été loués ont été rachetés en cours d'exercice. Il y a néanmoins des coûts supplémentaires dans les transports (facturation des évacuations par le repreneur de métaux, augmentation des tonnages d'encombrants et des déchets verts).

Les cours sur le marché des matières recyclées ont pu revenir à la normale pour les métaux par exemple, mais ont été péjorés par des coûts supplémentaires perçus par les recycleurs pour le transport des bennes.

Nous avons eu à déplorer à une reprise un vol dans l'enceinte de la déchèterie en dehors des horaires d'ouverture. Les voleurs se focalisent principalement sur les métaux de valeur (batteries, câbles, etc.). Ce cas a été annoncé auprès de Police Riviera. L'installation d'une vidéosurveillance en liaison directe avec SATOM SA pourrait être envisagée.

Les coûts (CHF 36.27 par habitant en 2017, CHF 35.85 en 2016, CHF 33.01 en 2015 et CHF 36,76 en 2014) provenant de l'exploitation de la déchèterie provisoire reflètent bien le problème lié à l'introduction de la taxe au sac, à savoir qu'il est difficile de mettre en place une telle taxe sans prévoir des infrastructures coûteuses en faveur de la population en vue de se délester des déchets urbains. De plus, la diminution des services publics ne ferait qu'augmenter la problématique de la qualité des filières de tris, sans pour autant réduire les coûts finaux.

Le projet d'une déchèterie intercommunale définitive avec option pour une centrale de transfert n'est pour l'instant pas un thème pour les quatre partenaires. Il faut néanmoins rester attentif à la situation. Il serait utile de privilégier une solution plus rationnelle au sein de la Riviera.

SATOM SA / G. Clément
23.02.2018

COMMUNE DE CHARDONNE



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU BTI EN 2017

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Bureau Technique Intercommunal : un service public

Le Bureau Technique Intercommunal est un service public chargé de contrôler le respect de l'application des dispositions légales concernant la police des constructions, le génie civil ainsi que l'aménagement du territoire. Il est appelé non seulement à renseigner le citoyen (architectes, propriétaires ou autres) sur de nombreux éléments techniques, mais également à résoudre certaines problématiques liées à ses domaines d'activité.

Le Bureau Technique Intercommunal est notamment chargé d'effectuer les tâches suivantes :

- Informer sur les projets et travaux à l'étude ou en cours
- Informer sur l'équipement et la situation cadastrale des terrains
- Renseigner sur les cartes de dangers naturels
- Informer sur la protection civile en collaboration avec les instances cantonales
- Informer sur les travaux de génie civil et d'épuration ainsi que sur tous les problèmes techniques de sa compétence
- Accompagner et suivre les dossiers d'aménagement du territoire (PGA, PPA, PQ)
- Assister les propriétaires en cas de pollution ou d'obstruction de canalisations
- Collaborer à des études diverses, proposer un programme d'entretien des routes et d'assainissement et contrôles caméras.
- Collaborer avec les bureaux privés, chargés par la Municipalité de faire des études diverses, notamment d'assainissement, et de procéder ensuite au suivi du chantier avec les bureaux
- Mettre à disposition et transmettre toute donnée de base du système d'information du territoire interne au travers du SIT
- Dans certaines limites, orienter les propriétaires afin de les aider à résoudre les problèmes de droit privé relatifs aux constructions, aménagements divers, plantations, etc.
- Préparer les dossiers de mise à l'enquête publique pour la police des constructions et renseigner la population pendant la période de consultation.
- Gérer les dossiers d'archives de police des constructions.

2. ORGANISATION DU BUREAU TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

2.1 Comité de direction

Le comité directeur du BTI est composé de quatre Municipaux, un Municipal pour chacune des quatre communes, ainsi que du responsable du BTI.

Pour la législature 2016-2021, le comité de direction est composé des membres suivants :

- M. Franz Brun, président du Comité de direction, Syndic de Corsier-sur-Vevey
- M. Jean-Pierre Allegra, Municipal à Corseaux
- M. Jean-Luc Sansonnens, Municipal à Jongny
- M. Fabrice Neyroud, Syndic à Chardonne
- M. David Ferrari, chef de service du BTI

Le suivi administratif pour les tâches de secrétariat, notamment la rédaction du procès-verbal des séances de comité de direction, est effectué par la responsable administrative, Mme Sabrina Paolini Michel.

2.2 Responsable du Bureau Technique Intercommunal et organisation interne

Le responsable du Bureau Technique Intercommunal, M. David Ferrari, est chargé de participer à différentes séances afin d'assurer une gestion optimale des dossiers de police des constructions, d'aménagement du territoire, de travaux, en cours et à traiter, soit en 2017:

- 3 séances de commission consultative d'urbanisme et 3 séances de commission consultative d'urbanisme réduite ont eu lieu au cours de l'année en vue de soumettre l'analyse de projets complexes à un groupe d'experts et de prendre des décisions en respect des normes légales et esthétiques
- Séance mensuelle du comité de direction du BTI
- Suivi des dossiers d'aménagement du territoire et révision des PGA
- Établissement du budget annuel, contrôle des factures et comptes

En ce qui concerne le secteur des travaux, le responsable du BTI :

- Fait organiser et participe à une séance semestrielle d'informations et de coordination des travaux communaux pour, et avec, les services industriels
- Organise et participe à des séances de coordination avec délégations municipales, commissions ad hoc, représentants de l'état, mandataires ou propriétaires, services industriels, etc.

Il participe également à des séances d'informations et d'études d'aménagement du territoire, de police des constructions et autres domaines tels que CORAT, OPB, ECA, diverses études régionales de transport et d'urbanisme.

Enfin, il est chargé d'assister ou de représenter la Municipalité lors de :

- Études ou séances relatives à l'application des lois et des règlements en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions.
- Entretien de réseaux routiers ou de collecteurs
- Contacts avec les services de l'État
- Contacts avec les services industriels
- Contacts avec les mandataires ou les propriétaires

2.3 Police des constructions

Dans le cadre de la réorganisation interne du Bureau Technique Intercommunal, en place depuis 2016, M. Sherif a été nommé responsable de la police des constructions. Les tâches suivantes lui ont notamment été déléguées par le responsable du BTI :

- Séances hebdomadaires de transmission des dossiers avec le Municipal délégué et le Secrétaire municipal
- Séances au tribunal administratif (CDAP) ou à la préfecture, ou autres

Les techniciens de la police des constructions sont chargés de contrôler tout projet de construction selon les différents règlements communaux, la loi et le règlement d'application sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC et RLATC) et autres règlements et normes en vigueur (énergie, AEAI, etc.)

Durant l'année 2017, le Bureau Technique Intercommunal a examiné **167** nouveaux projets, dont **51** pour la commune de Chardonne :

18 projets ont fait l'objet d'une procédure d'enquête publique

21 projets ont fait l'objet d'une dispense d'enquête publique

12 projets concernent des installations solaires non soumises à autorisation

Durant l'année 2017, le Bureau Technique Intercommunal a établi **160** permis de construire, dont **44** pour la commune de Chardonne qui ont été délivrés par la Municipalité selon la répartition suivante :

17 permis de construire délivrés ont fait l'objet d'une mise à l'enquête publique

17 permis de construire délivrés ont fait l'objet d'une dispense d'enquête publique

10 courriers prenant note de l'installation de capteurs solaires conformes aux articles 18a LAT et 32a OAT

Le nombre de dossiers soumis à l'enquête publique en 2017 s'élève à **56**, dont **18** pour la commune de Chardonne.

Dans le cadre de la mise à l'enquête publique de ces dossiers :

Aucun dossier n'a fait l'objet d'une demande de construction d'un abri PCI

1 dossier a fait l'objet d'une dispense d'abri PCI

Le montant total des taxes des permis de construire délivrés se chiffre à **CHF 105'870.-**

Par ailleurs, le Bureau Technique Intercommunal a procédé également à **51** contrôles techniques de fin des travaux, dont **11** pour la commune de Chardonne ainsi qu'à **32** visites de la commission de salubrité, dont **10** pour la commune de Chardonne en vue de la délivrance de permis d'habiter.

Il a également établi **152** permis d'habiter/utiliser, dont **47** ont été délivrés par la Municipalité de Chardonne.

Par ailleurs, les techniciens ont également procédé à :

Établissement de divers plans et documents à l'intention de la Municipalité et des autres services communaux ou industriels

Examen et préavis divers d'ordre technique ou administratif à la Municipalité (travaux, constructions, assainissement, expropriation, etc.)

En 2017, **23** demandes pour des installations solaires correspondant aux critères énumérés à l'article 32a de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire ont été traitées par le BTI, dont **12** pour la commune de Chardonne pour un total de **461,50 m²** de capteurs solaires photovoltaïques.

Les techniciens de la police des constructions sont également chargés de l'attribution des plaques de numéro d'immeubles, gestion des commandes et de la livraison lors du contrôle technique.

LHR et RCB (Loi sur l'harmonisation des registres et registre cantonal des bâtiments) : divers contrôles sur place, ainsi que la mise à jour des registres ont été effectués, en collaboration avec le Contrôle des habitants.

En 2017, le Bureau Technique Intercommunal a également traité **5** demandes sur la commune de Chardonne relatives à l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation, de type Airbnb. En effet, depuis quelques années, l'offre de location d'appartements de vacances en ligne a énormément augmenté et le rôle de la Municipalité est d'informer la police du commerce que le mode d'exploitation souhaité ne nécessite pas d'enquête publique.

Les techniciens de la police des constructions ont effectué des statistiques diverses : constructions, appartements, travaux de génie civil, abris PC.

Finalement, le Bureau Technique Intercommunal a également procédé au suivi des dossiers pour lesquels un permis de construire avait été délivré durant les années précédentes, soit le suivi des chantiers et relance d'objets en attente, archivage des dossiers terminés.

2.4 Travaux et génie civil

Dans le cadre de la réorganisation interne du Bureau Technique Intercommunal, en place depuis 2016, M. Yann Gilliéron, adjoint au chef de service, a été nommé responsable du secteur travaux et génie civil. Les travaux suivants ont été réalisés en 2017 :

- Contrôles aux miroirs ou TV, curages, recherches et entretien de divers tronçons de ruisseaux, collecteurs, coulisses, dépotoirs, sources, venues d'eaux et autres ouvrages, notamment en cas de pollution
- Constats et entretien des routes et chemins communaux, y compris délivrance de permis de fouille nécessitant l'organisation de restrictions de circulation, avis aux riverains etc.
- Contrôles de fin de travaux divers
- Raccordements de collecteurs privés d'égouts et d'eaux claires comprenant les recherches, essais, contrôles, relevés et reports sur le SIT
- Gestion et réfection définitive des fouilles sur le domaine public
- Contrôles et surveillance des fouilles et dépôts sur le domaine public pendant la phase des travaux
- Contrôles des chantiers (constructions, collecteurs, etc.)
- Constats de dégradations des chemins communaux et planification des travaux de réparation comprenant soumissions, plans, synthèses
- Campagne d'entretien par curage et contrôle caméra sur les collecteurs communaux en collaboration avec les autres communes du cercle
- Examen d'assainissement de sources et autres ouvrages
- Établissement de plans de signalisation routière
- Établissement de plans de propriétés communales
- Établissement de divers plans et documents à l'intention de la Municipalité (places containers, places de parc, places de jeux, vignes communales, forêts, etc.) et des autres services communaux (voirie, école, pompiers) ou des industriels locaux
- Collaboration à l'étude de détail de projets d'assainissement et suivi de chantiers pour la route de Baumaroché, et pour le chantier de l'OFROU (autoroute A9)
- Contrôles, recherches et études d'assainissement divers par secteur ou groupes d'immeubles

- Examen et préavis divers d'ordre technique ou administratif à la Municipalité (recherche de statuts de chemins, de collecteurs, de sources, etc.)
- Mise à jour des données (problèmes domaine public) dans la base de données
- Développement d'applications sur le SIT intercommunal
- Suivi des séances et développement de l'application Cartoriviera

Chantiers communaux :

- Route de Baumaroché : Suivi des travaux
- Sentier du Peroset : projet, appel d'offres et préavis canalisations, suivi du chantier
- Étude de réfection des chemins de la Pérose et de l'Ecouralaz
- Lancement de l'étude et demande de subventions pour les chemins AF

Entretien des chemins communaux :

- Diverses remises à niveau de regards de visite sur la commune
- Réfection partielle de chemins par une campagne de colmatage de fissures et une réfection par un système d'enrobé coulé à froid
- Réfection de la chaussée et reflachage ponctuel sur : le chemin de la Pérose, chemin du Bois-de-Ruz, chemin de Chesaux, route de Baumaroché
- Permis de fouille : durant l'année 2017, le BTI a délivré **24** permis de fouille/dépôt.

4 objets ont nécessité soit un avis de restriction aux riverains, soit une fermeture de route, engendrant l'envoi d'avis aux bordiers concernés et aux différents services publics (Police, SDIS, voirie, Poste, VMCV.)

Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) :

L'étude par les communes du Cercle en collaboration avec le canton pour définir les mesures visant à l'assainissement du bruit routier des principaux axes des communes a débuté en 2013.

En 2017, l'étude a été finalisée et validée par les Municipalités du Cercle. La suite de la procédure est conduite par la direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) qui procédera avec les communes à la mise à l'enquête publique des mesures d'assainissement du bruit routier après l'approbation du Conseil d'Etat, au cours de l'année 2018.

Mises à jour annuelles :

- Mise à jour des plans de l'ensemble de la commune
- Mise à jour du cadastre souterrain: relevés au GPS et contrôles systématiques sur le terrain pour la mise à jour
- Saisie et mise à jour de diverses couches du SIT et de Cartoriviera

3. ETUDES ET PROJETS DIVERS

3.1 PPA

PPA « Maison Jean » pour l'EMS Maison du Pèlerin : en suspens

3.2 Cartoriviera

Développement du guichet cartographique régional (www.cartoriviera.ch) en collaboration avec les communes de Blonay, Vevey et le SIGE, Saint-Légier – la Chiésaz, la Tour-de-Peilz, Montreux, Veytaux, Police Riviera et Villeneuve.

Le guichet cartographique est un produit Opensource qui bénéficie des développements réalisés par l'ensemble des utilisateurs et qui permet un développement constant des outils de consultation ou des couches mises à disposition.

Les données disponibles pour le public ainsi que pour les professionnels bénéficiant d'un accès sécurisé permettent une interrogation complète des informations sur le territoire des dix communes du district et celles du Haut Lac.

Cet outil est de plus en plus utilisé et reconnu par le public ainsi que par les professionnels pour l'obtention de renseignements complets.

En 2017, passage à la version GeoMapFish 2.0 et amélioration de la version mobile

La liste complète des évolutions est disponible sur le site suivant : <https://twitter.com/cartoriviera>.

3.3 LLavaux

En 2017, le BTI a soumis **7** projets à la CCL, dont **5** pour la commune de Chardonne.

Les dossiers soumis à la CCL exigent une documentation plus importante et complète avant la mise à l'enquête publique. L'ensemble des documents produits par le BTI dans le cadre des examens sont appréciés par la CCL.

D'autre part, les dossiers importants sont soumis à la commission d'urbanisme préalablement à la CCL pour préavis.

La procédure d'enquête publique est rallongée par cet examen puisque la CCL se réunit une fois par mois.

3.4 Zone réservée selon article 46 LATC

La mise en place de zones réservées permet aux Municipalités d'instaurer un périmètre strictement inconstructible – hormis pour de petites dépendances, des travaux de rénovation ou la transformation des bâtiments existants – afin de sauvegarder les buts et principes régissant l'aménagement du territoire.

La zone réservée permet en outre une utilisation rationnelle et cohérente du sol et d'adapter le dimensionnement des zones à bâtir aux besoins conformément à la LAT.

Cette zone déploie ses effets pendant 5 ans, elle est prolongeable 3 ans, jusqu'à l'adoption d'un nouveau PGA conforme aux normes de droit supérieur.

Après un long travail d'analyse effectués entre le bureau d'urbanistes Plarel SA – mandaté par les 4 communes pour la révision de leurs PGA – la commune et le Bureau Technique Intercommunal, une zone réservée a été établie sur le territoire de la commune de Chardonne hors périmètre de centre, non seulement sur l'ensemble de la zone des villages, de la zone d'habitation de moyenne densité, de la zone d'habitation de faible densité, ainsi que sur la zone d'utilité publique et d'équipements collectifs situés dans le territoire urbanisé mais également sur le PPA « La Garde du Mont-Pèlerin », sur le PQ « Le Mirador » et sur le PQ « Résidences du Parc » situés en zone à bâtir et qui feront l'objet d'une réflexion dans le cadre de la révision du PGA.

Seules 10 parcelles situées à l'extérieur du périmètre de centre ont été exclues de la zone réservée car elles ont fait l'objet d'un projet de construction déposé au BTI avant le 30 août 2016. Cette exception se justifie en raison des frais déjà engagés de bonne foi par les propriétaires concernés, sur la base des plans en vigueur.

La zone réservée a été soumise à l'enquête publique du 22 avril au 22 mai 2017 et a soulevé 39 oppositions. Conformément aux exigences légales, les opposants qui le souhaitent ont été reçus lors de séances de conciliation par une délégation municipale. Un seul opposant a retiré son opposition. Les oppositions ont ensuite été traitées dans le cadre de la rédaction du préavis.

En 2018, un préavis sera déposé au Conseil communal en vue de l'approbation du plan et du règlement de la zone réservée ainsi que pour la levée des oppositions. Sous réserve de cette approbation, le département devra ensuite notifier les levées d'oppositions à chaque opposant – ouvrant les délais de recours – et se prononcer sur la mise en vigueur de la zone réservée une fois que l'ensemble juridique aura été traité.

3.5 Révision du plan général d'affectation

En mars 2016, le bureau Plarel a adressé aux 4 communes du Cercle de Corsier une offre pour effectuer la révision de leur PGA. Les communes ont confirmé ces offres par écrit dans le courant 2016.

Au niveau cantonal, le Grand Conseil a adopté la 4^{ème} adaptation du plan directeur cantonal (PDCn) au mois de juin 2017. La mesure A 11 de cette version contenait plusieurs nouveautés qui influencent le contenu de la révision des PGA, notamment :

- *La modification de la date de référence pour le bilan des réserves en zone d'habitation et mixte (2014 à 2015)*
- *L'abandon du taux de saturation de 80% dans le calcul de ces réserves*
- *L'introduction d'une limitation du nombre d'habitants à 19'200 dans le périmètre de centre de l'agglomération*

Dans le prolongement de l'adoption du PDCn4, le SDT a édité plusieurs fiches d'application visant à expliquer les principes à appliquer dans le cadre de la révision d'un PGA. La fiche intitulée « *Comment obtenir une subvention dans le cadre du redimensionnement des zones à bâtir ?* » demande la réalisation d'une étude préliminaire – la vision communale – comportant les principes du redimensionnement des zones à bâtir qui seront appliqués dans le cadre de la révision des PGA.

Compte tenu de l'évolution du contexte cantonal, les prestations exécutées en 2017 par le bureau Plarel peuvent être qualifiées de « démarches préliminaires ».

En 2017, le bureau Plarel a effectué pour la commune de Chardonne les prestations suivantes :

- *Traitement du plan de base reçu du BTI et tri des couches informatiques*
- *Contrôle et modification du bilan des réserves établi par le SDT « simulation pour le dimensionnement de la zone à bâtir d'habitation et mixte »*
- *Établissement d'un rapport d'étude préliminaire (vision communale) destiné à la demande de subvention cantonale conformément à la fiche d'application du mois de juillet 2017, y compris dessin des cartes, rédaction des textes et calcul du dimensionnement de la zone à bâtir.*

Le bureau Plarel a également effectué des prestations pour la zone réservée, soit :

- *Rédaction d'un projet de réponses aux oppositions (thème urbanisme) à intégrer au préavis municipal*
- *Contrôle des chiffres de population mentionnés dans le préavis*

La vision communale devait initialement être envoyée au SDT à la fin de l'année 2017. Toutefois, le SDT a annoncé qu'il n'était pas encore en mesure de se prononcer sur l'application de la mesure A11 dans les visions communales. Des nouvelles informations suivront en 2018.

3.6 PAC Lavaux

Suite au refus du peuple vaudois de l'initiative de M. Weber et de l'acceptation du contre-projet, les projets continuent à être analysés en fonction des RPGA et de la LLavaux avec une obligation de révision après l'arrêté du Conseil d'État dans les 5 ans des règlements communaux de Corseaux (village et PEP « Village de Corseaux ») et de Chardonne (village et zones de faible et moyenne densité).

L'élaboration du PAC Lavaux est placée sous la direction du SDT et a été confiée au bureau d'urbanistes Repetti Sàrl. Ce bureau se réfère à un comité de pilotage composé du SDT, de la DGE (Direction générale de l'environnement), du SIPAL (Service immeubles, patrimoine et logistique), du Service de l'agriculture, de la DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes), de la CCL (Commission consultative Lavaux), de la CIL (Commission intercommunale Lavaux), d'un représentant de l'exécutif de chaque commune concernée et d'un représentant de l'État au comité Lavaux Patrimoine mondial.

Son élaboration doit être coordonnée à la révision des PGA communaux dans le contexte de mise en œuvre de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire.

En 2017, les Municipalités du Cercle ont dû se prononcer sur une validation du périmètre de délimitation du périmètre du PAC Lavaux. Sous réserve d'adaptations mineures, les communes de Corseaux, Corsier et Jongny ont validé les périmètres proposés par le canton. La Municipalité de Chardonne est encore en discussion avec le canton afin que les zones vertes communales soient exclues du périmètre du PAC Lavaux.

Selon le planning prévisionnel cantonal le PAC Lavaux devrait être soumis à l'enquête publique en 2019 et mis en vigueur en 2021. Les PGA touchés par le PAC Lavaux devront être soumis à l'enquête publique en même temps.

En 2017, le BTI a été intégré dans le groupe de travail du PAC Lavaux en qualité de représentant des communes du Lavaux avec la CIL et son avocat conseil, Maître Schlaeppli.

4 séances du COPIL ont été organisées par le SDT pour présenter l'avancement de la démarche, le planning de la mise en œuvre du PAC Lavaux (qui concerne principalement la zone viticole du Lavaux) et un atelier de travail.

3.7 Cartes de dangers naturels

L'usage des cartes de dangers naturels est désormais entré dans les mœurs. Ces cartes permettent une évaluation rapide des niveaux de risques, et de définir à quels endroits du territoire des études particulières doivent être réalisées en fonction des projets.

Les cartes de dangers naturels seront prises en compte dans la procédure de révision des PGA afin d'assurer au mieux la protection de la population et des biens.

4. CONSTAT ET CONCLUSION

4.1. Personnel du BTI

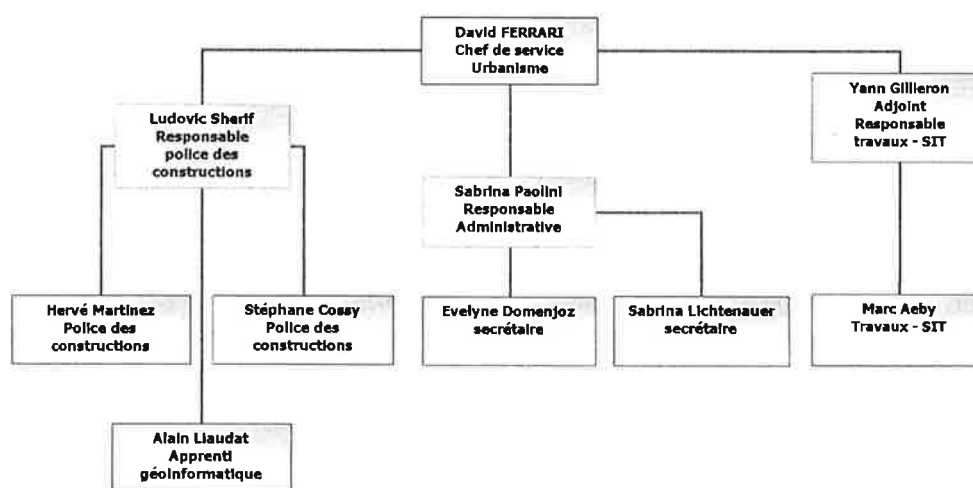
Au 31 décembre 2017, le personnel du BTI se composait de 9 collaborateurs et d'un apprenti:

M. David Ferrari	chef de service (100%)
M. Yann Gilliéron	adjoint, responsable du secteur travaux et SIT (100%)
M. Ludovic Sherif	responsable du secteur police des constructions (100%)
M. Hervé Martinez	secteur police des constructions (100%)
M. Stéphane Cossy	secteur police des constructions dès le 1 ^{er} avril 2017 (100%)
M. Marc Aeby	secteur travaux (100%)
Mme Sabrina Paolini Michel	responsable administrative, en congé maternité jusqu'au 13 mars 2017 (80% puis 60% dès le 1 ^{er} septembre 2017))
Mme Sabrina Lichtenauer	secrétaire (70%)
Mme Evelyne Domenjoz	secrétaire (70%)
M. Alain Liaudat	apprenti géomaticien

Le personnel suivant a terminé son activité au BTI en 2017 :

M. Frédéric Savoy	secteur police des constructions jusqu'au 28 février 2017 (100%)
Mme Cynthia Produit	secrétaire remplacement congé maternité jusqu'au 10 mars 2017 (60% temporaire)

Organigramme du BTI au 31.12.2017:



4.2. Évolution du travail du bureau technique

En 2017, le personnel du Bureau Technique Intercommunal s'est enfin stabilisé après plusieurs années de changement et d'adaptation.

Au secrétariat, Mme Cynthia Produit a remplacé Mme Paolini Michel jusqu'à la fin de son congé maternité au mois de mars.

Dans le secteur de la police des constructions, M. Frédéric Savoy a mis un terme à son contrat le 28 février 2017, il a été remplacé par M. Stéphane Cossy après une période de réorientation professionnelle financée en partie par la caisse cantonale de chômage par le biais d'allocation d'initiation au travail.

La nouvelle organisation du BTI mise en place depuis le 1^{er} janvier 2017 pour une meilleure répartition des tâches et d'équilibre des forces de travail fonctionne bien. Par ailleurs, l'outil de conduite du personnel, déjà en place sur la commune de Corseaux, a été finalisé et mis définitivement en place en 2017. Chaque collaborateur du BTI a désormais une vision plus claire sur son cahier des charges et ses possibilités d'évolution salariale.

Les statistiques montrent une stabilisation des demandes de permis de construire depuis quelques années. Toutefois, les procédures antérieures à la délivrance du permis de construire restent longues et complexes, notamment les procédures à suivre dans le cadre des responsabilités déléguées par le canton aux communes.

En parallèle à la stabilisation des demandes de permis de construire, le BTI a constaté ces dernières années une forte hausse des demandes pour des travaux d'entretien qui ne nécessitent pas d'autorisation de construire conformément à l'article 103 LATC. Dans un souci de transparence des dossiers traités par le BTI, ces demandes seront introduites dans la base de données dès le 1^{er} janvier 2018 afin qu'elles apparaissent dans les statistiques annuelles.

Dans une même optique, les demandes pour la pose de capteurs solaires ne nécessitant pas d'autorisation au sens des articles 18a LAT et 32a OAT ont été introduites dans la base de données du BTI depuis le 1^{er} janvier 2017 et figurent dans les statistiques annuelles.

Au cours de l'année 2017, le BTI a également été occupé au traitement de dossiers importants - en termes de nombre de constructions - tels que le projet du plan de quartier « Sur Jongny » ou celui de la Dautère, sur la commune de Corsier-sur-Vevey.

Nous constatons toujours une augmentation du nombre d'oppositions dans le cadre des procédures de mise à l'enquête publique de constructions de bâtiments qui aboutissent de plus en plus souvent à des recours auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP), ce qui implique de très longues procédures.

En ce qui concerne les procédures en lien avec le hors zone à bâtir, dont les dossiers sont examinés par le SDT, celles-ci se révèlent toujours être longues et fastidieuses avec des réponses longues à obtenir.

L'examen par le SDT (aménagement communal) pour les projets en matière d'aménagement du territoire (PPA, PQ, etc.) prend également du temps en raison notamment des nombreuses exigences cantonales, en matière de documents et études à fournir principalement, avant de pouvoir aboutir et permettre de légaliser de nouveaux plans.

Nous constatons également que le nombre de logements vacants est en augmentation sur les 4 communes du Cercle, tant pour la vente que pour la location. Par ailleurs, de plus en plus d'appartements ou logements sont occupés par des locataires de type B&B.

Le prix des biens a enregistré une légère baisse. Plusieurs caisses de pension ont construit, ou projettent de construire, des appartements destinés à la location ; elles investissent dans la pierre et n'hésitent pas à avoir des logements vides, même sur de longues périodes.

En conclusion, nous pouvons constater que les tâches confiées au Bureau Technique Intercommunal sont en constante évolution et demandent une grande capacité d'adaptation notamment par rapport aux nouvelles procédures à mettre en application et afin de pouvoir conseiller de façon optimale les Municipalités comme les citoyens.

Corseaux, le 5 mars 2018

Commune de Chardonne



**COMPTES
2017**

FINANCES

Considérations générales

L'exercice 2017 est un bon exercice pour notre commune, principalement grâce aux impôts aléatoires, et à une diminution de la charge sociale.

En effet, le réseau REVE a procédé à un remboursement sur les charges facturées en 2016 et le canton a rectifié en notre faveur la participation aux charges cantonales de la facture sociale 2016, ce qui a entraîné une importante diminution des charges de la commune.

Cette situation favorable nous a permis de faire des amortissements supplémentaires pour CHF 1'285'532.95 afin de diminuer le montant à amortir sur les exercices futurs. Dès 2018, nous devons commencer à amortir deux préavis alors arrivés à échéance (route de Baumaroché et Place du funiculaire) pour des montants importants.

Le montant de l'impôt des personnes physiques est en constante évolution, celui des personnes morales est en régression. Cela devrait être également le cas pour les prochains exercices avec l'entrée en vigueur de la RIE3.

Dans l'état, il n'est pas possible de faire des simulations, car nous n'avons pas encore de données de la part de l'administration fiscale cantonale.

L'excédent de trésorerie nous permet de financer une partie de nos investissements.

Vous trouverez en annexe des indicateurs financiers harmonisés. Notre marge d'autofinancement s'est améliorée et la charge de notre dette est faible.

Le cashflow de l'exercice 2017 est positif pour un montant de CHF 2'677'038.64. Nos liquidités sont bonnes.

Ce bon exercice est rassurant, mais les inconnues des conséquences de l'entrée en vigueur de la RIE 3, ainsi que des recettes des impôts aléatoires pourraient influencer fortement les prochains résultats.

MULTIFIDUCIAIRE LEMAN

Multifiduciaire Léman SA
Avenue du Casino 52
CH-1820 Montreux
Tél. +41 21 966 80 00
Fax +41 21 966 80 10
www.multigroupservices.com

Au conseil communal de la commune de

Chardonne

Montreux, le 26 avril 2018

Rapport de l'auditeur sur les comptes communaux

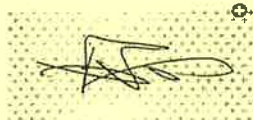
Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de Chardonne, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements, la liste des engagements hors bilan et le rappel des ententes intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la Municipalité de Chardonne alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

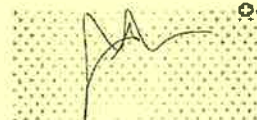
Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 *Review (examen succinct) d'états financiers*. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux présentant un capital de CHF 994'933.89 et un total de bilan de CHF 22'395'064.78 ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

MULTIFIDUCIAIRE LEMAN SA



Christophe Boy
Expert-réviseur agréé
Responsable du mandat



Yves Reichenbach
Expert-réviseur agréé

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

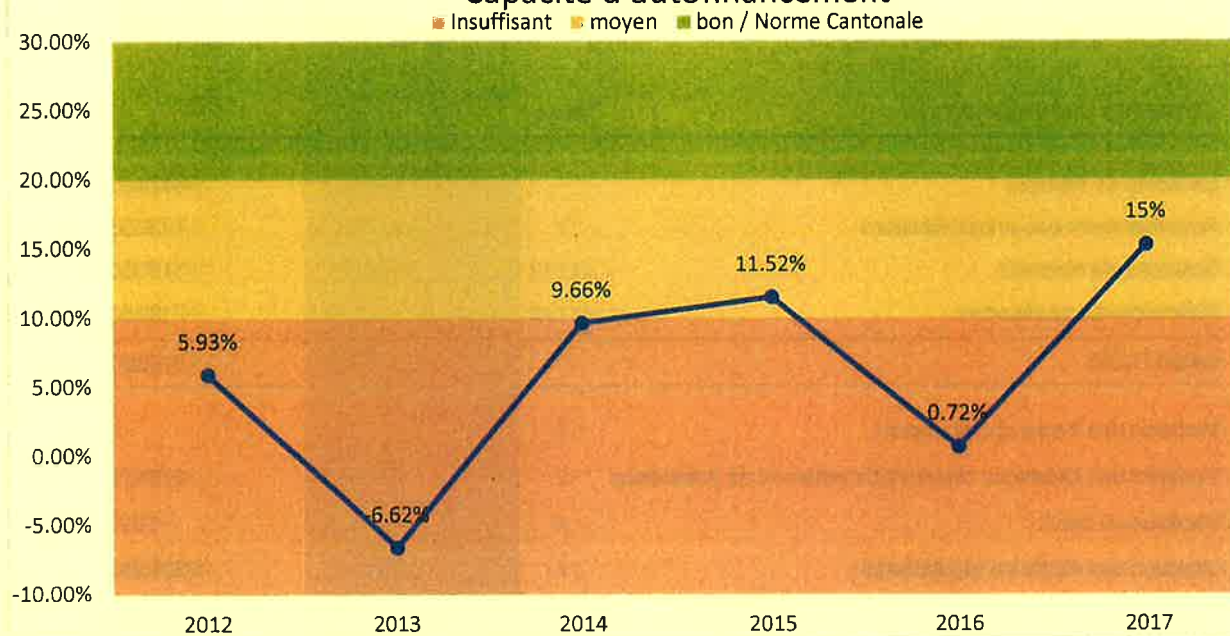
		2017	2016
	Notes	CHF	CHF
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Excédent de revenus		679'044	-642'420
Amortissement des immobilisations	7	1'610'234	723'033
Dotations de réserves	11 / 12	244'548	319'350
Prélèvements de réserves	11 / 12	0	-719'883
CASH FLOW		2'533'826	-319'920
Variation des Titres et placements	3	0	0
Variation des Créances résultant de ventes et de prestations	2	307'058	-278'077
Variation du stock	4	-1'078	-1'090
Variation des Actifs de régularisation	6	1'361'411	-1'561'954
Variation des Dettes résultant d'achats et de prestations	8	124'683	-222'534
Variation du besoin en fonds de roulement net		1'792'074	-2'063'655
TRESORERIE RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		4'325'900	-2'383'575
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Investissements nets	4 / 6	-2'135'636	-791'407
TRESORERIE RESULTANT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		-2'135'636	-791'407
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation des emprunts à moyen et long terme	9 / 10	40'880	3'529'234
Diminution des emprunts à moyen et long terme	10	0	0
TRESORERIE RESULTANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT		40'880	3'529'234
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES			
Liquidités en début d'exercice		862'760	508'508
Liquidités en fin d'exercice		3'093'904	862'760
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES		2'231'144	354'252



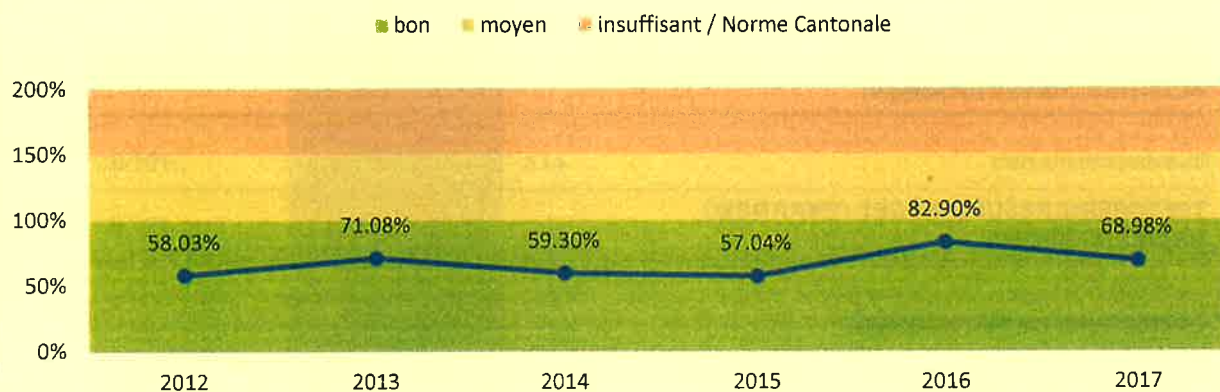
Commune de Chardonne

Indicateurs financiers

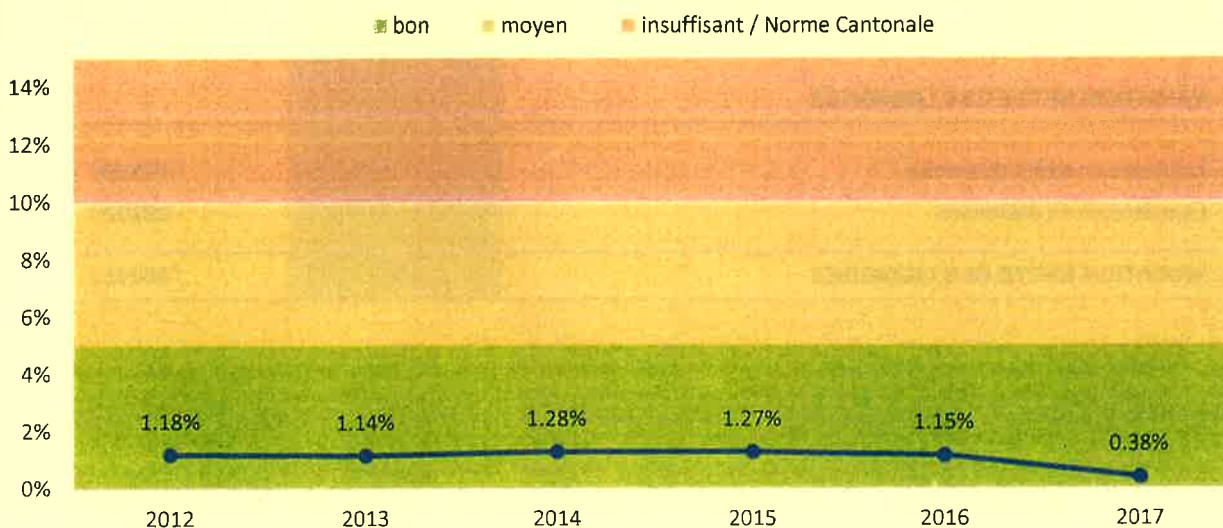
Capacité d'autofinancement



Quotité de la dette brute



INP/RFE Quotité des intérêts



Commune de Chardonne

Indicateurs financiers harmonisés

	Groupe de comptes	2012 2'755 habitants	2013 2'818 habitants	2014 2'835 habitants	2015 2'889 habitants	2016 2'916 habitants	2017 2'921 habitants
Dettes nettes							
Engag. courants créanciers	9200	1'783'473.44	1'812'768.89	1'872'851.29	1'462'077.62	1'211'927.74	1'062'766.29
+ Emprunts court terme	921	2'000'000.00	2'700'000.00	3'000'000.00	2'000'000.00	598'000.00	-
+ Emprunts moyen/long terme	922	5'500'000.00	5'500'000.00	5'500'000.00	5'500'000.00	11'000'000.00	11'000'000.00
+ Engag. envers entités particul.	923	155'678.80	155'951.85	160'881.75	152'597.10	181'831.10	221'815.10
Dettes brutes		9'439'152.24	10'168'720.74	10'533'733.04	9'114'674.72	12'991'758.84	12'284'581.39
- Avoirs disponibles	910	-590'810.10	-708'260.80	-563'579.57	-508'507.96	-862'759.60	3'093'903.89
- comptes courants	9111	-843'556.63	-893'132.60	-785'461.90	-867'375.91	-1'741'572.56	1'159'012.51
- Epargne (titres et placement)	9120	-224'337.00	-224'337.00	-224'337.00	-224'337.00	-224'337.00	224'337.00
- Prêts	9122	-	-	-	-	-	-
- Autres prêts	915	-	-	-	-	-	-
Dettes nettes		7'780'448.51	8'342'990.34	8'960'354.57	7'514'453.85	10'163'089.68	7'807'327.99
Dettes nettes par habitants		2'824.12	2'960.61	3'160.62	2'601.06	3'485.28	2'672.83

	Groupe de comptes	2012 2'755 habitants	2013 2'818 habitants	2014 2'835 habitants	2015 2'889 habitants	2016 2'916 habitants	2017 2'921 habitants
IP/RC							
Int. Passifs/Dépenses courantes							
Intérêts passifs	32.00	177'424.00	170'451.00	180'906.00	165'599.25	167'929.18	51'488.63
Dépenses courantes	30.00	1'743'375.00	1'778'310.00	1'711'554.00	1'778'384.67	1'874'131.05	1'788'692.99
	31.00	2'434'974.00	2'759'146.00	2'532'557.00	2'665'679.18	2'568'256.58	2'463'949.65
	32.00	177'424.00	170'451.00	180'906.00	165'599.25	167'929.18	51'488.63
	330.00	68'432.00	102'046.00	53'538.00	72'369.57	78'409.47	71'606.54
	35.00	9'739'718.00	9'238'135.00	8'794'239.00	7'642'273.32	9'096'225.59	8'353'187.25
	36.00	854'714.00	900'506.00	878'949.00	738'074.10	806'966.07	838'188.25
Total dépenses courantes		15'018'637.00	14'948'594.00	14'151'743.00	13'062'380.09	14'591'917.94	13'567'113.31
IP/RC %		1.18	1.14	1.28	1.27	1.15	0.38

Commune de Chardonne

Indicateurs financiers harmonisés

MA	Groupe de comptes	2012 2'755 habitants	2013 2'818 habitants	2014 2'835 habitants	2015 2'889 habitants	2016 2'916 habitants	2017 2'921 habitants
Marge d'autofinancement							
Revenus	4	16'265'743.92	14'305'940.00	17'762'289.00	15'978'959.91	15'671'695.24	17'809'946.63
- Charges	3	16'219'624.49	15'547'353.00	17'075'634.00	15'293'369.74	16'314'114.93	17'130'902.55
Résultat de l'exercice		46'119.43	-1'241'413.00	686'655.00	685'590.17	-642'419.69	679'044.08
+ amortissements	33	1'437'127.00	391'915.00	503'605.00	869'918.82	381'559.47	1'681'840.49
- défalctions	3301	-68'431.93	-102'046.00	-53'538.00	-72'369.57	-78'409.47	-71'606.54
+ attrib. à des fds de réserve	38	549'302.39	22'890.00	647'483.00	387'328.40	502'350.47	244'547.53
- prélèv. sur des fds de réserve	48	-1'080'000.00	-	-108'406.00	-74'485.56	-53'231.20	-
Marges d'autofinancement		884'116.89	-928'654.00	1'675'799.00	1'795'982.26	109'849.58	2'677'038.64

	Groupe de comptes	2012 2'755 habitants	2013 2'818 habitants	2014 2'835 habitants	2015 2'889 habitants	2016 2'916 habitants	2017 2'921 habitants
Capacité d'autofinancement							
MA - Marge autofinancement		884'116.89	-928'654.00	1'675'799.00	1'795'982.26	109'849.58	2'677'038.64
RC - Recettes courante	40-47	14'902'754.00	14'019'940.00	17'350'583.00	15'585'098.35	15'304'602.04	17'492'410.63
Capacité d'autofinancement		5.93%	-6.62%	9.66%	11.52%	0.72%	15%

Commune de Chardonne - Comptes 2017

Ecart avec le budget			
	Budget 2017	Comptes 2017	Ecart
Impôts			
4001.00 Impôt sur le revenu PP	7'400'000.00	7'422'936.66	22'936.66
4002.00 Impôt sur la fortune PP	1'700'000.00	1'708'634.02	8'634.02
4003.00 Impôt à la source	150'000.00	227'461.72	77'461.72
4004.00 Impôt spécial des étrangers	420'000.00	362'767.42	-57'232.58
4011.00 Impôt sur le bénéfice PM	300'000.00	162'901.30	-137'098.70
4012.00 Impôt sur le capital PM	15'000.00	3'923.50	-11'076.50
4013.00 Impôt complémentaire sur les immeubles	10'000.00	38'284.25	28'284.25
4020.00 Impôt foncier	820'000.00	859'661.16	39'661.16
Sous-total impôts	10'815'000.00	10'786'570.03	-28'429.97
4040.00 Droits de mutation	600'000.00	593'668.25	-6'331.75
4050.00 Impôt sur les successions et donations	600'000.00	1'360'771.50	760'771.50
4061.00 Impôt sur les chiens	11'000.00	13'760.00	2'760.00
4090.00 Impôts récupérés après défalcons		9'686.63	9'686.63
4110.00 Concessions	110'000.00	102'235.35	-7'764.65
4221.00 Intérêts s/décomptes impôts	75'000.00	56'452.92	-18'547.08
4411.00 Part à l'impôt sur les gains immobiliers	300'000.00	771'366.25	471'366.25
4411.01 Part à l'impôt sur les frontaliers		15'528.40	15'528.40
Sous-total impôts aléatoires	1'696'000.00	2'923'469.30	1'227'469.30
Total impôts	12'511'000.00	13'710'039.33	1'199'039.33
Divers			
3187.00 Emoluments facturés par le canton	80'000.00	68'830.79	-11'169.21
3191 Impôts payés à d'autres communes	2'000.00	7'774.05	5'774.05
3212.00 Intérêts bonifiés et rémun.		6'208.73	6'208.73
3221.00 Intérêts compensatoires	15'000.00	1'779.90	-13'220.10
3301.00 Défalcons	80'000.00	84'606.54	4'606.54
3809.01 Attribution fonds de défalcons impôts		-13'000.00	-13'000.00
3819.00 Prélèv. s/revenus conjoncturels		1'367'561.50	1'367'561.50
3909.01 Imputation interne - réforme policière	322'646.00	317'536.00	-5'110.00
Sous-total divers	499'646.00	1'841'297.51	1'341'651.51
Total général	12'011'354.00	11'868'741.82	-142'612.18

Ecart sur budget par dicastère

	Budget 2017	Comptes 2017	Ecart
1 Administration générale	2'101'950.00	2'003'770.94	-98'179.06
Amortissements	8'010.00	77'128.20	69'118.20
2 Finances	497'646.00	1'802'577.42	1'304'931.42
Impôts	-12'511'000.00	-13'710'039.33	-1'199'039.33
Péréquation	1'954'686.00	1'808'873.00	-145'813.00
3 Domaines et bâtiments	245'280.00	-8'071.73	-253'351.73
Locations appartements	-350'500.00	-349'921.90	578.10
Amortissements	32'040.00	91'786.40	59'746.40
4 Travaux	1'677'865.00	1'319'797.51	-358'067.49
Egouts	-	-	-
Amortissements	271'065.00	1'441'319.35	1'170'254.35
5 Instruction publique et cultes	1'355'680.00	1'338'276.54	-17'403.46
6 Police	626'120.00	547'189.27	-78'930.73
Participation charges cantonales	216'973.00	195'072.00	-21'901.00
Récupération bascule policière	-322'646.00	-317'536.00	5'110.00
7 Sécurité sociale	1'050'600.00	835'691.41	-214'908.59
Facture sociale cantonale	3'362'906.00	2'242'804.50	-1'120'101.50
8 Services industriels	3'000.00	2'238.34	-761.66
Total	219'675.00	-679'044.08	-898'719.08

**Commune de Chardonne
Comptes 2017**

Récapitulation

		Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Administration générale	2'173'145.94	92'246.80 2'080'899.14	2'162'860.00	52'900.00 2'109'960.00	2'249'776.25	55'230.00 2'194'546.25
2	Finances	4'774'285.12 10'098'588.91	14'872'874.03	3'571'878.00 10'058'668.00	13'630'546.00	4'532'097.39 8'361'122.93	12'893'220.32
3	Domaines et bâtiments	1'021'794.90 266'207.23	1'288'002.13	982'320.00 73'180.00	1'055'500.00	1'013'670.90 148'786.69	1'162'457.59
4	Travaux	3'932'845.13	1'171'728.27 2'761'116.86	2'821'430.00	872'500.00 1'948'930.00	2'912'416.93	1'183'910.23 1'728'506.70
5	Instruction publique et cultes	1'364'947.69	26'671.15 1'338'276.54	1'383'780.00	28'100.00 1'355'680.00	1'370'883.55	25'485.65 1'345'397.90
6	Police	778'898.27	354'173.00 424'725.27	878'093.00	357'646.00 520'447.00	808'638.50	347'938.50 460'700.00
7	Sécurité sociale	3'078'610.91	115.00 3'078'495.91	4'413'506.00	4'413'506.00	3'418'206.81	3'418'206.81
8	Services industriels	6'374.59	4'136.25 2'238.34	8'000.00	5'000.00 3'000.00	8'424.60	3'452.95 4'971.65
Total Fonctionnement		17'130'902.55 679'044.08	17'809'946.63	16'221'867.00	16'002'192.00 219'675.00	16'314'114.93	15'671'695.24 642'419.69

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Commune de Chardonne - Comptes 2017

		Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Administration générale	2'173'145.94	92'246.80	2'162'860.00	52'900.00	2'249'776.25	55'230.00
10	Autorités	339'635.40	43'696.05	330'850.00	15'000.00	347'167.85	20'451.30
1010	Conseil communal	37'629.30		35'400.00		43'527.80	
3003.00	Jetons de présence et traitements	19'933.00		17'000.00		21'050.00	
3030.00	Assurances sociales	660.30		600.00		521.90	
3050.00	Assurances accidents et maladie	237.55		300.00		240.05	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	746.35		500.00		369.30	
3170.00	Frais réceptions et manifestations	16'052.10		17'000.00		21'346.55	
1020	Municipalité	302'006.10	43'696.05	295'450.00	15'000.00	303'640.05	20'451.30
3001.00	Rétributions des autorités	108'057.65		108'450.00		239'632.25	
3001.01	Vacations	128'589.80		120'000.00			
3030.00	Assurances sociales	20'825.05		20'000.00		17'464.15	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	31'680.00		32'000.00		31'680.00	
3050.00	Assurances accidents et maladie	4'510.60		5'000.00		5'016.05	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	8'343.00		10'000.00		9'847.60	
4361.00	Rbt traitements, charges soc., jetons prés.		43'696.05		15'000.00		20'451.30
11	Administration	1'592'449.93	14'178.55	1'581'010.00	7'000.00	1'677'944.75	26'890.70
1100	Administration	1'592'449.93	14'178.55	1'581'010.00	7'000.00	1'677'944.75	26'890.70
3011.00	Traitement du personnel	507'730.00		517'000.00		501'972.00	
3030.00	Assurances sociales	41'715.50		39'000.00		36'136.80	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	70'493.20		72'000.00		71'675.35	
3050.00	Assurances accidents et maladie	15'674.55		14'000.00		16'843.95	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	706.65		2'000.00		352.90	
3080.00	Personnel intérimaire					2'250.00	
3091.00	Formation et recherche du personnel	4'938.55		5'000.00		1'834.00	
3100.00	Imprimés, annonces, fournitures bureau	46'075.61		40'000.00		44'571.04	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1100.3151.01 Entretien matériel informatique

- Ofisa Informatique, CHF 23'996.50
- Vision 2 Actions, CHF 23'930.65
- Hotspots, Wi-Fi, ADSL, Gestion Electronique des Documents GED, interventions diverses, CHF 21'938.70
- Groupe E : mise à jour du serveur de communication, CHF 7'257.35

1100.3313.00 Amortissements

1100.3321.00 Amortissement supplémentaires

Solution informatique « Communal.ch » - Le tableau détaillé des amortissements se trouve en page 77

1100.3520.00 Participation à des entités intercommunales

Les principaux montants sont :

- la participation au Service des Affaires Intercommunales (SAI), CHF 27'847.80
- la cotisation à Promove, CHF 11'664.—
- les cotisations à la CIL et Lavaux Patrimoine Mondial, CHF 45'555.—
- frais d'entretien stand de tir de la Barmaz à Villeneuve, CHF 1'788.90.—
- Equipement touristique de la Riviera, CHF 2'500.—
- Bus du Petit Prince, CHF 1'595.05

1100.4363.00 Remboursements assurances + divers dommages

Caisse Intercommunale de pension - Indemnité maladie

1100.4390.00 Recettes diverses

Facturation de participations à des manifestations

Commune de Chardonne - Comptes 2017

		Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3100.01	Imprimés, annonces, fournitures bureau/Elections					15'906.50	
3111.00	Achats mobilier et matériel	7'295.65		9'000.00		4'512.20	
3111.01	Achats matériel informatique	6'551.13		10'000.00		13'257.35	
3151.00	Entretien mobilier et équipements	14'819.61		14'000.00		13'748.52	
3151.01	Entretien matériel informatique	77'123.20		67'000.00		55'489.00	
3151.02	Site internet	14'970.00		20'000.00		217.50	
3170.00	Frais réceptions et manifestations	47'100.64		50'000.00		65'877.90	
3171.00	Frais réceptions et manifestations - Jumelage	10'202.00		9'000.00		47'022.60	
3181.00	Frais de ports et CCP	16'501.59		17'000.00		18'533.96	
3182.00	Frais de téléphones	7'068.25		9'000.00		7'556.60	
3183.01	Frais encaissement cartes de crédit	246.20		100.00		163.38	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	11'036.00		30'000.00		9'422.00	
3186.00	Primes d'assurances	14'179.35		15'000.00		13'232.55	
3193.00	Cotisations	11'050.65		10'000.00		10'110.75	
3313.00	Amort. machines, mobilier, véhicules	7'713.00		8'010.00			
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif	69'415.20					
3520.00	Participation à des entités intercommunales	90'950.75		101'900.00		233'389.95	
3526.05	CIEHL	14'580.00		14'500.00		14'445.00	
3657.00	Aide pour le trafic régional	259'950.45		281'500.00		271'062.75	
3658.01	Plein Ciel - Participation aux frais d'exploitation	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
3659.00	Dons, aides et subventions casuelles	214'362.20		216'000.00		198'360.20	
4312.00	Emoluments du contrôle des habitants						465.00
4313.03	Finances de naturalisations		500.00				2'500.00
4350.00	Ventes et prestations de service		6'671.20		7'000.00		7'060.60
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		5'177.35				16'764.10
4390.00	Recettes diverses		1'830.00				101.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1500.3111.01 Achats matériel informatique

Remplacement de 2 PC

1500.3151.02 Site Internet

Refonte du site internet de la Bibliothèque

1500.4520.00 Participation et rbts de communes

Participation de la commune de Jongny

1510.3523.00 Fonds intercommunal de la culture

Participation de CHF 48.— par habitant.

Commune de Chardonne - Comptes 2017

		Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
15	Affaires culturelles	241'060.61	34'372.20	251'000.00	30'900.00	224'663.65	7'888.00
1500	Bibliothèque	101'092.61	34'372.20	111'500.00	30'900.00	85'991.65	7'888.00
3011.00	Traitement du personnel	49'073.83		57'200.00		47'480.50	
3030.00	Assurances sociales	4'936.35		5'100.00		3'418.10	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	7'252.80		7'900.00		6'917.75	
3050.00	Assurances accidents et maladie	1'763.75		2'000.00		1'572.05	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	344.80		1'500.00			
3100.00	Imprimés, annonces, fournitures bureau	2'804.05		3'000.00		1'647.90	
3102.00	Livres, journaux, documentation	19'705.45		20'000.00		19'822.15	
3111.00	Achats mobilier et matériel	118.70		1'000.00		552.45	
3111.01	Achats matériel informatique	3'588.23		1'500.00			
3151.00	Entretien mobilier et équipements	1'517.00		1'500.00		1'651.50	
3151.01	Entretien matériel informatique					97.20	
3151.02	Site internet	5'412.00		5'300.00			
3170.00	Frais réceptions et manifestations	2'536.05		3'000.00		758.45	
3182.00	Frais de téléphones	1'375.25		1'500.00		1'379.60	
3186.00	Primes d'assurances	264.35		500.00		294.00	
3193.00	Cotisations	400.00		500.00		400.00	
4390.00	Recettes diverses		1'012.00		900.00		888.00
4520.00	Participations et rbts de communes		33'360.20		30'000.00		7'000.00
1510	Concerts et activités culturelles	139'968.00		139'500.00		138'672.00	
3523.00	Part. intercomm. à des charges culture, loisirs, sports	139'968.00		139'500.00		138'672.00	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

2100.3191.01 Impôts payés à d'autres communes

Restitution à d'autres communes pour activités dirigeantes.

2100.3819.00 Prélèvement sur revenus conjoncturels

Il s'agit de la reprise par le canton (par le biais de la facture sociale 7200.3515.01) du 50% et du 30% des impôts encaissés suivants :

50% des droits de mutation (4040.00)	CHF	593'668.25	=	CHF	296'834.15
50% de l'impôt sur les successions (4050.00)	CHF	1'360'771.50	=	CHF	680'385.75
50% de la part à l'impôt sur les gains immob. (4411.00)	CHF	771'366.25	=	CHF	385'683.10
30% de la part à l'impôt sur les frontaliers (4411.01)	CHF	15'528.40	=	CHF	4'658.50
	CHF	2'741'334.40	=	CHF	1'367'561.50

2100.3909.01 Imputation interne réforme policière

Le budget prévoit la totalité des impôts supplémentaires que la commune va encaisser à la suite de la bascule de 2 points (voir ci-dessous). Afin d'avoir une idée du coût de la police (centre de frais 6100) la valeur des 2 points est comptabilisée par imputation interne en charge sous Impôts et en revenu sous Administration police.

Commune de Chardonne - Comptes 2017

		Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Finances	4'774'285.12	14'872'874.03	3'571'878.00	13'630'546.00	4'532'097.39	12'893'220.32
20	Comptabilité générale			2'000.00			4.70
2000	Contentieux			2'000.00			4.70
3301.00	Défalcations des créances et débiteurs + impôts			2'000.00			
4362.00	Rbt de frais admin., poursuites, etc.						4.70
21	Impôts	1'841'297.51	13'710'039.33	499'646.00	12'511'000.00	1'275'518.83	11'766'266.92
2100	Impôts	1'841'297.51	13'710'039.33	499'646.00	12'511'000.00	1'275'518.83	11'766'266.92
3187.00	Emoluments facturés par le canton	68'830.79		80'000.00		71'368.05	
3191.01	Impôts payés à d'autres communes	7'774.05		2'000.00		13'263.00	
3212.00	Intérêts bonifiés et rémun. (Impôts)	6'208.73				10'033.81	
3221.00	Intérêts compensatoires	1'779.90		15'000.00		2'747.98	
3301.00	Défalcations des créances et débiteurs + impôts	71'606.54		80'000.00		78'409.47	
3809.01	Attribution fonds défalcation impôts					183'000.00	
3819.00	Prélèvements s/revenus conjoncturels	1'367'561.50				602'834.52	
3909.01	Imputation interne - Réforme policière	317'536.00		322'646.00		313'862.00	
4001.00	Impôt sur le revenu		7'422'936.66		7'400'000.00		7'130'907.91
4002.00	Impôt sur la fortune		1'708'634.02		1'700'000.00		1'598'048.34
4003.00	Impôt à la source		227'461.72		150'000.00		148'507.79
4004.00	Impôt spécial des étrangers		362'767.42		420'000.00		371'642.95
4011.00	Impôt s/bénéfice personnes morales		162'901.30		300'000.00		249'340.70
4012.00	Impôt s/capital personnes morales		3'923.50		15'000.00		15'716.25
4013.00	Impôt complémentaire sur immeubles		38'284.25		10'000.00		31'313.00
4020.00	Impôt foncier		859'661.16		820'000.00		818'902.27

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

2200.3210.00 Intérêts des dettes à court terme

Des recettes fiscales « extraordinaires » (impôt sur les successions et donations, et impôt sur les gains immobiliers) ont permis de financer les charges communales sans recourir à des emprunts ponctuels.

2200.3222.00 Intérêts des dettes consolidées

Emprunts de CHF 5'000'000.— sur 10 ans auprès de la SUVA au taux de 0.36% et de CHF 6'000'000.— sur 10 ans auprès de la Caisse de pension de la Poste au taux de 0.41%

2210.3520.01 Fonds de péréquation horizontal

L'alimentation de ce fonds équivaut à 18.56 points d'impôt.

2210.4520.00 Part. et remboursements des communes

Retour du fonds de péréquation : CHF 1'077'280.—, représentant la « couche population », soit CHF 100.—/hab. entre 1 et 1'000 habitants, et CHF 350.—/hab. entre 1'001 et 3'000 habitants, CHF 759'746.— et les dépenses thématiques (prise en charge du coût des transports) CHF 317'534.—. Eléments calculés et fournis par le canton.

Commune de Chardonne - Comptes 2017		Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4040.00	Droits de mutation		593'668.25		600'000.00		369'527.80
4050.00	Impôt sur successions et donations		1'360'771.50		600'000.00		543'857.30
4061.00	Impôt sur les chiens		13'760.00		11'000.00		11'840.00
4090.00	Impôts récupérés après défalcatons		9'686.63				4'039.25
4110.00	Concessions		102'235.35		110'000.00		101'247.60
4221.00	Intérêts s/décompte impôts		56'452.92		75'000.00		65'219.16
4370.01	Amende soustraction LMSD (Impôts)						9'662.50
4411.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers		771'366.25		300'000.00		285'968.70
4411.01	Part à l'impôt sur les frontaliers		15'528.40				10'525.40
22	Service financier	2'932'987.61	1'162'834.70	3'070'232.00	1'119'546.00	3'256'578.56	1'126'948.70
2200	Intérêts	46'834.61	85'554.70	66'000.00	70'000.00	158'151.56	80'814.70
3183.00	Frais bancaires	3'334.61		3'000.00		3'004.17	
3210.00	Intérêts des dettes à court terme			18'900.00		13'752.79	
3222.00	Intérêts des dettes consolidées	43'500.00		44'100.00		141'394.60	
4220.00	Revenus des capitaux patrimoine financier		83'888.00		70'000.00		79'148.00
4241.00	Gains comptables - Patrimoine financier		1'666.70				1'666.70
2210	Participations	2'886'153.00	1'077'280.00	3'004'232.00	1'049'546.00	3'098'427.00	1'046'134.00
3520.01	Fonds de péréquation horizontal	2'886'153.00		3'004'232.00		3'098'427.00	
4520.00	Participations et rbts de communes		1'077'280.00		1'049'546.00		1'046'134.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3100.3311.00 Amortissements

Place Cendrillon - Le tableau détaillé des amortissements se trouve en page 77

3200.3189.01 Travaux exécutés par des tiers

Exploitation des coupes de bois, CHF 47'013.25

Coupes de bois et évacuation héliportée, En Baumaroché, CHF 55'834.90

Exploitation de chablis aux Enchironne suite à la tempête du 9 juillet 2017, CHF 64'517.05

3200.4510.00 Participations, subsides, rbts du canton

Dont : une subvention de CHF 50'519.— relative aux coupes de bois En Baumaroché et

une de CHF 19'344.— concernant l'exploitation des chablis aux Enchironne suite à la tempête du 9 juillet 2017

Commune de Chardonne - Comptes 2017		Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Domaines et bâtiments	1'021'794.90	1'288'002.13	982'320.00	1'055'500.00	1'013'670.90	1'162'457.59
30	Service technique	1'027.55	430.00	1'600.00	400.00	1'509.50	533.50
3000	Poids public	1'027.55	430.00	1'600.00	400.00	1'509.50	533.50
3156.00	Entretien matériel spécialisé	1'023.00		1'500.00		1'509.50	
3186.00	Primes d'assurances	4.55		100.00			
4356.01	Produits des pesages		430.00		400.00		533.50
31	Terrains	48'202.95	33'284.40	115'040.00	22'000.00	87'932.95	55'629.10
3100	Terrains	35'659.00	32'713.00	35'040.00	22'000.00	3'484.00	28'406.60
3148.00	Entretien port Pichette - Garde-port	2'625.00		2'000.00		2'500.00	
3161.00	Locations de terrains, bâtiments, locaux, pl. de parc	984.00		1'000.00		984.00	
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.	32'050.00		32'040.00			
4232.00	Loyers des terrains		32'713.00		22'000.00		28'406.60
3110	Bancs rocheux	12'543.95	571.40	80'000.00		84'448.95	27'222.50
3146.00	Entretien des forêts, vignes et terrains	12'543.95		80'000.00		84'448.95	
4360.00	Remboursements de tiers		571.40				24'948.60
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton						2'273.90
32	Forêts	190'394.15	175'938.70	68'150.00	41'000.00	44'958.35	53'908.40
3200	Forêts	190'394.15	175'938.70	68'150.00	41'000.00	44'958.35	53'908.40
3146.00	Entretien des forêts, vignes et terrains	16'095.15		15'150.00		11'612.35	
3189.01	Travaux exécutés par des tiers	167'365.20		45'000.00		33'241.00	
3518.00	Inspectorat et gestion des forêts	6'933.80		8'000.00		105.00	
4355.02	Ventes de bois		102'253.25		37'500.00		50'070.75
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton		73'685.45		3'500.00		3'837.65

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3300.3191.02 TVA

La TVA est directement déduite du chiffre d'affaires de la vente des vins.

3300.4355.03 Vente de raisin

Vente à Obrist et Les Frères Dubois, CHF 117'706.75

Commune de Chardonne - Comptes 2017

		Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
33	Vignes	172'873.68	256'479.83	177'500.00	185'000.00	180'951.97	248'252.14
3300	Vignes	172'873.68	256'479.83	177'500.00	185'000.00	180'951.97	248'252.14
3134.00	Approvisionnements des domaines	13'473.90		8'000.00		12'274.35	
3146.00	Entretien des forêts, vignes et terrains	6'116.45		13'000.00		14'109.13	
3154.00	Entretien machines et matériel d'exploitation	496.00		3'500.00		342.00	
3186.00	Primes d'assurances	4'956.64		8'000.00		5'452.49	
3189.02	Vigneron-tâcheron + caviste	143'604.54		135'000.00		144'767.45	
3191.02	TVA			5'000.00			
3193.00	Cotisations	4'226.15		5'000.00		4'006.55	
4355.01	Ventes de vin		138'773.08		100'000.00		134'385.74
4355.03	Ventes de raisin		117'706.75		85'000.00		113'710.80
4359.00	Ventes et prestations diverses						155.60
35	Bâtiments	609'296.57	821'869.20	620'030.00	807'100.00	698'318.13	804'134.45
3500	Bâtiments - général	191'318.50	2'400.00	209'000.00	2'400.00	196'968.70	2'400.00
3011.00	Traitement du personnel	145'180.00		158'000.00		147'940.00	
3030.00	Assurances sociales	12'776.05		16'000.00		17'210.15	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	21'960.60		22'000.00		21'232.55	
3050.00	Assurances accidents et maladie	4'598.20		4'500.00		4'898.15	
3114.01	Equipements de travail, entretien habits	1'122.70		1'500.00		858.00	
3120.00	Eau, électricité, combustible	351.35		500.00		330.95	
3124.00	Carburant	773.25		1'000.00		659.35	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	414.70		1'000.00			
3155.00	Entretien véhicules	1'585.85		1'500.00		1'160.95	
3186.00	Primes d'assurances	1'012.60		1'000.00		2'211.90	
3191.00	Impôts et taxes	310.10		500.00		256.40	
3192.00	Taxes et assurances véhicules	1'233.10		1'500.00		210.30	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		2'400.00		2'400.00		2'400.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Commune de Chardonne - Comptes 2017

		Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3510	Logis de Chardonne	15'680.70	56'100.00	26'900.00	55'500.00	48'676.45	56'100.00
3120.00	Eau, électricité, combustible	8'679.70		10'000.00		7'937.35	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	5'036.45		15'000.00		38'382.05	
3186.00	Primes d'assurances	1'778.80		1'900.00		2'331.90	
3191.00	Impôts et taxes	185.75				25.15	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		56'100.00		55'500.00		56'100.00
3512	Chalet Buttica	1'801.10	2'000.00	6'000.00	1'800.00	4'832.55	2'800.00
3120.00	Eau, électricité, combustible			500.00			
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	1'395.90		5'000.00		4'412.45	
3186.00	Primes d'assurances	405.20		500.00		420.10	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		2'000.00		1'800.00		2'800.00
3514	Bibliothèque	5'385.86		6'950.00		20'406.70	
3011.00	Traitement du personnel	974.11		1'000.00		804.90	
3030.00	Assurances sociales	86.05		100.00		57.95	
3050.00	Assurances accidents et maladie	19.30		50.00		26.65	
3120.00	Eau, électricité, combustible	2'508.05		4'000.00		3'094.35	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	1'102.15		1'000.00		15'729.15	
3186.00	Primes d'assurances	507.75		500.00		511.50	
3191.00	Impôts et taxes	188.45		300.00		182.20	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3518.3141.00 Rue du Village 5-7, entretien des bâtiments

Achat de 2 armoires de congélation pour la boulangerie, CHF 8'124.40

Commune de Chardonne - Comptes 2017

		Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3515	Collège de Pully	14'996.17	23'525.80	14'530.00	27'600.00	26'006.40	23'525.80
3011.00	Traitement du personnel	3'900.00		3'900.00		3'900.00	
3030.00	Assurances sociales	343.75		330.00		280.75	
3050.00	Assurances accidents et maladie	77.95		100.00		129.15	
3120.00	Eau, électricité, combustible	5'959.92		6'000.00		4'718.00	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	3'702.80		3'000.00		15'965.20	
3186.00	Primes d'assurances	1'011.75		1'200.00		1'013.30	
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif		23'525.80		27'600.00		23'525.80
3518	Rue du Village 5-7	24'255.35	171'716.60	21'000.00	170'000.00	12'951.05	173'335.20
3120.00	Eau, électricité, combustible	4'617.95		7'000.00		4'939.55	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	17'039.65		10'000.00		5'363.65	
3186.00	Primes d'assurances	2'597.75		4'000.00		2'647.85	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		171'716.60		170'000.00		173'335.20
3519	Espace Cendrillon - Mt-Pèlerin	2'242.00	100.00	12'500.00	500.00	34'048.60	200.00
3120.00	Eau, électricité, combustible	1'258.35		2'000.00		1'031.45	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	469.85		10'000.00		453.20	
3186.00	Primes d'assurances	330.00		500.00		336.55	
3191.00	Impôts et taxes	183.80				177.40	
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.					32'050.00	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		100.00		500.00		200.00
3520	Grande salle	34'579.82	4'710.00	46'100.00	4'000.00	44'460.45	5'814.45
3120.00	Eau, électricité, combustible	13'509.42		25'000.00		17'902.85	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	15'578.10		15'000.00		20'895.95	
3186.00	Primes d'assurances	5'254.10		5'700.00		5'430.65	
3191.00	Impôts et taxes	238.20		400.00		231.00	
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif		4'710.00		4'000.00		4'910.00
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages						904.45

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3550.3120.00 Eau, électricité, combustible

Maison de commune

Remplacement du chauffage à mazout par du chauffage à gaz en juillet 2016

3550.4363.00 Remboursement assurances + divers dommages

Maison de commune

Travaux de peinture refacturés au locataire qui a quitté l'appartement de 4 pièces

3560.3120.00 Eau, électricité, combustible

Collège et bâtiment de Chenaux

Remplacement de la chaudière à mazout par une chaudière à gaz

3560.3312.00 Amortissements

3560.3321.00 Amortissements supplémentaires

Collège et bâtiment de Chenaux

Le tableau détaillé des amortissements se trouve en page 77

Commune de Chardonne - Comptes 2017

		Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3530	Maison de la musique	4'967.50		6'400.00		5'084.48	
3120.00	Eau, électricité, combustible	3'108.55		3'500.00		2'517.30	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	1'103.05		2'000.00		1'775.73	
3186.00	Primes d'assurances	568.75		650.00		589.55	
3191.00	Impôts et taxes	187.15		250.00		201.90	
3540	Abri PCI Bellevue	959.90		1'500.00		1'012.70	
3120.00	Eau, électricité, combustible	403.00		800.00		271.60	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	385.25		500.00		217.30	
3186.00	Primes d'assurances					352.80	
3191.00	Impôts et taxes	171.65		200.00		171.00	
3550	Maison de commune	32'323.05	36'854.50	34'750.00	35'000.00	47'974.65	32'448.00
3120.00	Eau, électricité, combustible	21'100.40		15'000.00		16'422.40	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	7'192.70		15'000.00		27'504.85	
3186.00	Primes d'assurances	3'238.30		3'750.00		3'324.70	
3191.00	Impôts et taxes	791.65		1'000.00		722.70	
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif		36'198.00		35'000.00		32'448.00
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		656.50				
3560	Collège et Bâtiment de Chenaux	235'361.37	481'952.50	188'000.00	467'400.00	214'397.00	465'451.50
3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien	334.55		5'000.00		2'887.55	
3120.00	Eau, électricité, combustible	93'114.71		68'000.00		52'892.35	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	67'068.81		97'000.00		143'674.50	
3186.00	Primes d'assurances	12'841.05		15'000.00		12'665.95	
3191.00	Impôts et taxes	2'265.85		3'000.00		2'276.65	
3312.00	Amort. bâtiments et terrains	13'838.00					
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif	45'898.40					
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif		62'381.50		62'400.00		62'381.50
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		531.00				
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes		419'040.00		405'000.00		403'070.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3570.3141.00 Entretien des bâtiments et monuments

Temple de Chardonne, remplacement du système de frappe des cloches, CHF 10'562.40

Commune de Chardonne - Comptes 2017

		Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3570	Temple et Chapelles	40'576.55	13'709.80	42'400.00	14'100.00	38'917.05	13'259.50
3011.00	Traitement du personnel	10'860.00		12'000.00		11'240.80	
3030.00	Assurances sociales	956.15		1'000.00		795.50	
3050.00	Assurances accidents et maladie	344.25		400.00		365.90	
3120.00	Eau, électricité, combustible	7'559.90		10'000.00		7'626.85	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	17'191.15		15'000.00		15'187.25	
3186.00	Primes d'assurances	3'665.10		4'000.00		3'700.75	
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes		13'709.80		14'100.00		13'259.50
3580	Abri-parc derrière l'église	4'848.70	28'800.00	4'000.00	28'800.00	2'581.35	28'800.00
3120.00	Eau, électricité, combustible	1'852.25		2'000.00		962.90	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	1'084.05		500.00			
3186.00	Primes d'assurances	1'912.40		1'500.00		1'618.45	
4272.00	Redevances utilisation domaine public, concessions		28'800.00		28'800.00		28'800.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4100.3526.01 Participation au BTI

Participation totale 2017 : CHF 372'978.—

3x CHF 124'326.— (s/4100.3526.01, s/4200.3526.01 et s/4600.3526.01)

4200.3185.03 Développement durable

Budget transféré sur le nouveau centre de frais 4210

4210.3185.03 Développement durable

Indemnités pour les membres de la Commission de développement durable et honoraires pour l'accompagnement au processus Cité de l'énergie

4210.3193.00 Cotisations

Cotisation à « Cité de l'énergie », CHF 1'300.—

4210.3659.00 Dons, aides et subventions casuelles

Subventions communales pour l'achat de vélos électriques

Commune de Chardonne - Comptes 2017		Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Travaux	3'932'845.13	1'171'728.27	2'821'430.00	872'500.00	2'912'416.93	1'183'910.23
41	Service technique	124'326.00		133'110.00		119'982.00	
4100	BTI Corsier	124'326.00		133'110.00		119'982.00	
3526.01	Participation au BTI	124'326.00		133'110.00		119'982.00	
42	Service de l'urbanisme	213'822.60	104'943.00	268'410.00	20'000.00	221'447.65	116'832.65
4200	Service de l'urbanisme	204'719.70	104'943.00	241'110.00	20'000.00	221'447.65	116'832.65
3103.00	Frais d'enquête constructions	7'243.45		8'000.00		8'027.95	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	34'083.30		60'000.00		29'925.05	
3185.01	Commission Communale d'Urbanisme CCU	19'881.80		15'000.00		31'042.80	
3185.02	Commission Communale d'Urbanisme LLavaux	651.30				2'986.60	
3185.03	Développement durable					2'483.10	
3526.01	Participation au BTI	124'326.00		133'110.00		119'982.00	
3528.00	Surveillance chantiers et protection eaux	18'533.85		25'000.00		27'000.15	
4020.00	Impôt foncier						480.00
4313.01	Emoluments permis construire		104'943.00		20'000.00		114'252.65
4360.00	Remboursements de tiers						2'100.00
4210	Développement durable	9'102.90		27'300.00			
3185.03	Développement durable	5'152.90		20'000.00			
3193.00	Cotisations	1'300.00		1'300.00			
3659.00	Dons, aides et subventions casuelles	2'650.00		6'000.00			

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4300.3114.00 Achat machines, matériel d'exploitation et d'entretien
Remplacement de l'épareuse, CHF 38'526.30

4300.3311.00 Amortissements

4300.3321.00 Amortissements supplémentaires

Le tableau détaillé des amortissements se trouve en page 77

4300.3189.00 Frais divers

Swisscom, facturation en 2017 de la participation de la commune de Chardonne aux travaux effectués en 2013 pour le déploiement du haut-débit au Mont-Pèlerin

Commune de Chardonne - Comptes 2017

		Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
43	Routes	2'519'556.35	23'428.65	1'506'410.00	25'000.00	1'424'526.25	45'959.50
4300	Voirie	2'397'864.00	23'428.65	1'361'720.00	25'000.00	1'323'731.30	45'112.45
3011.00	Traitement du personnel	421'688.65		482'900.00		483'363.90	
3030.00	Assurances sociales	37'109.50		50'200.00		49'167.20	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	61'302.25		65'000.00		70'627.10	
3050.00	Assurances accidents et maladie	23'380.60		22'000.00		25'547.40	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	376.15		500.00		1'067.25	
3091.00	Formation et recherche du personnel					1'871.65	
3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien	43'585.15		35'000.00		7'343.15	
3114.01	Equipements de travail, entretien habits	4'907.05		5'000.00		5'409.10	
3120.00	Eau, électricité, combustible	27'581.60		70'000.00		34'238.15	
3124.00	Carburant			1'000.00		240.50	
3130.00	Achats fournitures	4'412.01		7'000.00		2'600.00	
3142.00	Entretien du réseau routier et des chemins	89'165.30		135'000.00		52'210.20	
3142.01	Entretien revêtement des routes et chemins	149'959.00		135'000.00		233'473.80	
3143.00	Entretien signalisation routière et éclairage public	4'074.85		10'000.00		6'754.75	
3154.00	Entretien machines et matériel d'exploitation	11'480.34		10'000.00		7'656.80	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	20'656.15		10'000.00		41'705.00	
3186.00	Primes d'assurances	10'830.30		11'000.00		11'694.65	
3189.00	Frais divers	24'840.00					
3189.03	Nettoyage du lac	7'265.15		10'000.00		9'606.75	
3189.04	Déblaiement de la neige, achat sel	43'477.70		60'000.00		38'482.05	
3189.05	Abattoir et CCSPA	18'319.55		17'900.00		17'888.20	
3189.06	Déchets spéciaux SIGE	4'713.35		5'700.00		3'940.70	
3191.00	Impôts et taxes					323.00	
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.	218'520.00		218'520.00		218'520.00	
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif	1'170'219.35					
4313.02	Emoluments permis de fouilles		17'439.00		20'000.00		19'976.00
4356.02	Facturation déblaiement de la neige		3'707.50		5'000.00		4'127.50
4359.00	Ventes et prestations diverses		2'282.15				5'471.60
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages						15'537.35

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4310

Meili 7000 – VD 8791 – 2004

Ce poste n'existe plus, le véhicule a été repris en 2016 par l'entreprise Meili lors de l'achat du nouveau véhicule Meili 7000 (préavis 07/15-16). Nouveau véhicule sous le centre de frais n° 4370.

4330.3155.00

Meili 1300 – VD 5895 – 1995

Entretien véhicule

Réparation du pont arrière, CHF 10'555.15

Commune de Chardonne - Comptes 2017

		Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4310	Meili 7000 - VD 8791 - 2004					9'066.00	
3124.00	Carburant					2'703.40	
3155.00	Entretien véhicules					2'285.60	
3155.01	Entretien accessoires véhicules					413.20	
3186.00	Primes d'assurances					2'343.80	
3192.00	Taxes et assurances véhicules					1'320.00	
4330	Meili 1300 - VD 5895 - 1995	23'105.70		18'680.00		15'277.40	
3124.00	Carburant	3'560.80		4'500.00		3'485.50	
3155.00	Entretien véhicules	14'747.20		10'000.00		6'898.85	
3155.01	Entretien accessoires véhicules	2'824.10		2'000.00		2'665.85	
3186.00	Primes d'assurances	1'500.60		1'700.00		1'754.20	
3192.00	Taxes et assurances véhicules	473.00		480.00		473.00	
4340	Ford Ranger - VD 562806 - 2008	7'515.50		7'900.00		7'313.10	
3124.00	Carburant	2'093.65		2'500.00		2'097.05	
3155.00	Entretien véhicules	3'248.05		3'000.00		2'961.15	
3186.00	Primes d'assurances	1'275.80		1'400.00		1'396.90	
3191.00	Impôts et taxes	898.00		1'000.00		858.00	
4350	Lindner Unitrac 102 - VD 6393 - 2010	15'493.30		20'150.00		27'527.90	
3124.00	Carburant	4'118.75		3'500.00		2'995.45	
3155.00	Entretien véhicules	7'399.35		10'000.00		11'182.60	
3155.01	Entretien accessoires véhicules	1'347.90		4'000.00		10'513.05	
3186.00	Primes d'assurances	1'813.30		1'750.00		2'022.80	
3192.00	Taxes et assurances véhicules	814.00		900.00		814.00	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4370.3313.00 Amortissements **Meili 7000**

Le tableau détaillé des amortissements se trouve en page 77

Commune de Chardonne - Comptes 2017

		Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4360	Egholm 2200 T - VD 287165 - 2011	4'811.35		15'300.00		15'882.35	847.05
3124.00	Carburant	1'518.75		3'000.00		882.10	
3155.00	Entretien véhicules			6'000.00		12'474.20	
3155.01	Entretien accessoires véhicules	1'573.20		4'000.00		948.15	
3186.00	Primes d'assurances	1'719.40		1'800.00		1'577.90	
3192.00	Taxes et assurances véhicules			500.00			
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages						847.05
4370	Meili 7000 - VD 8791 - 2016	32'646.85		39'260.00		25'728.20	
3124.00	Carburant	6'164.50		8'500.00		3'052.15	
3155.00	Entretien véhicules	5'074.30		5'000.00		2'820.35	
3155.01	Entretien accessoires véhicules	607.95		5'000.00		2'572.40	
3186.00	Primes d'assurances	2'152.10		2'200.00			
3192.00	Taxes et assurances véhicules	1'553.00		1'500.00		188.30	
3313.00	Amort. machines, mobilier, véhicules	17'095.00		17'060.00		17'095.00	
4380	ISUZU - VD 597815 - 2017	38'119.65		43'400.00			
3115.00	Achats de véhicules et accessoires	32'816.90		35'000.00			
3124.00	Carburant	1'684.90		3'000.00			
3155.00	Entretien véhicules	1'809.65		3'000.00			
3186.00	Primes d'assurances	1'768.20		1'400.00			
3191.00	Impôts et taxes	40.00		1'000.00			
44	Parcs, promenades et cimetière	37'972.56	6'269.00	76'500.00	5'500.00	115'356.25	6'579.00
4400	Parcs, promenades et cimetière	37'972.56	6'269.00	76'500.00	5'500.00	115'356.25	6'579.00
3145.00	Entretien des parcs et zones de loisirs	33'982.70		70'000.00		111'843.10	
3154.00	Entretien machines et matériel d'exploitation	238.16					
3526.02	Participation à l'entretien d'édicules publiques	3'751.70		6'500.00		3'513.15	
4272.00	Redevances utilisation domaine public, concessions		6'179.00		5'500.00		6'179.00
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton		90.00				400.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4500 Traitement des déchets ménagers

4510 Déchèterie

Le centre de frais 4500 comprend les postes relatifs aux déchets incinérables et le 4510 comprend les postes liés aux déchets recyclables ainsi que les coûts de la déchèterie.

Pour rappel, les recettes de ce chapitre sont dites affectées, c'est-à-dire qu'elles sont destinées à l'exécution d'une tâche publique particulière. Lorsque les revenus affectés dépassent les charges découlant de la tâche publique, l'excédent doit être porté au crédit du compte « Fonds de réserve déchets». Un excédent de revenus affectés ne peut en aucun cas être absorbé par d'autres centres budgétaires.

Pour 2017, la taxe forfaitaire est de CHF 108.—

4500.3812.00 Attribution au fonds de réserve – Elimination des déchets

4510.3812.00 Excédents de revenus attribués au compte de bilan n° 9180.01 « Avances s/recettes affectées – Déchets »

Dans ce compte se trouve les pertes des exercices précédents que nous devons amortir

Commune de Chardonne - Comptes 2017

		Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
45	Traitement des déchets	480'635.21	480'635.21	482'000.00	482'000.00	454'769.94	454'769.94
4500	Traitement des déchets	170'159.84	170'159.84	165'000.00	168'000.00	146'499.14	155'407.78
3188.02	Déchets ménagers	150'674.80		165'000.00		146'317.69	
3188.05	Le Marais					181.45	
3812.00	Attribution au fonds de réserve - Elimination déchets	19'485.04					
4342.01	Rétrocession - Vente sacs taxés		114'309.04		117'000.00		108'588.18
4356.03	Fact. à tiers - Elimin. déchets ménagers + gastrovert		55'850.80		51'000.00		46'819.60
4510	Déchèterie	310'475.37	310'475.37	317'000.00	314'000.00	308'270.80	299'362.16
3116.00	Achats d'équipement	3'187.70		10'000.00		437.95	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments					372.35	
3141.01	Déchèterie - Particip. facturée par Corsier	109'503.85		103'000.00		104'889.70	
3153.00	Entretien des moloks	2'255.05		3'000.00		1'534.15	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	660.40		1'000.00		449.45	
3188.01	Verre	43'476.85		44'000.00		43'608.60	
3188.03	Déchets verts	93'405.60		100'000.00		94'782.00	
3188.04	Déchets de voirie			1'000.00			
3188.05	Le Marais	2'402.85		5'000.00		2'469.20	
3188.08	Papier	47'657.85		46'000.00		49'071.40	
3526.03	Participation élimination déchets par autres communes	3'500.00		4'000.00		10'656.00	
3812.00	Attribution au fonds de réserve - Elimination déchets	4'425.22					
4342.02	Taxe forfaitaire - Habitants		230'787.07		230'000.00		182'880.20
4342.03	Taxe forfaitaire - Résid. secondaires		48'443.20		41'000.00		33'678.40
4342.04	Taxe forfaitaire - Entreprises		4'823.92		4'800.00		3'680.00
4350.00	Ventes et prestations de service		427.24				330.52
4354.02	Rétrocession Vetroswiss+Retripa		15'228.44		14'000.00		14'990.54
4526.01	Particip. de communes - Déchets		10'765.50		10'000.00		10'571.30
4812.00	Prélèv. s/financements spéciaux - Déchets				14'200.00		53'231.20

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4600.3144.00 Entretien des canalisations – réseau d'égouts

En plus des petits travaux d'entretien, on soulignera :

Le remplacement du collecteur EC-EU au chemin de la Confrary, CHF 38'143.30

L'entretien des sacs de routes, CHF 29'100.45

Des travaux de curage et d'inspection, CHF 51'254.12

4600.3311.00 Amortissements

Le tableau détaillé des amortissements se trouve en page 77

4600.3526.01 Participation au BTI

Participation totale 2017 : CHF 372'978.—

3x CHF 124'326.— (s/4100.3526.01, s/4200.3526.01 et s/4600.3526.01)

4600.3800.00 Attribution réserve

Pour rappel, les recettes de ce chapitre sont dites affectées, c'est-à-dire qu'elles sont destinées à l'exécution d'une tâche publique particulière. Lorsque les revenus affectés dépassent les charges découlant de la tâche publique, l'excédent doit être porté au crédit du compte « Fonds de réserve assainissement EC-EU ». Un excédent de revenus affectés ne peut en aucun cas être absorbé par d'autres centres budgétaires.

Commune de Chardonne - Comptes 2017

		Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
46	Réseau d'égouts	556'452.41	556'452.41	340'000.00	340'000.00	551'558.99	551'558.99
4600	Réseau d'égouts	556'452.41	556'452.41	340'000.00	340'000.00	551'558.99	551'558.99
3120.00	Eau, électricité, combustible	397.88		1'200.00		322.29	
3144.00	Entretien des canalisations - réseau d'égouts	139'265.20		90'000.00		64'014.08	
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.	35'485.00		35'485.00		35'485.00	
3526.01	Participation au BTI	124'325.95		133'110.00		119'982.15	
3526.04	Part aux taxes égouts/Corseaux-Jongny	12'430.85		13'000.00		12'405.00	
3800.00	Attribution au fonds de réserve	244'547.53		67'205.00		319'350.47	
4341.00	Taxes uniques de raccordement		226'986.57		80'000.00		228'655.19
4342.00	Taxe périodique d'utilisation		329'464.94		260'000.00		322'903.82
4393.00	Ajustement TVA		.90				-.02
47	Cours d'eau et fontaines	80.00		15'000.00		24'775.85	8'210.15
4700	Cours d'eau et fontaines	80.00		15'000.00		24'775.85	8'210.15
3147.00	Entretien des cours d'eau	80.00		15'000.00		24'775.85	
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton						8'210.15

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Commune de Chardonne - Comptes 2017		Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	Instruction publique et cultes	1'364'947.69	26'671.15	1'383'780.00	28'100.00	1'370'883.55	25'485.65
51	Enseignement primaire & secondaire	1'282'185.05		1'297'380.00		1'292'444.75	
5100	Enseignement primaire & secondaire	1'282'185.05		1'297'380.00		1'292'444.75	
3111.00	Achats mobilier et matériel	374.05		5'000.00		324.90	
3522.00	Particip. à des charges d'autres communes - Enseign.	1'281'811.00		1'292'380.00		1'292'119.85	
54	Office d'orientation professionnelle	2'656.75		2'700.00		2'604.00	
5400	Office d'orientation professionnelle	2'656.75		2'700.00		2'604.00	
3522.01	Particip.à des charges d'autres communes - Orient. prof.	2'656.75		2'700.00		2'604.00	
58	Cultes	80'105.89	26'671.15	83'700.00	28'100.00	75'834.80	25'485.65
5800	Cultes	80'105.89	26'671.15	83'700.00	28'100.00	75'834.80	25'485.65
3011.00	Traitement du personnel	14'250.00		17'000.00		16'750.00	
3030.00	Assurances sociales			1'200.00			
3050.00	Assurances accidents et maladie	296.15		500.00		579.40	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais			200.00			
3130.00	Achats fournitures	720.00		1'000.00			
3652.01	Participation - communauté catholique	59'671.84		58'500.00		53'471.65	
3652.02	Participation - foyer paroissial	4'000.00		4'000.00		4'000.00	
3652.03	Participation - paroisse de langue allemande	1'167.90		1'300.00		1'033.75	
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes		26'671.15		28'100.00		25'485.65

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6100.3511.00 Participation aux charges cantonales - Réforme policière

La nouvelle organisation policière vaudoise est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012. Sur la base des modalités de financement de la nouvelle organisation policière, les communes financent les missions générales de police, ce qui est déjà le cas pour la commune par Police Riviera. La bascule de 2 points d'impôt est donc affectée à la diminution de ce coût (6100.4909.01 – Imputation interne bascule impôts). Cependant, afin de garantir la neutralité des coûts entre les communes et l'Etat, un solde est payé par l'ensemble des communes vaudoises en points d'impôt. La part communale de ce solde s'élève à CHF 195'072.—

Commune de Chardonne - Comptes 2017		Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Sécurité	778'898.27	354'173.00	878'093.00	357'646.00	808'638.50	347'938.50
61	Corps de police	728'885.77	317'584.00	820'193.00	322'646.00	759'623.75	313'958.00
6100	Administration police	728'885.77	317'584.00	820'193.00	322'646.00	759'623.75	313'958.00
3143.00	Entretien signalisation routière et éclairage public	7'680.67		20'000.00		11'393.70	
3511.00	Participation charges cantonales - Réforme policière	195'072.00		216'973.00		223'357.00	
3521.01	Sécurité Riviera	526'133.10		583'220.00		524'873.05	
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton		48.00				96.00
4909.01	Imputations internes bascule impôts		317'536.00		322'646.00		313'862.00
62	Contrôle des habitants	20'466.30	36'151.00	20'000.00	35'000.00	16'347.95	29'521.50
6200	Contrôle des habitants	20'466.30	36'151.00	20'000.00	35'000.00	16'347.95	29'521.50
3187.00	Emoluments facturés par le canton	20'466.30		20'000.00		16'347.95	
4312.00	Emoluments du contrôle des habitants		34'551.00		35'000.00		28'321.50
4313.03	Finances de naturalisations		1'600.00				1'200.00
63	Police sanitaire	6'507.90		8'700.00		6'583.95	
6300	Police sanitaire	6'507.90		8'700.00		6'583.95	
3524.02	Contrôle des viandes	6'507.90		8'700.00		6'583.95	
64	Inhumation, pompes funèbres, crématoire	12'677.85		9'000.00		7'695.25	
6400	Inhumation, pompes funèbres, crématoire	12'677.85		9'000.00		7'695.25	
3524.01	Contrôle des décès, transports	12'677.85		9'000.00		7'695.25	
65	Défense contre l'incendie	10'360.45	438.00	20'200.00		18'387.60	4'459.00
6500	Défense contre l'incendie	10'360.45	438.00	20'200.00		18'387.60	4'459.00
3144.01	Entretien des conduites et des bornes hydrantes	10'360.45		20'000.00		18'387.60	
3186.00	Primes d'assurances			200.00			
4651.00	Participations et subv. de l'ECA		438.00				4'459.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

7100.3525.00 Part. charges sociales intercommunales

Réseau REVE – Retour sur décompte final 2016

CHF - 154'373.75

Réseau REVE – Décompte 2017

CHF 475'244.80

Fondation pour l'Accueil de Jour

CHF 14'580.—

Commission prévention Riviera

CHF 2'916.—

7200.3515.01 Participation aux charges cantonales - Prévoyance sociale

Participation de base à la facture sociale

CHF 3'715'060.—

Décompte définitif 2016

CHF - 104'694.—

Prélèvement sur recettes conjoncturelles

CHF - 1'367'561.50

(centre de frais 2100, comptes 4040.00, 4050.00 et 4410.00)

7300.3655.01 Association pour le maintien à domicile

Contribution définitive de CHF 93.— par habitant au lieu de CHF 99.— qui avait été estimée par l'AVASD

Commune de Chardonne - Comptes 2017		Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	Sécurité sociale	3'078'610.91	115.00	4'413'506.00		3'418'206.81	
71	Services sociaux	522'608.86	115.00	719'000.00		812'328.58	
7100	Services sociaux	522'608.86	115.00	719'000.00		812'328.58	
3170.00	Frais réceptions et manifestations	13'676.30		14'000.00		8'736.00	
3525.00	Part. charges sociales intercommunales	338'367.05		532'500.00		629'477.70	
3525.01	Accueil extrascolaire Ondine	152'856.65		152'500.00		160'654.76	
3655.00	Aide et prévoyance sociale	8'415.25		10'000.00		5'695.50	
3665.01	Aides indiv. et exonération taxe au sac	9'293.61		10'000.00		7'764.62	
4350.00	Ventes et prestations de service		115.00				
72	Prévoyance sociale	2'287'325.05		3'407'506.00		2'350'300.63	
7200	Prévoyance sociale	2'287'325.05		3'407'506.00		2'350'300.63	
3515.01	Participation charges cantonales - Prévoyance sociale	2'242'804.50		3'362'906.00		2'321'019.98	
3525.02	Agence intercomm. Assurances Sociales - RAS	44'520.55		44'600.00		29'280.65	
73	Santé publique	268'677.00		287'000.00		255'577.60	
7300	Santé publique	268'677.00		287'000.00		255'577.60	
3654.01	Participation - traitements dentaires et orthodontiques			1'000.00		427.60	
3655.01	Association pour le maintien à domicile	268'677.00		286'000.00		255'150.00	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Commune de Chardonne - Comptes 2017

		Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	Services industriels	6'374.59	4'136.25	8'000.00	5'000.00	8'424.60	3'452.95
81	Service des eaux	6'374.59	4'136.25	8'000.00	5'000.00	8'424.60	3'452.95
8100	Service des eaux	6'374.59	4'136.25	8'000.00	5'000.00	8'424.60	3'452.95
3120.00	Eau, électricité, combustible	2'112.15		5'000.00		3'480.90	
3144.00	Entretien des canalisations - réseau d'égouts	4'262.44		3'000.00		4'943.70	
4351.00	Ventes d'eau, locations compteurs		4'136.25		5'000.00		3'452.95

Commune de Chardonne - Comptes 2017
Charges et revenus par nature

		Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016
3	Charges	17'130'902.55	16'221'867.00	16'314'114.93
30	AUTORITES ET PERSONNEL	1'788'692.99	1'895'430.00	1'874'131.05
3001	Traitements des municipaux	236'647.45	228'450.00	239'632.25
3001.00	Rétributions des autorités	108'057.65	108'450.00	239'632.25
3001.01	Vacations	128'589.80	120'000.00	
3003	Jetons de présence	19'933.00	17'000.00	21'050.00
3003.00	Jetons de présence et traitements	19'933.00	17'000.00	21'050.00
3011	Traitement du personnel	1'153'656.59	1'249'000.00	1'213'452.10
3011.00	Traitement du personnel	1'153'656.59	1'249'000.00	1'213'452.10
3030	Assurances sociales	119'408.70	133'530.00	125'052.50
3030.00	Assurances sociales	119'408.70	133'530.00	125'052.50
3040	Caisse de pension (CIP)	192'688.85	198'900.00	202'132.75
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	192'688.85	198'900.00	202'132.75
3050	Assurances accidents et maladie	50'902.90	48'850.00	55'218.75
3050.00	Assurances accidents et maladie	50'902.90	48'850.00	55'218.75
3060	Indemnisation et remboursement de frais	10'516.95	14'700.00	11'637.05
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	10'516.95	14'700.00	11'637.05
3080	Personnel temporaire			2'250.00
3080.00	Personnel intérimaire			2'250.00

Commune de Chardonne - Comptes 2017
Charges et revenus par nature

Comptes 2017

Budget 2017

Comptes 2016

3091	Formation et recherche du personnel	4'938.55	5'000.00	3'705.65
3091.00	Formation et recherche du personnel	4'938.55	5'000.00	3'705.65
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2'463'949.65	2'659'730.00	2'568'256.58
3100	Imprimés, annonces, fournitures de bureau	48'879.66	43'000.00	62'125.44
3100.00	Imprimés, annonces, fournitures bureau	48'879.66	43'000.00	46'218.94
3100.01	Imprimés, annonces, fournitures bureau/Elections			15'906.50
3102	Livres, journaux	19'705.45	20'000.00	19'822.15
3102.00	Livres, journaux, documentation	19'705.45	20'000.00	19'822.15
3103	Frais d'annonces - Enquêtes pol. constructions	7'243.45	8'000.00	8'027.95
3103.00	Frais d'enquête constructions	7'243.45	8'000.00	8'027.95
3111	Achats mobilier et matériel informatique	17'927.76	26'500.00	18'646.90
3111.00	Achats mobilier et matériel	7'788.40	15'000.00	5'389.55
3111.01	Achats matériel informatique	10'139.36	11'500.00	13'257.35
3114	Achats machines et matériel d'exploitation	49'949.45	46'500.00	16'497.80
3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien	43'919.70	40'000.00	10'230.70
3114.01	Equipements de travail, entretien habits	6'029.75	6'500.00	6'267.10
3115	Achats véhicules légers	32'816.90	35'000.00	
3115.00	Achats de véhicules et accessoires	32'816.90	35'000.00	
3116	Equipement et matériel spécialisé	3'187.70	10'000.00	437.95
3116.00	Achats d'équipement	3'187.70	10'000.00	437.95

Commune de Chardonne - Comptes 2017
Charges et revenus par nature

		Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016
3120	Eau, électricité, combustible	194'115.18	230'500.00	158'689.24
3120.00	Eau, électricité, combustible	194'115.18	230'500.00	158'689.24
3124	Carburant	19'914.60	27'000.00	16'115.50
3124.00	Carburant	19'914.60	27'000.00	16'115.50
3130	Achats fournitures	5'132.01	8'000.00	2'600.00
3130.00	Achats fournitures	5'132.01	8'000.00	2'600.00
3134	Approvisionnements viticoles	13'473.90	8'000.00	12'274.35
3134.00	Approvisionnements des domaines	13'473.90	8'000.00	12'274.35
3141	Entretien bâtiments et déchèterie	248'268.46	293'000.00	394'823.33
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	138'764.61	190'000.00	289'933.63
3141.01	Déchèterie - Particip. facturée par Corsier	109'503.85	103'000.00	104'889.70
3142	Revêtement des routes et chemins	239'124.30	270'000.00	285'684.00
3142.00	Entretien du réseau routier et des chemins	89'165.30	135'000.00	52'210.20
3142.01	Entretien revêtement des routes et chemins	149'959.00	135'000.00	233'473.80
3143	Entretien signalisation routière et éclairage public	11'755.52	30'000.00	18'148.45
3143.00	Entretien signalisation routière et éclairage public	11'755.52	30'000.00	18'148.45
3144	Entretien canalisations et bornes hydrantes	153'888.09	113'000.00	87'345.38
3144.00	Entretien des canalisations - réseau d'égouts	143'527.64	93'000.00	68'957.78
3144.01	Entretien des conduites et des bornes hydrantes	10'360.45	20'000.00	18'387.60

Commune de Chardonne - Comptes 2017
Charges et revenus par nature

Comptes 2017

Budget 2017

Comptes 2016

3145	Entretien des parcs et zones de loisirs	33'982.70	70'000.00	111'843.10
3145.00	Entretien des parcs et zones de loisirs	33'982.70	70'000.00	111'843.10
3146	Entretien des forêts, de la vigne et des terrains	34'755.55	108'150.00	110'170.43
3146.00	Entretien des forêts, vignes et terrains	34'755.55	108'150.00	110'170.43
3147	Entretien des cours d'eau	80.00	15'000.00	24'775.85
3147.00	Entretien des cours d'eau	80.00	15'000.00	24'775.85
3148	Entretien des bancs rocheux	2'625.00	2'000.00	2'500.00
3148.00	Entretien port Pichette - Garde-port	2'625.00	2'000.00	2'500.00
3151	Entretien mobilier et matériel informatique	113'841.81	107'800.00	71'203.72
3151.00	Entretien mobilier et équipements	16'336.61	15'500.00	15'400.02
3151.01	Entretien matériel informatique	77'123.20	67'000.00	55'586.20
3151.02	Site internet	20'382.00	25'300.00	217.50
3153	Entretien des moloks	2'255.05	3'000.00	1'534.15
3153.00	Entretien des moloks	2'255.05	3'000.00	1'534.15
3154	Entretien machines et matériel d'exploitation	12'214.50	13'500.00	7'998.80
3154.00	Entretien machines et matériel d'exploitation	12'214.50	13'500.00	7'998.80
3155	Entretien des véhicules	40'217.55	53'500.00	56'896.35
3155.00	Entretien véhicules	33'864.40	38'500.00	39'783.70
3155.01	Entretien accessoires véhicules	6'353.15	15'000.00	17'112.65

Commune de Chardonne - Comptes 2017
Charges et revenus par nature

		Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016
3156	Entretien matériel spécialisé	1'023.00	1'500.00	1'509.50
3156.00	Entretien matériel spécialisé	1'023.00	1'500.00	1'509.50
3161	Locations de terrains	984.00	1'000.00	984.00
3161.00	Locations de terrains, bâtiments, locaux, pl. de parc	984.00	1'000.00	984.00
3170	Frais réceptions et manifestations	79'365.09	84'000.00	96'718.90
3170.00	Frais réceptions et manifestations	79'365.09	84'000.00	96'718.90
3171	Jumelage	10'202.00	9'000.00	47'022.60
3171.00	Frais réceptions et manifestations - Jumelage	10'202.00	9'000.00	47'022.60
3181	Frais de ports et CCP	16'501.59	17'000.00	18'533.96
3181.00	Frais de ports et CCP	16'501.59	17'000.00	18'533.96
3182	Téléphone	8'443.50	10'500.00	8'936.20
3182.00	Frais de téléphones	8'443.50	10'500.00	8'936.20
3183	Frais bancaires et postaux	3'580.81	3'100.00	3'167.55
3183.00	Frais bancaires	3'334.61	3'000.00	3'004.17
3183.01	Frais encaissement cartes de crédit	246.20	100.00	163.38
3185	Honoraires et frais d'expertise	92'121.85	136'000.00	118'014.00
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	66'435.85	101'000.00	81'501.50
3185.01	Commission Communale d'Urbanisme CCU	19'881.80	15'000.00	31'042.80
3185.02	Commission Communale d'Urbanisme LLavaux	651.30		2'986.60
3185.03	Développement durable	5'152.90	20'000.00	2'483.10

Commune de Chardonne - Comptes 2017
Charges et revenus par nature

Comptes 2017

Budget 2017

Comptes 2016

3186	Primes d'assurances	75'588.14	85'250.00	76'925.24
3186.00	Primes d'assurances	75'588.14	85'250.00	76'925.24
3187	Emoluments facturés par le canton	89'297.09	100'000.00	87'716.00
3187.00	Emoluments facturés par le canton	89'297.09	100'000.00	87'716.00
3188	Transports des déchets	337'617.95	361'000.00	336'430.34
3188.01	Verre	43'476.85	44'000.00	43'608.60
3188.02	Déchets ménagers	150'674.80	165'000.00	146'317.69
3188.03	Déchets verts	93'405.60	100'000.00	94'782.00
3188.04	Déchets de voirie		1'000.00	
3188.05	Le Marais	2'402.85	5'000.00	2'650.65
3188.08	Papier	47'657.85	46'000.00	49'071.40
3189	Frais divers	409'585.49	273'600.00	247'926.15
3189.00	Frais divers	24'840.00		
3189.01	Travaux exécutés par des tiers	167'365.20	45'000.00	33'241.00
3189.02	Vigneron-tâcheron + caviste	143'604.54	135'000.00	144'767.45
3189.03	Nettoyage du lac	7'265.15	10'000.00	9'606.75
3189.04	Déblaiement de la neige, achat sel	43'477.70	60'000.00	38'482.05
3189.05	Abattoir et CCSPA	18'319.55	17'900.00	17'888.20
3189.06	Déchets spéciaux SIGE	4'713.35	5'700.00	3'940.70
3191	Impôts et taxes payés à d'autres communes, T.V.A.	13'234.65	14'650.00	18'688.40
3191.00	Impôts et taxes	5'460.60	7'650.00	5'425.40
3191.01	Impôts payés à d'autres communes	7'774.05	2'000.00	13'263.00
3191.02	TVA		5'000.00	

Commune de Chardonne - Comptes 2017
Charges et revenus par nature

		Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016
3192	Taxes et assurances véhicules	4'073.10	4'880.00	3'005.60
3192.00	Taxes et assurances véhicules	4'073.10	4'880.00	3'005.60
3193	Cotisations	16'976.80	16'800.00	14'517.30
3193.00	Cotisations	16'976.80	16'800.00	14'517.30
32	INTERETS PASSIFS	51'488.63	78'000.00	167'929.18
3210	Intérêts des dettes à court terme		18'900.00	13'752.79
3210.00	Intérêts des dettes à court terme		18'900.00	13'752.79
3212	Intérêts bonifiés et rémun. (Impôts)	6'208.73		10'033.81
3212.00	Intérêts bonifiés et rémun. (Impôts)	6'208.73		10'033.81
3221	Intérêts bonifiés et compensatoires	1'779.90	15'000.00	2'747.98
3221.00	Intérêts compensatoires	1'779.90	15'000.00	2'747.98
3222	Intérêts des dettes consolidées	43'500.00	44'100.00	141'394.60
3222.00	Intérêts des dettes consolidées	43'500.00	44'100.00	141'394.60
33	AMORTISSEMENTS	1'681'840.49	393'115.00	381'559.47
3301	Défalcations	71'606.54	82'000.00	78'409.47
3301.00	Défalcations des créances et débiteurs + impôts	71'606.54	82'000.00	78'409.47
3311	Amortissements ouvrages génie civil et assainissements	286'055.00	286'045.00	286'055.00
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.	286'055.00	286'045.00	286'055.00

Commune de Chardonne - Comptes 2017
Charges et revenus par nature

Comptes 2017

Budget 2017

Comptes 2016

3312	Amortissements bâtiments et terrains	13'838.00		
3312.00	Amort. bâtiments et terrains	13'838.00		
3313	Amortissements machines, mobilier, véhicules	24'808.00	25'070.00	17'095.00
3313.00	Amort. machines, mobilier, véhicules	24'808.00	25'070.00	17'095.00
3321	Amort. supplémentaires patrimoine administratif	1'285'532.95		
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif	1'285'532.95		
35	REMB. PART. SUBV. COLLECTIVITES PUBLIQUE	8'353'187.25	9'921'441.00	9'096'225.59
3511	Part à des charges cantonales - Réforme policière	195'072.00	216'973.00	223'357.00
3511.00	Participation charges cantonales - Réforme policière	195'072.00	216'973.00	223'357.00
3515	Part aux charges cant. de prév. sociale	2'242'804.50	3'362'906.00	2'321'019.98
3515.01	Participation charges cantonales - Prévoyance sociale	2'242'804.50	3'362'906.00	2'321'019.98
3518	Part à des charges cantonales - Inspect. et gestion forêts	6'933.80	8'000.00	105.00
3518.00	Inspectorat et gestion des forêts	6'933.80	8'000.00	105.00
3520	Part à des charges d'autres communes	2'977'103.75	3'106'132.00	3'331'816.95
3520.00	Participation à des entités intercommunales	90'950.75	101'900.00	233'389.95
3520.01	Fonds de péréquation horizontal	2'886'153.00	3'004'232.00	3'098'427.00
3521	Part. à des charges de justice et sécurité d'autres communes	526'133.10	583'220.00	524'873.05
3521.01	Sécurité Riviera	526'133.10	583'220.00	524'873.05

Commune de Chardonne - Comptes 2017
Charges et revenus par nature

		Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016
3522	Part à des charges d'autres communes	1'284'467.75	1'295'080.00	1'294'723.85
3522.00	Participation à des charges d'autres communes - Enseignement	1'281'811.00	1'292'380.00	1'292'119.85
3522.01	Particip.à des charges d'autres communes - Orient. prof.	2'656.75	2'700.00	2'604.00
3523	Part à des charges d'autres communes - Culture, loisirs et sport	139'968.00	139'500.00	138'672.00
3523.00	Part. intercomm. à des charges culture, loisirs, sports	139'968.00	139'500.00	138'672.00
3524	Part à des charges intercommunales - Santé publique, hygiène	19'185.75	17'700.00	14'279.20
3524.01	Contrôle des décès, transports	12'677.85	9'000.00	7'695.25
3524.02	Contrôle des viandes	6'507.90	8'700.00	6'583.95
3525	Part à des charges sociales intercommunales	535'744.25	729'600.00	819'413.11
3525.00	Part. charges sociales intercommunales	338'367.05	532'500.00	629'477.70
3525.01	Accueil extrascolaire Ondine	152'856.65	152'500.00	160'654.76
3525.02	Agence intercomm. Assurances Sociales - RAS	44'520.55	44'600.00	29'280.65
3526	Part à des charges d'autres communes - Aménagement territoire	407'240.50	437'330.00	400'965.30
3526.01	Participation au BTI	372'977.95	399'330.00	359'946.15
3526.02	Participation à l'entretien d'édicules publiques	3'751.70	6'500.00	3'513.15
3526.03	Participation élimination déchets par autres communes	3'500.00	4'000.00	10'656.00
3526.04	Part aux taxes égouts/Corseaux-Jongny	12'430.85	13'000.00	12'405.00
3526.05	CIEHL	14'580.00	14'500.00	14'445.00
3528	Surveillance chantiers-protection eaux	18'533.85	25'000.00	27'000.15
3528.00	Surveillance chantiers et protection eaux	18'533.85	25'000.00	27'000.15

Commune de Chardonne - Comptes 2017
Charges et revenus par nature

		Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016
36	AIDES ET SUBVENTIONS	838'188.25	884'300.00	806'966.07
3652	Aides, subventions pour l'enseignement et les cultes	64'839.74	63'800.00	58'505.40
3652.01	Participation - communauté catholique	59'671.84	58'500.00	53'471.65
3652.02	Participation - foyer paroissial	4'000.00	4'000.00	4'000.00
3652.03	Participation - paroisse de langue allemande	1'167.90	1'300.00	1'033.75
3654	Aides, subv. pour l'hygiène et la santé publique		1'000.00	427.60
3654.01	Participation - traitements dentaires et orthodontiques		1'000.00	427.60
3655	Aide et prévoyance sociales	277'092.25	296'000.00	260'845.50
3655.00	Aide et prévoyance sociale	8'415.25	10'000.00	5'695.50
3655.01	Association pour le maintien à domicile	268'677.00	286'000.00	255'150.00
3657	Aide pour le trafic et l'énergie	259'950.45	281'500.00	271'062.75
3657.00	Aide pour le trafic régional	259'950.45	281'500.00	271'062.75
3658	Plein Ciel	10'000.00	10'000.00	10'000.00
3658.01	Plein Ciel - Participation aux frais d'exploitation	10'000.00	10'000.00	10'000.00
3659	Dons, aides et subventions casuelles	217'012.20	222'000.00	198'360.20
3659.00	Dons, aides et subventions casuelles	217'012.20	222'000.00	198'360.20
3665	Aide individuelle - Taxe au sac	9'293.61	10'000.00	7'764.62
3665.01	Aides indiv. et exonération taxe au sac	9'293.61	10'000.00	7'764.62

Commune de Chardonne - Comptes 2017
Charges et revenus par nature

Comptes 2017

Budget 2017

Comptes 2016

38	ATTRIBUTIONS AUX FONDS	1'636'019.29	67'205.00	1'105'184.99
3800	Attribution au fonds de réserve	244'547.53	67'205.00	319'350.47
3800.00	Attribution au fonds de réserve	244'547.53	67'205.00	319'350.47
3809	Attribution fonds défalcation impôts			183'000.00
3809.01	Attribution fonds défalcation impôts			183'000.00
3812	Attribution au fonds de réserve - Gestion des déchets	23'910.26		
3812.00	Attribution au fonds de réserve - Elimination déchets	23'910.26		
3819	Prélèvements s/revenus conjoncturels	1'367'561.50		602'834.52
3819.00	Prélèvements s/revenus conjoncturels	1'367'561.50		602'834.52
39	Imputations internes	317'536.00	322'646.00	313'862.00
3909	Imputation interne - Réforme policière	317'536.00	322'646.00	313'862.00
3909.01	Imputation interne - Réforme policière	317'536.00	322'646.00	313'862.00

Commune de Chardonne - Comptes 2017
Charges et revenus par nature

Comptes 2017

Budget 2017

Comptes 2016

4	Revenus	-17'809'946.63	-16'002'192.00	-15'671'695.24
40	IMPOTS	-12'764'456.41	-12'026'000.00	-11'294'123.56
4001	Impôt sur le revenu	-7'422'936.66	-7'400'000.00	-7'130'907.91
4001.00	Impôt sur le revenu	-7'422'936.66	-7'400'000.00	-7'130'907.91
4002	Impôt sur la fortune	-1'708'634.02	-1'700'000.00	-1'598'048.34
4002.00	Impôt sur la fortune	-1'708'634.02	-1'700'000.00	-1'598'048.34
4003	Impôt à la source	-227'461.72	-150'000.00	-148'507.79
4003.00	Impôt à la source	-227'461.72	-150'000.00	-148'507.79
4004	Impôt spécial des étrangers	-362'767.42	-420'000.00	-371'642.95
4004.00	Impôt spécial des étrangers	-362'767.42	-420'000.00	-371'642.95
4011	Impôt bénéfice personnes morales	-162'901.30	-300'000.00	-249'340.70
4011.00	Impôt s/bénéfice personnes morales	-162'901.30	-300'000.00	-249'340.70
4012	Impôt capital personnes morales	-3'923.50	-15'000.00	-15'716.25
4012.00	Impôt s/capital personnes morales	-3'923.50	-15'000.00	-15'716.25
4013	Impôt complémentaire sur immeubles	-38'284.25	-10'000.00	-31'313.00
4013.00	Impôt complémentaire sur immeubles	-38'284.25	-10'000.00	-31'313.00

Commune de Chardonne - Comptes 2017
Charges et revenus par nature

		Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016
4020	Impôt foncier	-859'661.16	-820'000.00	-819'382.27
4020.00	Impôt foncier	-859'661.16	-820'000.00	-819'382.27
4040	Droits de mutation	-593'668.25	-600'000.00	-369'527.80
4040.00	Droits de mutation	-593'668.25	-600'000.00	-369'527.80
4050	Impôt sur les successions et donations	-1'360'771.50	-600'000.00	-543'857.30
4050.00	Impôt sur successions et donations	-1'360'771.50	-600'000.00	-543'857.30
4061	Impôt sur les chiens	-13'760.00	-11'000.00	-11'840.00
4061.00	Impôt sur les chiens	-13'760.00	-11'000.00	-11'840.00
4090	Impôts récupérés après défalcatons	-9'686.63		-4'039.25
4090.00	Impôts récupérés après défalcatons	-9'686.63		-4'039.25
41	LICENCES, CONCESSIONS	-102'235.35	-110'000.00	-101'247.60
4110	Concessions (Electricité, Gaz)	-102'235.35	-110'000.00	-101'247.60
4110.00	Concessions	-102'235.35	-110'000.00	-101'247.60
42	REVENUS DU PATRIMOINE	-568'831.52	-560'500.00	-567'519.96
4220	Revenu des capitaux patrimoine financier	-83'888.00	-70'000.00	-79'148.00
4220.00	Revenus des capitaux patrimoine financier	-83'888.00	-70'000.00	-79'148.00
4221	Intérêts s/décompte impôts	-56'452.92	-75'000.00	-65'219.16
4221.00	Intérêts s/décompte impôts	-56'452.92	-75'000.00	-65'219.16

Commune de Chardonne - Comptes 2017
Charges et revenus par nature

		Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016
4231	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier	-232'316.60	-230'200.00	-234'835.20
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier	-232'316.60	-230'200.00	-234'835.20
4232	Loyers des terrains - Patrimoine financier	-32'713.00	-22'000.00	-28'406.60
4232.00	Loyers des terrains	-32'713.00	-22'000.00	-28'406.60
4241	Gains comptables - patrimoine financier	-1'666.70		-1'666.70
4241.00	Gains comptables - Patrimoine financier	-1'666.70		-1'666.70
4271	Loyers des bâtiments - Patrimoine administratif	-126'815.30	-129'000.00	-123'265.30
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif	-126'815.30	-129'000.00	-123'265.30
4272	Redevances domaine public, concessions	-34'979.00	-34'300.00	-34'979.00
4272.00	Redevances utilisation domaine public, concessions	-34'979.00	-34'300.00	-34'979.00
43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS VENTES	-1'614'904.60	-1'128'600.00	-1'520'419.67
4312	Permis de séjour, établissement, etc	-34'551.00	-35'000.00	-28'786.50
4312.00	Emoluments du contrôle des habitants	-34'551.00	-35'000.00	-28'786.50
4313	Emoluments administratifs	-124'482.00	-40'000.00	-137'928.65
4313.01	Emoluments permis construire	-104'943.00	-20'000.00	-114'252.65
4313.02	Emoluments permis de fouilles	-17'439.00	-20'000.00	-19'976.00
4313.03	Finances de naturalisations	-2'100.00		-3'700.00
4341	Taxes uniques de raccordement	-226'986.57	-80'000.00	-228'655.19
4341.00	Taxes uniques de raccordement	-226'986.57	-80'000.00	-228'655.19

Commune de Chardonne - Comptes 2017

Charges et revenus par nature

		Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016
4342	Taxe périodique d'utilisation	-727'828.17	-652'800.00	-651'730.60
4342.00	Taxe périodique d'utilisation	-329'464.94	-260'000.00	-322'903.82
4342.01	Rétrocession - Vente sacs taxés	-114'309.04	-117'000.00	-108'588.18
4342.02	Taxe forfaitaire - Habitants	-230'787.07	-230'000.00	-182'880.20
4342.03	Taxe forfaitaire - Résid. secondaires	-48'443.20	-41'000.00	-33'678.40
4342.04	Taxe forfaitaire - Entreprises	-4'823.92	-4'800.00	-3'680.00
4350	Ventes et prestations de service	-7'213.44	-7'000.00	-7'391.12
4350.00	Ventes et prestations de service	-7'213.44	-7'000.00	-7'391.12
4351	Ventes et prestations de service	-4'136.25	-5'000.00	-3'452.95
4351.00	Ventes d'eau, locations compteurs	-4'136.25	-5'000.00	-3'452.95
4354	Remboursements	-15'228.44	-14'000.00	-14'990.54
4354.02	Rétrocession Vetroswiss+Retripa	-15'228.44	-14'000.00	-14'990.54
4355	Ventes de vin et bois	-358'733.08	-222'500.00	-298'167.29
4355.01	Ventes de vin	-138'773.08	-100'000.00	-134'385.74
4355.02	Ventes de bois	-102'253.25	-37'500.00	-50'070.75
4355.03	Ventes de raisin	-117'706.75	-85'000.00	-113'710.80
4356	Facturation de services à des tiers	-59'988.30	-56'400.00	-51'480.60
4356.01	Produits des pesages	-430.00	-400.00	-533.50
4356.02	Facturation déblaiement de la neige	-3'707.50	-5'000.00	-4'127.50
4356.03	Fact. à tiers - Elimin. déchets ménagers + gastrovert	-55'850.80	-51'000.00	-46'819.60
4359	Ventes et prestations diverses	-2'282.15		-5'627.20
4359.00	Ventes et prestations diverses	-2'282.15		-5'627.20

Commune de Chardonne - Comptes 2017
Charges et revenus par nature

Comptes 2017

Budget 2017

Comptes 2016

4360	Remboursement de tiers	-571.40		-27'048.60
4360.00	Remboursements de tiers	-571.40		-27'048.60
4361	Remboursement de traitements	-43'696.05	-15'000.00	-20'451.30
4361.00	Rbt traitements, charges soc., jetons prés.	-43'696.05	-15'000.00	-20'451.30
4362	Remboursement de frais			-4.70
4362.00	Rbt de frais admin., poursuites, etc.			-4.70
4363	Remboursements de dommages	-6'364.85		-34'052.95
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages	-6'364.85		-34'052.95
4370	Amendes			-9'662.50
4370.01	Amende soustraction LMSD (Impôts)			-9'662.50
4390	Recettes diverses	-2'842.00	-900.00	-989.00
4390.00	Recettes diverses	-2'842.00	-900.00	-989.00
4393	Ajustement TVA	-.90		.02
4393.00	Ajustement TVA	-.90		.02
44	PART A DES RECETTES CANTONALES	-786'894.65	-300'000.00	-296'494.10
4411	Part à des recettes cantonales	-786'894.65	-300'000.00	-296'494.10
4411.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers	-771'366.25	-300'000.00	-285'968.70
4411.01	Part à l'impôt sur les frontaliers	-15'528.40		-10'525.40

Commune de Chardonne - Comptes 2017
Charges et revenus par nature

		Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016
45	PART ET REMB. COLLECTIVITES PUBLIQUES	-1'654'650.10	-1'540'246.00	-1'520'338.15
4510	Part. et remboursements du canton	-73'823.45	-3'500.00	-14'817.70
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton	-73'823.45	-3'500.00	-14'817.70
4520	Part. et remboursements de communes	-1'110'640.20	-1'079'546.00	-1'053'134.00
4520.00	Participations et rbts de communes	-1'110'640.20	-1'079'546.00	-1'053'134.00
4522	Participations de communes - Culture, écoles, cultes	-459'420.95	-447'200.00	-441'815.15
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes	-459'420.95	-447'200.00	-441'815.15
4526	Participations de communes - Aménag. territoire, prot. environn	-10'765.50	-10'000.00	-10'571.30
4526.01	Particip. de communes - Déchets	-10'765.50	-10'000.00	-10'571.30
46	AUTRES PRESTATIONS ET SUBVENTIONS	-438.00		-4'459.00
4651	Participations et subv. ECA	-438.00		-4'459.00
4651.00	Participations et subv. de l'ECA	-438.00		-4'459.00
48	PRELEVEMENT SUR LES FONDS		-14'200.00	-53'231.20
4812.00	Prélèvements sur financements spéciaux		-14'200.00	-53'231.20
4812.00	Prélèv. s/financements spéciaux - Déchets		-14'200.00	-53'231.20
49	IMPUTATIONS INTERNES	-317'536.00	-322'646.00	-313'862.00
4909	Imputations internes	-317'536.00	-322'646.00	-313'862.00
4909.01	Imputations internes bascule impôts	-317'536.00	-322'646.00	-313'862.00
	Total balance	-679'044.08	219'675.00	642'419.69

Commune de Chardonne - Bilan 2017

2017

2016

91	Actif	22'395'064.77	21'903'909.91
910	Disponibilités	3'093'903.89	862'759.60
9100	Caisse	2'230.20	1'828.25
9100.00	Caisse de la bourse communale	1'159.20	891.75
9100.01	Caisse du contrôle des habitants	1'071.00	936.50
9101	Compte de Chèques postaux	788'205.44	406'429.30
9101.00	CCP 18-184-6	788'205.44	406'429.30
9102	Banques	2'303'468.25	454'502.05
9102.04	BCV c/c S 0318.28.92	2'303'468.25	453'940.10
9102.07	UBS c/c 255-768875.01W		561.95
911	Débiteurs et comptes-courants	4'663'351.70	5'757'669.54
9111	Débiteurs divers	1'159'012.50	1'741'572.56
9111.05	Débiteurs - PO Gefi	201'877.60	251'957.96
9111.06	Débiteur - PO Abacus	926'745.90	1'461'145.60
9111.16	C/c Neyroud Charly - Acptes vignolage	16'000.00	16'000.00
9111.30	Flexicard/CFF	14'389.00	12'469.00
9112	Impôts à encaisser	3'158'314.24	3'480'812.50
9112.00	ACI - Perceptions PP-PM-IS	3'273'476.37	2'966'491.86
9112.02	AFC Berne - impôt anticipé à récupérer	29'664.40	56'184.56
9112.05	ACI - c/c recettes impôt anticipé	440'173.47	458'136.08
9112.09	Prov. p/pertes sur débiteurs fiscaux	-585'000.00	
9115	Débiteurs divers	345'032.56	530'873.73
9115.00	Débiteurs divers	340'875.60	510'409.50
9115.01	La Forestière		17'385.10
9115.03	Taxe au sac - stock sacs taxés	4'156.96	3'079.13
9119	TVA	992.40	4'410.75
9119.00	TVA - décomptes	992.40	4'410.75

Commune de Chardonne - Bilan 2017

		2017	2016
912	Placement du patrimoine financier	4'309'437.00	4'309'437.00
9120	Titres	224'337.00	224'337.00
9120.00	Titres	224'337.00	224'337.00
9123	Immeubles	4'085'100.00	4'085'100.00
9123.01	Bâtiments locatifs	3'671'200.00	3'671'200.00
9123.02	Bâtiments mixtes	100'000.00	100'000.00
9123.03	Terrains, places, divers	85'950.00	85'950.00
9123.04	Vignes	227'950.00	227'950.00
913	Actifs transitoires	151'818.75	1'298'981.70
9138	Comptes de chauffage	12'685.60	27'385.35
9138.01	Cpte chauffage - Logis de Chardonne	2'757.90	2'360.55
9138.03	Cpte chauffage - Collège de Chardonne		15'860.65
9138.04	Cpte chauffage - Grande-salle	9'402.90	9'211.05
9138.05	Cpte chauffage - Collège de Paully	3'201.50	2'444.40
9138.10	Cpte chauffage - Rue du Village 5-7	-2'676.70	-2'491.30
9139	Actifs transitoires	139'133.15	1'271'596.35
9139.00	Actifs transitoires	84'468.15	15'216.35
9139.01	Prov. impôts conjonct. - Facture sociale		1'070'535.00
9139.02	Prov. Péréquation	54'665.00	185'845.00
914	Investissements du patrimoine adm.	10'137'521.53	9'612'119.91
9141	Ouvrage génie civil et assainissement	9'441'832.98	9'035'105.41
9141.00	Ouvrages génie civil et assainissement	9'441'832.98	9'035'105.41
9143	Bâtiments et constructions	78'640.20	
9143.00	Bâtiments et constructions	78'640.20	
9144	Installations des services industriels	84'936.95	
9144.00	Installations SI, Luminaires	84'936.95	

Commune de Chardonne - Bilan 2017

		2017	2016
9145	Forêts	346'400.00	346'400.00
9145.00	Forêts	346'400.00	346'400.00
9146	Mobilier, machines, véhicules	136'391.30	230'614.50
9146.00	Mobilier, machines, véhicules à amortir	136'391.30	230'614.50
9149	Autres biens	49'320.10	
9149.00	Autres biens	49'320.10	
918	Avances aux financements spéciaux	39'031.90	62'942.16
9180	Avances aux financements spéciaux	39'031.90	62'942.16
9180.01	Avances s/recettes affectées - Déchets	39'031.90	62'942.16
92	Passif	-22'395'064.77	-21'903'909.91
920	Engagements courants	-1'062'766.29	-1'211'927.74
9200	Créanciers divers	-1'062'766.29	-1'211'927.74
9200.01	Créanciers divers - saisie manuelle	-169'522.70	-217'192.40
9200.02	Créanciers - PO Abacus	-880'114.19	-981'605.94
9200.03	C/C fonds scolaire	-13'129.40	-13'129.40
921	Dettes à court terme	-895.90	-598'000.00
9219	Autres dettes à court terme	-895.90	-598'000.00
9219.00	Cagnotte de la Municipalité	-895.90	
9219.02	Provision pour défalcation d'impôts		-598'000.00
922	Emprunts à moyen et long terme	-11'000'000.00	-11'000'000.00
9221	Emprunts par obligation simple	-11'000'000.00	-11'000'000.00
9221.01	Emprunt - SUVA	-5'000'000.00	-5'000'000.00
9221.02	Emprunt - Caisse de Pension de La Poste	-6'000'000.00	-6'000'000.00

Commune de Chardonne - Bilan 2017

		2017	2016
923	Engagements et fonds spéciaux	-221'815.10	-181'831.10
9233	Fonds et fondations	-221'815.10	-181'831.10
9233.01	Fonds Robin	-100'000.00	-100'000.00
9233.02	Fonds apprentis vignerons-agriculteurs	-30'500.00	-30'500.00
9233.03	Fonds divers gérés par la commune	-20'115.10	-20'531.10
9233.05	Fonds mamans de jour	-800.00	-800.00
9233.07	Stergiou - Fds garantie travaux Ch. du Retet - PC 3240	-30'000.00	-30'000.00
9233.08	Gudet - Fds garantie travaux Ch. du Retet 6 - PC 2283	-40'400.00	
925	Passifs transitoires	-412'819.80	-138'975.00
9259	Passifs transitoires	-412'819.80	-138'975.00
9259.00	Passifs transitoires	-412'819.80	-138'975.00
928	Financements spéciaux - fonds de réserve	-8'701'833.80	-8'457'286.27
9280	Fonds alimentés par recettes affectées	-1'350'722.00	-1'350'722.00
9280.02	Fonds contributions rempl. abris PCi	-97'722.00	-97'722.00
9280.05	Fonds contributions places de parc	-1'253'000.00	-1'253'000.00
9281	Fonds de renouvellement et rénovation	-10'900.00	-10'900.00
9281.01	Fonds de renouvellement domaine	-10'900.00	-10'900.00
9282	Fonds de réserve	-7'340'211.80	-7'095'664.27
9282.03	Fonds de réserve éclairage et lignes	-150'000.00	-150'000.00
9282.04	Fonds de réserve assainissement EC-EU	-2'518'295.40	-2'273'747.87
9282.05	Fonds de réserve aménagement parcelles	-147'875.20	-147'875.20
9282.06	Fonds de réserve bâtiments	-470'000.00	-470'000.00
9282.08	Fonds de réserve ass. des bancs rocheux	-861'366.75	-861'366.75
9282.10	Fonds de réserve informatique	-80'000.00	-80'000.00
9282.12	Fonds de réserve sauvegarde de la nature	-29'725.00	-29'725.00
9282.13	Fonds de réserve place de jeux et sports	-196'607.45	-196'607.45
9282.14	Fonds de réserve routes et chemins	-600'000.00	-600'000.00
9282.15	Fonds de réserve concours entrée ouest	-100'000.00	-100'000.00

Commune de Chardonne - Bilan 2017

		2017	2016
9282.17	Fds renouvellement véhic+matériel voirie	-90'000.00	-90'000.00
9282.19	Fonds de réserve touristique	-30'794.00	-30'794.00
9282.22	Fonds de réserve Salenche	-37'481.00	-37'481.00
9282.23	Fonds de réserve ruisseau de la Bergère	-100'000.00	-100'000.00
9282.24	Fonds de réserve rénovation grande salle	-800'000.00	-800'000.00
9282.25	Fonds réserve rénovation maison commune	-1'000'000.00	-1'000'000.00
9282.99	Fonds d'entraide	-128'067.00	-128'067.00
929	Capital	-994'933.88	-315'889.80
9290	Capital	-994'933.88	-315'889.80
9290.00	Capital	-994'933.88	-315'889.80

RESERVES AU BILAN AU 31.12.2017							
Cpt No	Titres	Solde au 01.01.2017	Attrib./Prélèv. au bouclement 2017	Utilisations 2017	Solde au 31.12.2017	Utilisation prévue selon préavis	Disponible théorique
9280.02	Contributions de remplacement abris PCi	97'722.00			97'722.00		97'722.00
9280.05	Contributions places de parc + parking public	1'253'000.00			1'253'000.00		1'253'000.00
9280.45	Fonds de réserve "Déchets"	-			-		-
9281.01	Fonds de renouvellement domaine	10'900.00			10'900.00		10'900.00
9282.03	Fonds pour améliorat écl. et lignes électr.	150'000.00			150'000.00		150'000.00
9282.04	Fonds de réserve et assainiss EC - EU	2'273'747.87	244'547.53		2'518'295.40	700'000.00	1'818'295.40
9282.05	Fonds pour consolidation et aménagement de parcelles, murs etc.	147'875.20			147'875.20		147'875.20
9282.06	Fonds de réserve bâtiments	470'000.00			470'000.00		470'000.00
9282.08	Fonds de rés. assainiss. bancs rocheux	861'366.75			861'366.75	394'665.10	466'701.65
9282.10	Fonds de réserve informatique	80'000.00			80'000.00		80'000.00
9282.11	Fonds de réserve véhicules	-			-		-
9282.12	Fonds pour la sauvegarde de la nature et du patrimoine architectural	29'725.00			29'725.00		29'725.00
9282.13	Fonds de réserve places de jeux et sport	196'607.45			196'607.45		196'607.45
9282.14	Fonds de réserve routes et chemins	600'000.00			600'000.00	400'000.00	200'000.00
9282.15	Fonds de réserve concours entrée ouest village	100'000.00			100'000.00		100'000.00
9282.17	Fonds renouv. véhicules et matériel de voirie	90'000.00			90'000.00		90'000.00
9282.19	Fonds de réserve touristique	30'794.00			30'794.00		30'794.00
9282.22	Fonds de réserve "Salenche"	37'481.00			37'481.00		37'481.00
9282.23	Fonds de réserve ruisseau de la Bergère	100'000.00			100'000.00		100'000.00
9282.24	Fonds de réserve rénovation grande salle	800'000.00			800'000.00		800'000.00
9282.25	Fonds de réserve rénovation maison commune	1'000'000.00			1'000'000.00		1'000'000.00
9282.98	Fonds de réserve pour facture sociale	-			-		-
9282.99	Fonds d'entraide	128'067.00			128'067.00		128'067.00
		8'457'286.27	244'547.53	-	8'701'833.80	1'494'665.10	7'207'168.70
	Utilisation prévue selon préavis						
9282.08	Préavis 06/13-14 - Rochers Curnilles	290'850.00					
	Préavis 11/15-16 - Rochers Curnilles - Compl.	103'815.10					
9282.04	Préavis 04/09-10 - Ht-Bozon-Baumaroche	400'000.00					
	Préavis 08/09-10 - Place funiculaire	300'000.00					
9282.14	Préavis 08/09-10 - Place funiculaire	200'000.00					
	Préavis 08/14-15 - Assain. Rte de Baumaroche	200'000.00					
		1'494'665.10					

TABLEAU DES EMPRUNTS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Désignation	Bilan au 31.12.2017	Taux	Amortissement 2017	Date de conclusion	Echéance
EMPRUNTS					
COURT TERME	0				
LONG TERME					
SUVA - Emprunt à terme fixe	5'000'000.00	0.36%	aucun	24.10.2016	24.10.2026
Caisse de Pension de la Poste - Emprunt à terme fixe	6'000'000.00	0.40%	aucun	26.10.2016	26.10.2026
EMPRUNTS A DES FONDS *					
Fondation Emile Robin	100'000.00	1.50%	aucun	1916	aucune
Fonds apprentis vignerons-agriculteurs	30'500.00	0.00%	aucun	1978	aucune
Fonds divers gérés par la commune	21'297.10	0.00%	aucun		aucune
Fonds mamans de jour	800.00	0.00%	aucun	1998	aucune
Sous-total	152'597.10				
Total des emprunts	11'152'597.10				
* Les montants de la constitution de ces fonds n'ont pas fait l'objet de versement sur des carnets distincts des comptes de la Commune. Ils sont dès lors considérés comme emprunts à long terme					
ENGAGEMENTS HORS BILAN					
Cautionnements :					
Cautionnement du prêt LADE accordé par le canton au projet de Musée Chaplin's World - Préavis 07/2012-2013				CHF	292'000.00
Cautionnement en faveur du Group.Forestier de la Veveyse pour une halle de stockage de plaquettes à Fenil - Préavis 10/2015-2016				CHF	17'000.00

SITUATION DES INVESTISSEMENTS AU 31.12.2017

Préavis	Cpte	Désignation	Crédits accordés	Total des dépenses	Solde à amortir au 01.01.17	Invest. 2017	Part tiers ou Réserves	Amort. base	Amort. extra	Solde à amortir au 31.12.2017
08/98	4600.136	Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	180'000	163'936.90	8'348.60	0.00		3'000.00		5'348.60
07/00	4300.142	Construction trottoir rte de Baumaroché	4'460'000	4'459'167.65	1'227'800.00	0.00		128'700.00		1'099'100.00
03/01	1100.144	Concours entrée ouest village	130'000	1'051.00	1'051.00	0.00		0.00		1'051.00
11/02	4600.154	Carrefour Pèlerin EC-EU	322'800	206'838.05	80'550.00	0.00		10'350.00		70'200.00
05/03	4600.155	Assainissement partie est chemin du Brésil	129'180	79'691.80	42'105.00	0.00		3'985.00		38'120.00
04/04	4300.153	Aménagement de la promenade du Château	1'781'200	1'951'385.80	684'070.00	0.00		47'655.00	350'000.00	286'415.00
16/07	4300.159	Assainissement et réfection chemin du Brésil	635'000	533'034.30	390'400.00	0.00		17'800.00	372'600.00	0.00
17/07	4300.160	Réaménagement routier chemin de la Grangette	338'000	217'137.20	170'892.20	0.00		6'250.00	164'642.20	0.00
13/08-9	4600.165	Assainissement Routes de Châtel et Bellevue	1'662'000	1'455'055.47	254'050.47	0.00		18'150.00		235'900.47
04/09-10	4600.166	Assainissement Haut-Bozon - Rte de Baumaroché	1'153'000	857'808.02	856'554.02	1'254.00		0.00		857'808.02
08/09-10	4300.167	Aménagement de la place du funiculaire	2'898'500	2'760'358.00	2'760'358.00	0.00		0.00		2'760'358.00
02/10-11	4300.169	Assainissement chemins Chavonchin et Forchy	212'000	205'540.35	50'853.25	0.00		3'395.00	47'458.25	0.00
13/11-12	4300.172	Giratoire carrefour Rte de Bellevue et de Châtel	532'000	494'398.90	250'238.90	0.00		14'720.00	235'518.90	0.00
13/12-13	3100.147	Aménagement de la Place Cendrillon	974'700	961'545.70	929'495.70	0.00		32'050.00		897'445.70
06/13-14	3110.169	Bande rocheuse "Hameau des Curnilles"	394'665	427'042.25	427'042.25	0.00		0.00		427'042.25
11/15-16	4300.173	Réfection Route de Baumaroché	3'870'500	2'633'312.03	876'249.61	1'757'062.42		0.00		2'633'312.03
02/13-14	4510.138	Etude déchèterie définitive	40'726	25'046.40	25'046.40	0.00		0.00		25'046.40
12/16-17	3110.171	Bande rocheuse "Maison Jean" - "Escaliers de fer"	65'900	25'193.65		25'193.65	6'942.60	0.00		18'251.05
14/16-17	4300.176	Réfection du sentier de Péroset	122'000	86'434.45		86'434.45		0.00		86'434.45
Total 9141.00 Ouvrages de génie civil et installations techniques			19'902'171	17'543'977.92	9'035'105.40	1'869'944.52	6'942.60	286'055.00	1'170'219.35	9'441'832.97
15/16-17	3560.002	Collège Chard. - install. Infrastr. Informatique p/école	56'300	50'998.40		50'998.40		5'100.00	45'898.40	0.00
16/16-17	3560.001	Collège Chard. - rempl. Chauffage mazout par gaz	97'000	87'378.20		87'378.20		8'738.00		78'640.20
Total 9143.00 Bâtiments et Constructions			153'300	138'376.60	0.00	138'376.60	0.00	13'838.00	45'898.40	78'640.20
13/16-17	4300.175	Rempl. Luminaires à vapeur de mercure sur la cmne	321'800	84'936.95	0.00	84'936.95		0.00		84'936.95
Total 9144.00 Installations SI, Luminaires			321'800.00	84'936.95	0.00	84'936.95	0.00	0.00	0.00	84'936.95
07/14-15	1100.610	Progr. Informatique Communal.ch - Ofisa	80'100	77'128.20	77'128.20	0.00		7'713.00	69'415.20	0.00
0/15-16	4370.615	Véhicule Meili 7000 H45 VD 8791	230'581	230'581.30	153'486.30	0.00		17'095.00		136'391.30
Total 9146.00 Mobilier, machines, véhicules à amortir			310'681.30	307'709.50	230'614.50	0.00	0.00	24'808.00	69'415.20	136'391.30
11/16-17	1100.920	Révision du PGA + zone réservée	295'920	43'245.65		43'245.65		0.00		43'245.65
01/17-18	4600.168	Etude pour l'assainissement ch. Pérose+Ecouralaz	96'700	6'074.45		6'074.45		0.00		6'074.45
Total 9149.00 Autres biens			392'620	49'320.10	0.00	49'320.10	0.00	0.00	0.00	49'320.10
Total des investissements en cours			20'758'772	18'124'321.07	9'265'719.90	2'142'678.17	6'942.60	324'701.00	1'285'532.95	9'791'121.62

RECAPITULATION DES AMORTISSEMENTS 2017

			Amort. de base	Amort. Suppl. Cpte 3321.00	
<u>1100</u>					
3313.00	Solution informatique "Communal.ch"	07/14-15	7'713.00	69'415.20	77'128.20
<u>3100</u>					
3311.00	Aménagement place Cendrillon	13/12-13	32'050.00		32'050.00
<u>3560</u>					
3312.00	Collège Chardonne - Infrastruc. informatique	15/16-17	5'100.00	45'898.40	
3312.00	Collège Chardonne - Rempl. chauffage à mazout	16/16-17	8'738.00		59'736.40
			13'838.00		
<u>4300</u>					
3311.00	Trottoir route de Baumaroché	07/00	128'700.00		
3311.00	Promenade du Château	04/04	47'655.00	350'000.00	
3311.00	Chemin du Brésil	16/07	17'800.00	372'600.00	
3311.00	Chemin de la Grangette	17/07	6'250.00	164'642.20	
3311.00	C. Chavonchin + Forchy	02/10-11	3'395.00	47'458.25	
3311.00	Giratoire Rte de Châtel - Rte de Bellevue	13/11-12	14'720.00	235'518.90	1'388'739.35
			218'520.00	1'170'219.35	
<u>4370</u>					
3313.00	Véhicule de voirie Meili 7000	07/15-16	17'095.00		17'095.00
<u>4600</u>					
3311.00	PGEE	08/98	3'000.00		
3311.00	Assainissements EC-EU Station Pèlerin	11/02	10'350.00		
3311.00	Partie est chemin du Brésil	05/03	3'985.00		
3311.00	Assain. Route de Châtel et Rte de Bellevue	13/08-09	18'150.00		35'485.00
			35'485.00		
Total			324'701.00	1'285'532.95	1'610'233.95

COMMUNE DE CHARDONNE			ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES AU 31.12.2017										
Feuillet	Plan No	Nom locaux-description-No -ECA	Surfaces:									Estimation fiscale	
			A	B	C	D	E	F	G	H	Total	financière	Administrative
5	1	A Chardonne, Demi-Lune parc					86				86		
17	1	id. Demi-Lune					35				35		
43	1	id. Ancienne Boulangerie 303		182							182	700'000	
44	1	id. WC public 839	12				46				58		
50	1	id. Jardin derrière la Fontaine des Maîtres					226				226	17'000	
53	1	id. Fontaine Jacques-Chardonne					18				18		
58	1	id. Rue Jacques-Chardonne					6				6		
67	1	id. Derrière l'Eglise abri PCI	188				137				325		70'000
68	1	id. Derrière l'Eglise abri PCI 1438	402				142				544		160'000
72	1	id. Place de l'Eglise Bibliothèque 292											
		Maison de la musique 834	153				690				843		105'000
75	1	id. Rue du Village 5-7		396							396	2'280'000	
78	1	id. Maison de commune, Poste, Habitation, Terrasse, Couvert 214	441				746				1'187		390'000
80	1	id. Poids public					85				85		
104	1	id. Jardin ancien étang					74				74		5'500
174	2	En Panessière					19				19		
190	3	En Péroset						60			60		
194	3	Promenade du château - Radiée le 04.11.2009						0			0		
200	4	Es Sorbiers, route						25			25		
215	4	Droit de superficie sur parcelle No 213									0		
637	12	Grande-salle 366	380				453				833		
641	12	Au Bugnon						303			303		
1839	9	Au Crêt de la Charrue, hangar bateaux 1349		103			583				686		25'000
1840	6	Au Crêt de la Charrue					403				403		
1841	9	Au Crêt de la Charrue					646				646	9'000	
2169	39	Es Sorbiers, dépôt souterrain					160				160		
2198	40	En Montet						374			374		200
2203	40	En la Lécherettaz						239			239		
2225	42	La Maison Jean, ancien réservoir						117			117		
2242	43	En Baumaroché						636			636		
2249	43	id. Chapelle 521	142				414				556		
2254	43	id. Local pompes 525	83				228				311		
2285	44	La Maison Jean, Forêts							126'121		126'121		75'000
2290	44	id. Forêts							328		328		200
2401	47	Le Champ de l'Augeoz, Pré						1'909			1'909	4'000	
2428	47	id. (transf. SRE)	12			915					927	115'000	
2471	48	Es Tassonneyres, Forêts							2'084		2'084		1'000

COMMUNE DE CHARDONNE			ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES AU 31.12.2017											
Feuillet	Plan No	Nom locaux-description-No -ECA	Surfaces:								Estimation fiscale			
			A	B	C	D	E	F	G	H	Total	financière	Administrative	
2720	58	En Perriaz							383			383		
2739	59	A la Montagne à l'Hoûtoz, Bois								2'061		2'061		1'000
2750	59	Es Combettes, Bois								1'743		1'743		320
2845	66	En Courneaux,Ecole 606			184		749					933	360'000	
2846	66	En Courneaux, Pré-champs							6'120			6'120	6'000	
2883	69	Au Pèlerin								5'707		5'707		3'000
2916	72-73-82	Bois du Dévin, Forêts							190	164'681		164'871		100'000
2959		74	En Maules, Pré-bois							8'149	3'049	11'198		8'000
2976	74	En Praz Bouritaz, Pré-bois							4'651	12'208		16'859		8'000
3094	82	Bois du dévin, Bois								356		356		100
3118	59	Es Combettes, Bois								1'298		1'298		500
3131	66	En Courneaux, Chapelle 605	77						369			446		
3224	44	La Maison-Jean, Bois								605		605		400
3261	43	Ch. du Pèlerin"Chalet Cendrillon" 953		67				1'050				1'117	235'000	
3275	1	A Chardonne, Eglise 293	177					5				182		
3304	43	En Baumaroché, Ch. de la Forêt				991						991	60'000	
3338	52	Au Bugnon, Cremières						201				201		
3423	47	Le Pré-Ducret							81			81		
3458	40	Ch. des Roches, en Montet							1'169	1'496		2'665		
3498	66	En Courneaux, Pré							1'201			1'201	1'000	
3548	69	Au Pèlerin, Chalet 635	69							140'651		140'720		150'000
3598	43	En Baumaroché, Parc							1'112			1'112		
3650	47	Ch. de l'Ecouralaz							271			271		
3715	15	La Mène, Cimetière 194	19					2'410			1'710	4'139	5'000	5'000
3771	15	Les Pralets, Jardin - vigne						822			642	1'464	5'000	5'000
3773	15	Les Pralets, Place - jardin						43				43		100
3775	15	Les Pralets, Jardin - vigne			6			144			281	431	65'000	
3776	15	Route Vignoble 3			48			316			543	907	140'000	
3777	15	Les Pralets, Place - jardin						63				63		5'000
3853	10	En Riondet, Vigne									522	522	4'000	
3862	12	Les Championnes, Jardin - vigne	24						552		3'719	4'295	30'000	
3863	12	Chenaux, Collège 436			1'766			1'385				3'151		
3870	13	Cheseaux									4'982	4'982	35'000	
3871	12	Les Championnes, Jardin - vigne	7								2'406	2'413	17'000	
3872	12	Les Championnes, Vignes									4'322	4'322	51'600	
3893	13	Le Chantey									8'898	8'898	60'000	
3932	10	Les Léchières							7'194			7'194		7'500
3933	10	Les Léchières							1'899			1'899		3'000

COMMUNE DE CHARDONNE			ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES AU 31.12.2017										
Feuillet	Plan No	Nom locaux-description-No -ECA	Surfaces:								Estimation fiscale		
			A	B	C	D	E	F	G	H	Total	financière	Administrative
3959	10	Samoret, Vigne								2'102	2'102	15'000	
3960	10	Samoret, Terrain et vigne	6					499	864		1'369	4'000	
4036	7	Sous les Curnilles, Place de repos						24			24		
4086	1 - 4	Les Burnettes, Monument Sandoz 1002	19					1'007	638		471	2'135	4'000
4333	15	Les Pralets								63	63	5'000	
4364	43	Route de Baumaroché						52			52		
DDP	4	Abri-bus rte de Châtel						0			0		
		TOTAL A CHARDONNE	2'211	748	2'004	1'906	13'967	38'506	462'388	30'661	552'391	4'223'600	1'132'820
203	17	En la Lécherettaz							520		520		
		SUR LE TERRITOIRE DE JONGNY							520		520		
184	4	Pra Villoud, Chemin Privé						1'478			1'478		
		SUR LE TERRITOIRE DE GRANGES-VSE						1'478			1'478		
		TOTAL GENERAL	2'211	748	2'004	1'906	15'445	39'026	462'388	30'661	554'389	4'223'600	1'132'820
		LEGENDES											
A		Bâtiments à usage administratif											
B		Bâtiments locatifs											
C		Bâtiments mixtes											
D		Terrains à bâtir											
E		Places - Jardins											
F		Prés et divers											
G		Forêts et pâturages											
H		Vignes											
		RECAPITULATION FINANCIERE											
B		Bâtiments locatifs										3'215'000	
C		Bâtiments mixtes										360'000	
D		Terrains										179'000	
E-F		Prés et divers										37'000	
H		Vignes										432'600	
												4'223'600	
A-B-E-F													785'300
G													347'520
													1'132'820



Commune de Chardonne

ENTENTES INTERCOMMUNALES

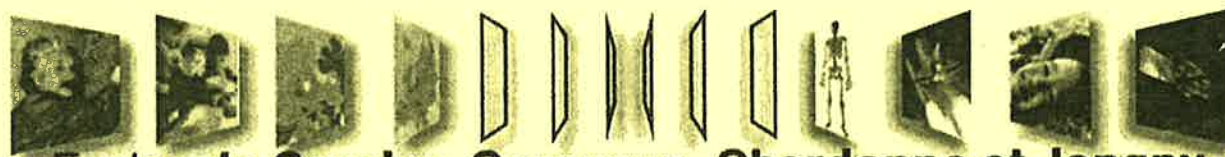
Association de communes, ententes intercommunales et regroupement de droit public	Forme juridique	Nom du réviseur agréé ou expert-réviseur agréé (cas échéant)
Association Scolaire Intercommunale du Cercle de Corsier (ASIC)	Convention intercommunale	Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA, Vevey
Association Sécurité Riviera (ASR)	Association de communes	Fidal Fiduciaire Lambelet SA, Lausanne
Bureau Technique Intercommunal (BTI)	Convention intercommunale	Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA, Vevey (via les comptes communaux de Corsier-sur-Vevey)
Déchetterie intercommunale de Praz-Libon	Contrat de droit administratif (107b LC)	Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA, Vevey (via les comptes communaux de Corsier-sur-Vevey)
Structure d'accueil extrascolaire du Cercle de Corsier (ONDINE)	Convention intercommunale	BDO SA, Lausanne



ASSOCIATION SCOLAIRE du Cercle de Corsier

COMPTES 2017

Version 1.2 – 14.02.2018



Ecoles de Corsier, Corseaux, Chardonne et Jongny



ASSOCIATION SCOLAIRE du Cercle de Corsier

PRESENTATION des COMPTES 2017

RÉCAPITULATION

1. ADMINISTRATION
2. ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES
3. BÂTIMENTS
4. MOBILIER
5. FRAIS de TRANSPORTS
6. SERVICE SANTE
7. EGZEKO - PRÉVENTION
8. BIBLIOTHÈQUES
9. ACTIVITÉS ANNEXES

TOTAUX

COMPTES 2017	
Charges	Revenus

BUDGET 2017	
Charges	Revenus

COMPTES 2016	
Charges	Revenus

134'828.10
98'331.05
3'505'240.00
10'868.80
569'395.15
73'245.20
216'427.30
12'813.25
131'985.27
4'753'134.12

133'800.00
123'450.00
3'411'150.00
26'000.00
600'000.00
79'100.00
222'100.00
15'000.00
199'950.00
4'810'550.00

128'675.14
168'102.95
3'446'210.00
15'006.75
589'694.70
72'504.50
175'735.30
8'290.95
129'782.61
4'734'002.90

1'247'894.12

1'399'400.00

1'287'792.90

586'936.15

624'300.00

609'603.75



ASSOCIATION SCOLAIRE du Cercle de Corsier

PRESENTATION du BILAN au 31.12.2017

910 DISPONIBILITES

9100.1000 Caisse
9100.1010 CCP 18-5937-0

911 DEBITEURS et AUTRES ACTIFS CIRCULANTS

9110.5900 Débiteurs
9110.5900 Débiteurs-Communes du Cercle (décompte final)
9130.9000 Actifs transitoires

920 CREANCIERS et AUTRES DETTES

9200.1000 Créanciers-Fournisseurs
9200.1000 Créanciers-Communes du Cercle (décompte final)
9250.9010 Passifs transitoires

TOTAUX

Bilan au 31.12.2017	
Actifs	Passifs

455'353.45	
686.30	
454'667.15	
38'699.73	
30'260.60	
-	
8'439.13	
	494'053.18
	320'060.95
	156'105.88
	17'886.35
494'053.18	494'053.18

Bilan au 31.12.2016	
Actifs	Passifs

332'490.10	
2'948.80	
329'541.30	
99'915.25	
3'987.65	
80'604.70	
15'322.90	
	432'405.35
	324'553.65
	88'811.80
	19'039.90
432'405.35	432'405.35

Bilan au 31.12.2015	
Actifs	Passifs

294'265.67	
215.50	
294'050.17	
12'782.38	
4'247.30	
-	
8'535.08	
	307'048.05
	208'231.40
	82'851.25
	15'965.40
307'048.05	307'048.05

CONSEIL INTERCOMMUNAL

**PRÉAVIS No 01/2018
du Comité de direction
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SÉCURITÉ RIVIERA**

**Comptes 2017
de l'Association Sécurité Riviera**

Sécurité Riviera - répartition par commune comptes 2017

Communes	n/habitants	coefficient	n/hab pond.	600	601	602	607	605	606	604	603	608	Total 600 à 608	coût/hab	budget 2017	comptes 2016
Autorités	Direction	Chancellerie	Amendes	Ambulance	SG+utili	Prevention	Police Riviera	Polcom								
Blonay	6'116	5	30'580	21'384.74	97'253.25	8'725.45	32'381.38	7'630.84	83'297.72	58'232.08	1'012'534.17	-2'775.13	1'918'664.46	215.61	240.03	215.80
Chardonne	2'916	3	8'748	6'117.52	27'821.17	2'496.08	9'263.32	2'182.95	23'828.92	16'658.41	289'654.97	-793.88	377'229.46	129.37	144.02	129.48
Corseaux	2'212	3	6'636	4'640.59	21'104.40	1'893.46	7'026.91	1'655.93	18'075.99	12'636.63	219'724.55	-602.22	286'156.23	129.37	144.02	129.48
Corsier	3'403	3	10'209	7'139.20	32'467.57	2'912.95	10'810.38	2'547.52	27'808.58	19'440.53	338'030.13	-926.46	440'230.40	129.37	144.02	129.48
Jongny	1'488	3	4'464	3'121.70	14'196.81	1'273.72	4'726.96	1'113.93	12'159.61	8'500.59	147'807.47	-405.11	162'495.89	129.37	144.02	129.48
Montreux	26'402	6	158'412	110'778.25	503'795.98	45'200.00	167'743.59	39'529.65	431'502.88	301'656.63	5'245'178.64	-14'375.85	6'831'069.78	258.73	288.04	258.96
St-Légier	5'130	4	20'520	14'349.73	65'259.54	5'855.01	21'728.77	5'120.50	55'895.00	39'075.28	679'437.58	-1'862.19	884'859.25	172.49	192.03	172.64
La Tour-de-Peilz	11'637	5	58'185	40'689.04	185'045.13	16'602.04	61'612.51	14'519.31	158'491.75	110'799.00	1'926'563.14	-5'280.28	2'568'041.83	215.61	240.03	215.80
Vevey	19'605	6	117'630	82'259.21	374'097.43	33'563.59	124'559.24	29'353.03	320'415.65	223'997.35	3'894'846.12	-10'674.90	5'072'416.73	258.73	288.04	258.96
Veytaux	850	2	1'700	1'188.82	5'406.49	485.06	1'800.14	424.21	4'630.68	3'237.23	56'288.69	-154.27	73'307.65	86.24	96.01	86.32
scris 31.12.2016 total pour contrôle				291'668.78	1'326'447.77	119'007.38	441'653.20	104'077.87	1'136'106.78	794'233.72	13'810'065.46	-37'850.28	17'985'410.68			

total 79'759 417'084

3 villes/609 57'644

habitants PCI 84'674

TOTAL 17'985'410.68

609 610.01-02-03

Signalisation Stationnement TOTAL coût/hab

Montreux	542'288.34	-1'961'203.30	5'412'094.81	204.99
La Tour-de-Peilz	239'020.13	-418'766.43	2'329'295.33	200.16
Vevey	402'680.21	-4'401'697.62	1'073'399.32	54.75

budget 2017 comptes 2016

225.84	195.95
234.25	202.40
140.71	71.27

Communes	Protection Civile Riviera			SDIS Riviera		ASR - brut
	budget 2016	24.05	66	33.97	650	sans 609-610
n/habitants	coût/hab			coût/hab		
Blonay	6'116	20.21	123'612.71	30.85	188'696.51	1'630'973.71
Chardonne	2'916	20.21	58'936.34	30.85	89'967.14	526'132.94
Corseaux	2'212	20.21	44'707.54	30.85	68'246.68	399'110.45
Corsier	3'403	20.21	68'779.28	30.85	104'992.52	614'002.20
Jongny	1'488	20.21	30'074.51	30.85	45'909.16	268'479.36
Montreux	26'402	20.21	533'620.48	30.85	814'579.01	8'179'209.26
St-Légier	5'130	20.21	103'684.31	30.85	158'275.52	1'146'819.06
La Tour-de-Peilz	11'637	20.21	235'199.66	30.85	359'035.53	3'103'276.82
Vevey	19'605	20.21	396'243.82	30.85	604'871.66	6'073'532.21
Veytaux	850	20.21	17'179.66	30.85	26'224.99	116'711.70
totaux					2'460'798.71	22'058'247.71

	coût/hab	budget 2017	comptes 2016
Blonay	1'630'973.71	266.67	297.89
Chardonne	526'132.94	180.43	201.88
Corseaux	399'110.45	180.43	201.88
Corsier	614'002.20	180.43	201.88
Jongny	268'479.36	180.43	201.88
Montreux	6'760'294.30	256.05	283.70
St-Légier	1'146'819.06	223.55	249.88
La Tour-de-Peilz	2'923'530.52	251.23	292.11
Vevey	2'074'514.80	105.82	198.56
Veytaux	116'711.70	137.31	153.87

Château-d'Oex	3'477	20.21	70'274.92
Rossinière	546	20.21	11'035.41
Rougemont	892	20.21	18'028.54
total pour contrôle	84'674		1'711'377.18

Château-d'Oex	70'274.92
Rossinière	11'035.41
Rougemont	18'028.54
total pour contrôle	16'559'907.90

Sécurité Riviera - Charges et revenus par cellule comptes 2017

600 Autorités	
charges	291'668.78
revenus	
total	291'668.78

601 Direction	
charges	1'419'184.49
revenus	92'728.30
total	1'326'456.19

602 Chancellerie	
charges	469'238.18
revenus	350'230.80
total	119'007.38

603 Police Riviera	
charges	15'966'058.84
revenus	2'155'993.38
total	13'810'065.46

604 Prévention	
charges	799'438.77
revenus	5'205.05
total	794'233.72

650 SDIS Riviera	
charges	3'695'003.35
revenus	1'234'204.64
total	2'460'798.71

605 Ambulance Riviera	
charges	4'438'557.72
revenus	4'334'479.85
total	104'077.87

606 SG - utli	
charges	1'138'327.13
revenus	2'220.35
total	1'136'106.78

607 Amendes d'ordre	
charges	1'251'401.26
revenus	809'748.06
total	441'653.20

608 Polcom / admin	
charges	985'423.17
revenus	1'023'273.45
total	-37'850.28

609 Signalisation	
charges	1'339'338.48
revenus	155'349.80
total	1'183'988.68

66 Protection Civile	
charges	1'978'273.23
revenus	266'896.05
total	1'711'377.18

610 Off. du Stat. Personnel	
charges	2'508'997.43
revenus	2'508'997.43
total	0.00

610.01 Stat. Montreux	
charges	1'238'768.79
revenus	3'199'972.09
total	-1'961'203.30

610.02 Stat. Vevey	
charges	1'974'647.67
revenus	6'376'755.29
total	-4'402'107.62

610.03 Stat. La Tour-de-Peilz	
charges	266'308.11
revenus	685'074.54
total	-418'766.43

	ptes 600 à 66	ptes 600 à 610.03	ptes 600 à 608
total charges	16'559'506.32	12'387'330.43	17'985'419.10
total charges	39'760'635.40	34'087'358.82	26'759'298.34
total revenus	23'201'129.08	21'700'028.39	8'773'879.24
total contrôle	16'559'506.32	12'387'330.43	17'985'419.10
total charges brutes	39'760'635.40	34'087'358.82	26'759'298.34
total revenus	23'201'129.08	21'700'028.39	8'773'879.24

**ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2017**

		31.12.2017	31.12.2016
ACTIF			
	Disponibilités	9'432'334.18	6'366'395.66
9100.010	Caisse police Montreux	23'919.70	10'455.90
9100.012	Caisse AO et coffre Vevey	2'807.50	2'333.60
9100.013	Caisse réception Vevey	339.00	1'226.65
9100.600	Caisse CRI Montreux	1'529.55	680.45
9100.601	Caisse office stationnement Montreux	341.50	623.50
9100.602	Caisse office stationnement Vevey	910.05	171.05
9100.650	Caisse SDIS	8'813.60	6'714.25
9101.000	CCP Sécurité Riviera 17-260791-9	8'962'153.25	6'119'361.12
9101.001	CCP amendes d'ordre Riviera 17-518452-7	143'541.28	109'899.41
9101.002	CCP office stationnement Montreux 18-1939-5	14'107.89	12'127.89
9101.003	CCP office stationnement Vevey 17-592207-1	187'556.73	20'824.68
9102.000	Crédit Suisse	86'314.13	81'977.16
	Débiteurs	2'249'982.60	1'646'134.83
9111.001/005	Débiteurs	2'249'824.15	1'645'976.38
9111.003	Compte-courant impôt anticipé	158.45	158.45
	Actifs de régularisation	231'860.27	1'165'810.71
9139.001	Actifs de régularisation	228'407.72	1'165'560.71
9139.010	Avances salaires	3'452.55	250.00
	PATRIMOINE FINANCIER	11'914'177.05	9'178'341.20
	Investissements	574'652.00	772'179.10
9146.000	Mobilier, machines et véhicules	239'852.90	349'590.00
9149.010	Remplacement logiciel AO	334'799.10	422'589.10
	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	574'652.00	772'179.10
	TOTAL DE L'ACTIF	12'488'829.05	9'950'520.30

**ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2017**

		31.12.2017	31.12.2016
PASSIF			
Créanciers		1'712'790.76	874'435.77
9200.001/002/008	Créanciers	1'712'790.76	874'435.77
Autres dettes à court terme		9'425'584.57	7'706'941.23
9111.600	C/c Commune de Montreux	36'270.10	37'094.85
9114.000	Participations des communes	9'183'336.07	7'570'734.81
9139.000	Transfert de fonds	7'731.40	109'529.00
9200.050	Caisse de compensation AVS	-161'964.10	-45'776.25
9200.051	CIP - acomptes	-9'616.50	-817.55
9200.052	Vaudoise LAA - acomptes	-5'338.30	8'319.20
9200.053	SUVA - acomptes	-1'795.25	-1'056.20
9200.055	Caisse de compensation AVS - acomptes ALFA	-27'654.45	1'564.90
9233.003	Produit des objets trouvés versé à des œuvres caritatives	2'888.55	1'387.65
9258.000	Paiements BVR	534.50	0.00
9258.002	Parcomètres Clarens	-4'450.25	-4'660.10
9258.004	Règlements divers en attente	16'615.20	0.00
9258.007	Caution bornes électriques	4'450.00	4'050.00
9258.010	Dépannages à revirer	300.00	0.00
9258.027	Encaissements à revirer aux instances cantonales	-120.00	0.00
9258.028	Amendes d'ordre encaissées à répartir	30'192.60	26'570.92
9258.031	Macarons à revirer	354'205.00	0.00
Passifs de régularisation		401'996.56	242'571.86
9259.000	Passifs de régularisation	401'996.56	242'571.86
DETTES ETRANGERES A COURT TERME		11'540'371.89	8'823'948.86
Dettes à long terme portant intérêts		948'457.16	1'126'571.44
9221.010	Emprunt à la Poste	948'457.16	1'126'571.44
DETTES ETRANGERES A LONG TERME		948'457.16	1'126'571.44
TOTAL DU PASSIF		12'488'829.05	9'950'520.30

CERCLE DE CORSIER

BUREAU TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

COMPTES 2017

Version 1.3 - 07.03.2018

Commentaires des Comptes 2017

PERSONNEL

3011.00 Salaires	Effectif au complet sur 2017
3030.00 Charges sociales	
3060.00 Indemnités de déplacement	
3080.00 Personnel intérimaire	Remplacement congé maternité
3090.00 Recrutement du personnel	Frais de recherche d'un technicien communal en février
3091.00 Formation du personnel	
4361.00 Remboursement de traitements	Indemnités caisse chômage, service militaire et congé maternité

FRAIS d'EXPLOITATION

3101.00 Fournitures de bureau	Inclus encaissements de CHF 250.00 pour prestations à des tiers
3102.00 Abonnements et cotisations	
3109.00 Photocopieuse	Inclus encaissements de CHF 750.00 pour prestations à des tiers
3112.00 Informatique (achat matériel)	
3113.00 Achat de machines/mat.exploit./mobilier	
3135.00 Achats directs par BTI	Report en 2018 de l'achat Citimage prévu en 2017 (CHF 8'000.00)
3141.00 Entretien divers	
3150.00 Informatique (maintenance)	
3161.00 Location bureaux (y c. chauffage et éclairage)	
3181.00 Taxes postales	
3182.00 Communications (tél.)	
3182.01 Communications (natel)	
3185.00 Frais d'administration	
3186.00 Assurances (R.C., ECA, vol)	Ajustement des couvertures RC du BTI
3189.01 Màj des données cadastrales	Coût effectif : CHF 3'125.10 (compensés par report pour dévelop.)
3189.02 Conciergerie	Selon décompte horaire effectif
3199.00 Frais divers	

Comptes 2017

PERSONNEL

3011.00 Salaires	771'407.00
3030.00 Charges sociales	209'602.95
3060.00 Indemnités de déplacement	11'786.10
3080.00 Personnel intérimaire	12'735.80
3090.00 Recrutement du personnel	3'539.25
3091.00 Formation du personnel	9'921.80
4361.00 Remboursement de traitements	-27'040.55

TOTAL "PERSONNEL"

COMPTES 2017

771'407.00
209'602.95
11'786.10
12'735.80
3'539.25
9'921.80
-27'040.55
991'952.35

BUDGET 2017

795'400.00
217'800.00
15'000.00
-
-
10'000.00
-
1'038'200.00

COMPTES 2016

694'823.80
186'317.60
10'072.35
28'060.90
6'548.65
9'764.90
-17'033.20
918'555.00

FRAIS d'EXPLOITATION

3101.00 Fournitures de bureau	3'683.65
3102.00 Abonnements et cotisations	1'787.55
3109.00 Photocopieuse	7'423.25
3112.00 Informatique (achat matériel)	2'260.35
3113.00 Achat de machines/mat.exploit./moblier	4'192.15
3135.00 Achats directs par BTI	3'140.80
3141.00 Entretien divers	151.00
3150.00 Informatique (maintenance)	16'700.70
3161.00 Location bureaux (y c. chauffage et éclairage)	87'944.00
3181.00 Taxes postales	1'158.20
3182.00 Communications (tél.)	7'248.60
3182.01 Communications (natel)	1'974.85
3185.00 Frais d'administration	8'848.20
3186.00 Assurances (R.C., ECA, vol)	6'309.60
3189.01 Mâj des données cadastrales	569.10
3189.02 Conciergerie	10'271.10
3199.00 Frais divers	3'678.65

TOTAL "FRAIS d'EXPLOITATION"

167'341.75

199'300.00

191'623.40

COÛT de FONCTIONNEMENT du BTI

1'159'294.10

1'237'500.00

1'110'178.40

REPARTITION INTERCOMMUNALE

Corsier ⇒	25.812%	299'240.40	27.154%	336'030.00	24.908%	288'758.50
Corseaux ⇒	21.881%	253'670.00	22.885%	283'200.00	20.685%	239'803.60
Chardonne ⇒	32.173%	372'977.95	32.269%	399'330.00	31.049%	359'946.15
Jongny ⇒	20.133%	233'405.75	17.692%	218'940.00	19.121%	221'670.15

TOTAL REPARTITION

100.000% **1'159'294.10**

100.000% **1'237'500.00**

100.000% **1'110'178.40**

Total de ctrl

-0.00

0.00

0.00

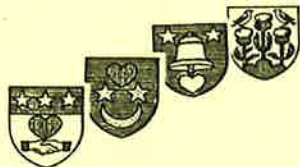


CORSIER-SUR-VEVEY

Déchèterie provisoire de Praz-Libon

COMPTES 2017

Version 1.1 - 02.03.2018



Commentaires des Comptes 2017

REVENUS

4354.00 Rétrocession verre et divers
4354.01 Rétrocession PET
4354.02 Rétrocession équip. électroniques
4354.03 Rétrocession papiers
4354.04 Rétrocession alu / fer blanc
4354.05 Rétrocession cuivre / cannettes / ferraille mélangée
4354.09 Rétrocession autres et divers
4359.03 Encaissements cartes entreprise

TOTAL "REVENUS"

FRAIS d'EXPLOITATION

3080.00 Personnel
3120.00 Eau, énergie, combustible,...
3113.00 Achat matériel/équipement

Selon convention avec SATOM

Acquisition d'équipements loués jusqu'ici imputée sur 2017/18

3141.00 Entretien/travaux divers
3161.00 Location du sol
3163.00 Location des infrastructures
3182.00 Frais de téléphone et internet
3185.00 Frais d'administration
3186.00 Assurances et frais divers

950 m2 à CHF 7.00/an

Equipements loués rachetés en grande partie en cours d'exercice

Gestion administrative et comptable assurée par Corsier

3188.00 Transport et élimination

Facturation des évacuations par le repreneur de métaux
+ augmentation tonnages d'encombrants et des déchets verts
+ augmentation kg/habitant livrés à la déchèterie intercommunale



Comptes 2017

REVENUS

	COMPTES 2017	BUDGET 2017	COMPTES 2016
4354.00 Rétrocession verre et divers	3'114.70	0.00	2'922.60
4354.02 Rétrocession PET	635.55	1'000.00	576.80
4354.02 Rétrocession équip. électroniques	4'736.15	8'000.00	7'091.90
4354.03 Rétrocession papiers	1'996.40	1'500.00	2'518.50
4354.04 Rétrocession alu / fer blanc	1'433.40	1'500.00	512.45
4354.05 Rétrocession cuivre / cannettes / ferraille mélangée	1'180.00	1'500.00	1'179.65
4354.09 Rétrocession autres et divers	11'576.05	3'000.00	5'662.30
4359.03 Encaissements cartes entreprise	2'503.15	2'000.00	791.30

TOTAL "REVENUS"

27'175.40

18'500.00

21'255.50

FRAIS d'EXPLOITATION

3080.00 Personnel	127'980.00	128'000.00	127'980.00
3120.00 Eau, énergie, combustible,...	1'765.70	1'700.00	1'934.10
3113.00 Achat matériel/équipement	26'627.40	3'000.00	4'186.70
3141.00 Entretien/travaux divers	6'000.60	5'000.00	8'509.85
3161.00 Location du sol	6'650.00	6'650.00	6'650.00
3163.00 Location des infrastructures	20'913.30	44'000.00	42'263.15
3182.00 Frais de téléphone et internet	1'197.80	1'300.00	1'202.70
3185.00 Frais d'administration	8'634.40	9'000.00	8'959.50
3186.00 Assurances et frais divers	987.00	1'000.00	987.00
3188.00 Transport et élimination	189'839.50	135'000.00	176'395.65

TOTAL "FRAIS d'EXPLOITATION"

390'595.70

334'650.00

379'068.65

COÛT de FONCTIONNEMENT de la déchèterie

363'420.30

316'150.00

357'813.15

REPARTITION INTERCOMMUNALE

Corsier	⇒	3'403	33.965%	123'437.40	34.335%	108'550.85	34.335%	122'856.00
Corseaux	⇒	2'212	22.078%	80'236.12	21.761%	68'798.50	21.761%	77'864.95
Chardonne	⇒	2'916	29.105%	105'772.39	28.945%	91'509.60	28.945%	103'569.00
Jongny	⇒	1'488	14.852%	53'974.39	14.958%	47'291.05	14.958%	53'523.20

TOTAL REPARTITION

36.27
par habitant

100.000%

363'420.30

100.000%

316'150.00

100.000%

357'813.15

Total de ctrl

0.00

0.00

-0.00



SERVICE D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Comptes 2017

Validé par le Comité de Direction en date du 15 février 2018

Structures d'accueil extrascolaire du cercle de Corsier COMPTES 2017

		Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
RESULTAT							
110	ONDINE	1'188'738.17	1'188'738.17	1'173'400.00	1'173'400.00	1'112'297.29	1'112'297.29
110.3011	Traitement du personnel	568'179.95		538'000.00		534'238.40	
110.3030	Assurances sociales	44'998.70		34'000.00		45'026.27	
110.3040	Caisse de pension et de prévoyance	46'534.15		49'000.00		35'660.80	
110.3050	Assurances accidents	25'541.20		23'000.00		23'443.70	
110.3090	Formation + autres charges du personnel	7'950.90		6'000.00		9'471.93	
110.3101	Imprimés et fournitures de bureau	3'284.05		3'500.00		3'240.95	
110.3113	Achats de mobilier et d'équipements	3'783.50		5'000.00		6'725.65	
110.3116	Achats d'équipement et matériel éducatif	4'664.35		5'000.00		-	
110.3131	Achats de produits alimentaires	261'386.40		310'000.00		245'582.55	
110.3151	Entretien du matériel informatique	7'986.95		5'500.00		5'410.55	
110.3161	Loyers des cantines	172'162.20		172'200.00		172'162.20	
110.3170	Réceptions et manifestations	2'516.30		2'500.00		150.10	
110.3181	Frais de port, taxes et divers	5'570.21		3'500.00		3'442.94	
110.3182	Téléphone et Fax	395.10		700.00		488.20	
110.3184	Frais contentieux et poursuites	558.25		500.00		1'954.95	
110.3185	Honoraires et frais d'expertise	19'756.00		15'000.00		12'106.00	
110.3330	Défalcations/provision perte s/débiteurs	13'469.96				2'696.05	
110.3809	Attribution provision débiteurs	-				10'496.05	
110.4331	Participation des parents		642'778.10		570'000.00		595'670.56
110.4361	Remboursement de traitements		9'771.35				4'328.12
110.4370	Intérêts moratoires		498.67				119.00
110.4390	Récupération après défalcation		686.60				
110.4520	Participation des communes		521'533.49		603'400.00		508'701.76
110.4520.1	Participation des autres communes		-				781.80
110.4809	Prélèvement provision débiteurs		13'469.96				2'696.05

110.3011 Traitement du personnel

En fonction des inscriptions qui déterminent les horaires du personnel encadrant.

110.3131 Achats de produits alimentaires

Soit 27'759 repas de midi (Budget = 31'080, 2016 = 26'512) ainsi que 13'450 goûters à fr. 0.80 pris en P2 (après-midi).

110.3151 Entretien du matériel informatique

Y compris passage aux normes ISO20022 (trafic de paiements) et programmation des mercredis.

110.3185 Honoraires et frais d'expertise

Y compris audit d'organisation future par Mme de Kerchove.

110.3330 Défalcations/provision perte s/débiteurs

Compensé par un prélèvement dans la provision sur débiteurs, voir compte 110.4809.

110.4809 Prélèvement provision débiteurs

Etat de la provision au 31.12.2017 :

Solde au 01.01.2017 : fr. 17'800.00

./. Prélèvement 2017 : fr. 13'469.96

+ Attribution 2017 : -

Solde au 31.12.2017 : fr. 4'330.04



SERVICE D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

p.a Administration Communale Boursier Communal

Rte de Châtel 38 Case postale 80 1805 Jongny

021/ 921.64.84

Communes	Habitants (50% des coûts nets)		Repas de midi (selon domicile des parents)			Périodes après-midi (selon domicile des parents)			A charge des communes	./. Participations communales versées en 2017	En faveur Ondine (+) En faveur commune (-)
	31.12.2016	CHF A	Nombre	Coûts B	Particip. parents C	Nombre	Coûts D	Particip. parents E	CHF A+B-C+D-E	CHF	CHF
Chardonne	2'916	75'895.40	8'199	176'361.60	125'462.90	6'873	90'305.55	64'243.00	152'856.65	152'480.80	375.85
Corseaux	2'212	57'572.20	5'209	112'046.30	79'709.25	3'517	46'210.50	32'873.95	103'245.80	136'989.10	-33'743.30
Corsier	3'403	88'570.65	8'380	180'254.90	128'232.60	6'949	91'304.15	64'953.40	166'943.70	129'921.25	37'022.45
Jongny	1'488	38'728.50	5'971	128'437.00	91'369.60	5'984	78'624.84	55'933.40	98'487.34	184'009.80	-85'522.46
Total	10'019	260'766.75	27'759	597'099.80	424'774.35	23'323	306'445.04	218'003.75	521'533.49	603'400.95	-81'867.46

A charge des communes	Chardonne	Corseaux	Corsier	Jongny
Contribution par habitant	75'895.40	57'572.20	88'570.65	38'728.50
Midi	50'898.70	32'337.05	52'022.30	37'067.40
Après-midi	26'062.55	13'336.55	26'350.75	22'691.44
Total	152'856.65	103'245.80	166'943.70	98'487.34

CHF	Comptes 2017			
	Particip. parents	Communes		
Chardonne	189'705.90	152'856.65		
Corseaux	112'583.20	103'245.80		
Corsier	193'186.00	166'943.70		
Jongny	147'303.00	98'487.34		
	642'778.10	55.21%	521'533.49	44.79%

Budget 2017			
Particip. parents	Communes		
144'040.54	152'480.81		
129'405.41	136'988.11		
122'729.73	129'921.26		
173'824.32	184'009.82		
570'000.00	48.58%	603'400.00	51.42%

Comptes 2016
Communes
150'046.20
95'235.95
162'426.60
100'993.01
508'701.76

Rappel de la convention Intercommunale du 26 juillet 2012 :

"... Article 3 - Contribution des communes signataires

La contribution des communes est déterminée :

- pour une demie en proportion de la population au 31 décembre de l'année précédente, selon les chiffres fournis par les contrôles des habitants des quatre communes à la Préfecture ;
- pour une demie en proportion du nombre d'inscriptions du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours, réparties par commune de domicile des bénéficiaires (sur la base de la fréquentation effective de la structure d'accueil extrascolaire du Cercle de Corsier). ..."

